

LE MONDE  
*diplomatique*

MANIÈRE DE VOIR



N° 173 // OCTOBRE - NOVEMBRE 2020  
8,50 EUROS FRANCE MÉTROPOLITAINE

M 02796 - 173 - F: 8,50 € - RD

IMAGE: ADRIÀ FRUITÓS

# Le Monde diplomatique

## Manière de voir

Numéro 173. Bimestriel. Octobre - novembre 2020

Image de couverture :  
Adrià Fruitós

### Faut-il payer la dette ?

Numéro coordonné  
par Renaud Lambert

Édition: Olivier Pironet

Conception graphique:

Nina Hlacer et Boris Séméniako

Photogravure:

Patrick Puech-Wilhem

Cartographie: Cécile Marin,

avec Fanny Privat

Correction: Xavier Monthéard



## Sommaire

### Éditorial

- 4 Cassandre au chômage technique // Renaud Lambert

### 1. Comment ça marche ?

- 7 Victimes consentantes des marchés // R. L.  
10 L'État, un débiteur comme les autres ? // Bruno Tinel  
12 Les marchés financiers ont un visage // Geoffrey Genuens  
15 Le vol du temps // Maurizio Lazzarato

### 2. Dettes d'hier...

- 20 « Amargi », ou l'ardoise effacée // David Graeber  
24 Le Cartel des gauches se fracasse contre le « mur de l'argent » // Serge Halimi  
29 Vive les « modernes » ! // Claude Julien  
32 Qui a payé la dette soviétique ? // Hélène Richard  
34 À Paris, un club très sélect // Damien Millet et Éric Toussaint  
37 Nouvel ordre économique mondial // Georges Corm  
42 La dette se paie en nature // Susan George  
45 Pansement sur une hémorragie // Wolfgang Streeck

Daniel Firman //  
«La Grande Couronne», 2008



Justine Smith ////  
«Specimen Florae  
Britanniae»



### 3. ...et d'aujourd'hui

- 50** Métamorphoses de la dette africaine //// **Sanou Mbaye**  
**53** « L'Europe endettée reproduit nos erreurs » //// **Rafael Correa**  
**58** « Leur seul objectif était de nous humilier » //// **Yanis Varoufakis**  
**60** Les remèdes toxiques à la crise financière //// **Cédric Durand**  
**63** Jeu de dupes sur la dette des pays pauvres //// **Milan Rivié**  
**68** Ruissellement à la chinoise //// **Martine Bulard**

### 4. Réponses

- 72** Y regarder de plus près //// **Jean Gadrey**  
**75** Les faibles paient, les autres négocient //// **R. L.**  
**80** Victorieuse effronterie argentine //// **Maurice Lemoine**  
**86** Face aux marchés, le scénario d'un bras de fer  
//// **R. L. et Sylvain Leder**

### Voix de faits

- 90** Chronologie, cartographie, chiffres-clés, citations...

Les articles publiés dans ce numéro – à l'exception de quatre inédits – sont déjà parus dans *Le Monde diplomatique*. La plupart ont fait l'objet d'une actualisation, et leur titre a souvent été modifié. La date de première publication ainsi que les titres originaux figurent en page 98.



**Blu** //// «Errekaleor»,  
Pays basque (Espagne),  
2017

### Memoranda

- 8** Une question de bon sens!  
**14** Sur un coin de table  
**27** Fais-moi peur!  
**62** Une dette providentielle...  
**69** « La faute de l'Argentine et du Brésil ! »  
**77** Vertus oubliées de l'endettement  
**89** L'Équateur dit « non »

### Cartographie

- 22** La dette des pays en développement  
**84** Dépenser pour relancer: des flux et des fuites

### Iconographie

Ce numéro est accompagné d'œuvres de :  
Blu, blublu.org  
Daniel Firman, danielfirman.com  
William Kentridge, mariangoodman.com  
Justine Smith, justinesmith.net

### Bande dessinée *Guillaume Barou*

- 65** Le trou noir //// **Martin Romero**

### Documentation *Olivier Pironet*

- Bibliographie **12, 48, 50, 78**  
Sur la Toile **18, 38, 56, 81**

## Le Monde *diplomatique*

Édité par la SA Le Monde diplomatique, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance. Actionnaires: Société éditrice du Monde, Association Gunter Holzmann, Les Amis du *Monde diplomatique*

Directoire: Serge HALIMI, président,  
directeur de la publication

Autres membres: Benoît BRÉVILLE, Vincent CARON,  
Pierre RIMBERT, Anne-Cécile ROBERT  
Secrétaire générale: Anne CALLAIT-CHAVANEL

1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris  
Tél.: 01-53-94-96-01. Télécopieur: 01-53-94-96-26  
Courriel: secretariat@monde-diplomatique.fr  
Site Internet: www.monde-diplomatique.fr

Directeur de la rédaction : Serge HALIMI  
Rédacteur en chef : Benoît BRÉVILLE

Rédacteurs en chef adjoints :  
Akram BELKAÏD, Renaud LAMBERT  
Commission paritaire des journaux et publications:  
1020 I 87574. ISSN: 1241-6290

Imprimé en France - Printed in France. Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.



Origine du papier : Italie. Taux de fibres recyclées : 0 %. Ce magazine est imprimé chez Maury, certifié PEFC. Eutrophisation : Ptot = 0,018 kg/t de papier

PEFC 10-31-282 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

# Cassandre au chômage technique

PAR RENAUD LAMBERT

Il y a encore quelques mois, le plus sûr moyen pour un conseiller du pouvoir de faire valoir ses droits à la retraite consistait à plaider pour un accroissement de la dette publique. Se présenter en short, coiffé d'un chapeau de paille et boules de pétanque à la main lors d'une réunion de travail n'aurait pas constitué un message plus clair. Les choses ont changé.

En 2020, les créances de l'État français devraient dépasser 120 % du produit intérieur brut (PIB), du jamais-vu. Jean Pisany-Ferry, Xavier Ragot et Philippe Martin, les économistes qui entourent l'Élysée, plaident néanmoins pour «une augmentation massive de la dette publique (1)» sans qu'on les congédie. Au contraire, tout comme leurs homologues des pays riches, ils sont entendus : les États de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) devraient emprunter 17 000 milliards d'euros supplémentaires cette année. Une telle perspective conduisait hier le *Financial Times* à plaider pour qu'on «coupe, et qu'on coupe fort», dans les dépenses publiques. Le flegme a depuis remplacé l'effroi : «Nous sommes encore loin du moment où la dette deviendra un problème» (2), estime désormais le quotidien de la City.

Jusqu'à la crise du Covid-19, les discours sur la dette métamorphosaient les dirigeants politiques en entomologistes : le monde était composé de cigales, des individus et des États aux poches trouées, engourdis par une torpeur méditerranéenne ; et de fourmis, des épargnantes et des capitales à la frugalité grésâtre, mais capables de venir en aide aux premiers. L'univers bucolique de Jean de La Fontaine cérait alors la place aux trompettes de l'Apocalypse : «Si rien n'est fait, notre pays risque tout simplement la faillite!», avertissait par exemple le député Les Républicains Éric Ciotti, le 23 mai 2018 (3). Deux ans plus tard, la dette n'est plus l'antichambre de la banqueroute, mais son antidote : «La France préfère l'endettement à la faillite», explique, le 21 avril 2020, le ministre de l'action et des comptes publics Gérald Darmanin, issu de la même formation politique que M. Ciotti. Que s'est-il donc passé ?

Cassandre inspirait depuis longtemps plus d'indifférence que d'angoisse. Dix ans avant M. Ciotti, le premier ministre François Fillon avait déclaré la France «en situation de faillite». La dette atteignait alors 68 % du PIB (contre 98 % en 2018), un niveau qui équivaudrait aujourd'hui à l'abondance... mais qui aurait terrorisé Raymond Barre. Chef du gouvernement en 1976, ce dernier sonne l'alarme : la dette atteint 16 % du PIB, «le temps de la facilité est terminé». Au fil des années, l'épouvantail s'est peu à peu fondu dans le paysage. D'Athènes à Madrid, chacun en a saisi la fonction : justifier les vagues successives de mesures d'austérité et convaincre la population de se «serrer la ceinture» pour éviter une catastrophe toujours renvoyée à demain.

Mais les problèmes de comptabilité ne s'abordent pas uniquement du côté des dépenses. Dans le cas de la dette, tout commence au contraire dans la colonne «recettes» et, notamment, par la décision de la plupart des États occidentaux, au cours des années 1970, de se priver de la possibilité de se financer auprès de leurs banques centrales. La courbe de la dette en rejoint très vite une autre, elle aussi orientée à la hausse : celle des réductions d'impôts consenties aux mieux lotis. Bientôt, ces derniers ne contribuent plus à l'«effort collectif» par le biais de la fiscalité, mais en prêtant à la nation, contre rétribution. Le

**En 1976, le premier ministre Raymond Barre tire la sonnette d'alarme : la dette atteint 16 % du PIB, «le temps de la facilité est terminé»**

(1) *Le Monde*, 11 juillet 2020.

(2) Respectivement 1<sup>er</sup> mai 2012 et 25 août 2020.

(3) Discours devant Génération entreprise.

(4) *Vermelho*, São Paulo, 21 août 2009.

(5) *Les Échos*, Paris, 20 juillet 2020.

Brésil pousse la logique à l'extrême : en 2009, les vingt mille familles les plus riches y détenaient 80 % de la dette publique, au remboursement de laquelle le gouvernement fédéral consacrait 30 % de son budget (4). D'où une question devenue pressante un peu partout dans le monde : faut-il vraiment continuer à rembourser ?

Deux évolutions ont récemment contribué à mettre Cassandre au chômage technique. À la suite de la crise de 2007-2008, les interventions protéiformes des États ont plongé le monde dans l'univers jusque-là insoupçonné des taux d'intérêt négatifs. De sorte que se financer sur les marchés s'avère beaucoup moins coûteux que jadis. «*En France, de 2009 à 2019, la charge d'intérêts a baissé de 1,1 point de PIB, en dépit d'une hausse sensible du ratio de dette, de 69 % du PIB début 2009 à 98 % début 2019*», relataient *Les Echos* (5). Dans ces conditions, difficile de crier à la banqueroute qui vient...

La pandémie de Covid-19 a par ailleurs constraint les gouvernements à remiser leurs couperets. Dans un contexte où la crise sanitaire a révélé le coût des politiques d'austérité appliquées depuis les années 1980, difficile – pour l'heure – d'amputer davantage les services hospitaliers, le système éducatif ou la couverture sociale des plus précaires. Et, puisque l'option de solliciter un effort financier des plus riches ne figure pas dans la boîte à outils du pouvoir, œuvrer à la relance d'une économie moribonde exige qu'on légitime l'envol de la dette publique.

Cassandre reprendra du service à la première occasion, et l'urgence de « se serrer la ceinture » reviendra hanter les discours politiques, comme en 2009-2011, après les énormes déficits engendrés par le « sauvetage » des banques minées par la crise des *subprime*. D'ici là, le néolibéralisme a concédé une importante défaite à ses adversaires en démontrant que l'économie s'adapte aisément aux urgences politiques : tout ce qui était réputé « impossible » hier est désormais devenu trivial. Il faudra s'en souvenir. ■



**Daniel Firman** ////  
« Simply Red », 2008



*Certaines évidences dissimulent un laborieux travail de construction.*

*Il y a cinquante ans, l'idée que les États devraient se financer sur les marchés en se pliant aux conditions fixées par des investisseurs soucieux de faire fructifier leur fortune aurait semblé saugrenue.*

*Au fil des discours politiques et des analyses d'« experts » médiatiques, elle s'est néanmoins imposée comme naturelle.*

1

# Comment ça marche ?

# VICTIMES CONSENTANTES DES MARCHÉS

**La plupart des États modernes n'envisagent plus de se financer autrement qu'en ayant recours aux marchés financiers. Plutôt que de solliciter les contribuables par le biais de l'impôt, ils préfèrent désormais émettre des titres de la dette. La principale caractéristique de ce dispositif? Doter les investisseurs d'un pouvoir exorbitant sur les pays, victimes consentantes des monstres auxquels ils ont donné naissance.**

PAR RENAUD LAMBERT

**C**haque année, l'État prévoit les dépenses qu'il entend engager au cours des douze prochains mois et le montant des recettes sur lesquelles il peut compter pour les financer. De l'opération découle, en France par exemple, une proposition de budget établie par le gouvernement et votée par le Parlement. Il arrive toutefois qu'en dépit de ces prévisions l'État dépense plus qu'il ne l'avait imaginé ou qu'il enregistre moins de recettes que prévu. Dans ce cas, son budget devient déficitaire (un déficit généralement mesuré par rapport au produit intérieur brut, PIB). L'une des solutions permettant de combler ce déficit consiste à emprunter de l'argent contre la promesse d'un remboursement majoré d'intérêts. C'est ainsi que se forme la dette de l'État.

Qui sont ces «agents» qui prêtent à l'État ? Pendant longtemps, les monarques ont emprunté auprès des marchands, que l'essor du commerce international avait dotés de fortunes considérables. Plus tard, les États

modernes se sont financés auprès de leurs banques centrales, les institutions notamment chargées d'imprimer la monnaie nationale. Pratique, l'opération

permet à l'État de demander l'impression de sommes équivalant à son déficit. Seule difficulté : répétée trop souvent ou pour des montants trop importants, l'opération peut conduire à l'envol de l'inflation et, mécaniquement, à la réduction du pouvoir d'achat de la population.

L'inflation érodant surtout le pécule des épargnants fortunés, les grands opérateurs financiers ont insisté pour que les banques centrales deviennent «indépendantes». À partir des années 1970, ils obtiennent gain de cause. L'État doit alors trouver d'autres

*Investir dans les bons du Trésor pour compenser les risques liés à la spéculation sur des marchés beaucoup plus risqués... et rémunérateurs*

agents économiques disposés à lui accorder des prêts : il les déniche sur les marchés, où de nombreux investisseurs cherchent à faire fructifier l'épargne privée qui leur est confiée. Certes, les bons du Trésor (les titres émis par l'État) leur rapportent peu ; mais ils leur permettent de compenser les risques qu'ils prennent en achetant d'autres titres, beaucoup plus rentables, ce qui alimente la spéculation.

Il existe deux marchés de la dette publique. Le marché primaire est celui où l'État «émet» ses obligations. Chaque obligation comporte un prix et un taux d'intérêt. Le prix correspond au montant prêté, disons 100 euros. Le taux d'intérêt fixe la rémunération de l'investisseur : un taux d'intérêt de 3 %, par exemple, correspond à un gain de 3 euros par an (on parle de «coupon»). Mais rares sont les investisseurs qui souhaitent conserver leurs titres jusqu'à leur maturité (entre deux et cinquante ans selon les titres). L'échange avant échéance s'effectue sur le marché secondaire.

## La carotide et la lame

Tout l'intérêt de ces obligations d'État tient à leur liquidité, c'est-à-dire à l'existence de ce marché secondaire sur lequel on peut à tout moment les céder. Si la demande est supérieure à l'offre, le titre prend de la valeur ; si au contraire les acheteurs se font rares, le titre se déprécie. Dans ce dernier cas, notre investisseur revend, par exemple, 60 euros le titre qu'il a acheté 100 euros. Mais le «coupon» versé par l'émetteur de départ (3 euros) ne varie pas dans l'absolu. Par contre, il correspond à un pourcentage beaucoup plus élevé du prix : 3 euros représentent 5 % de 100 euros, non plus 3 %. Cette variation du prix d'échange de l'obligation se traduit donc par une évolution du taux d'intérêt : si le taux s'accroît, c'est que le titre est moins désiré (donc moins cher).

De façon à mesurer l'attrait des diverses obligations, les investisseurs les comparent toutes à des titres similaires, jugés «forts», car sans risque. Dans le domaine de la dette européenne, ils comparent donc les taux d'intérêt des titres à ceux émis par l'Allemagne, pays considéré comme le plus

## VICTIMES CONSENTANTES DES MARCHÉS

solvable. Plus le taux d'intérêt des titres italiens s'accroît, plus ils divergent des obligations allemandes : entre les deux dettes, l'écart, également mesuré en points de pourcentage,

*Parmi les créanciers de l'État, les grandes fortunes qui ont exigé une réduction de la fiscalité. Elles acceptent en revanche de prêter au pays endetté, dès lors que l'opération leur rapporte*

s'agrandit. En anglais, écart se dit *spread...* et l'investisseur parle anglais. En d'autres termes, plus le *spread* s'élève, plus les taux d'intérêt pratiqués sur le marché primaire, lors de l'émission de dettes, devront être élevés, pour que les investisseurs ne délaissent pas les nouvelles obligations au profit de celles circulant sur le marché secondaire.

Le *spread* correspond, en termes financiers, à la carotide contre laquelle les investisseurs appliquent leur lame dès qu'un gouvernement annonce des mesures contraires à leurs préférences. Il leur suffit en effet de vendre en masse les obligations de l'État en question pour que son *spread* bondisse. Or la

plupart des États modernes affichent des niveaux d'endettement importants, qu'ils ne sont pas en mesure de rembourser rubis sur l'ongle ; ils doivent donc procéder au «roulage» de la dette : émettre régulièrement des titres pour rembourser les acquéreurs des précédents. L'accroissement du *spread* s'avère donc très vite suffisamment coûteux pour convaincre les élites politiques d'apaiser les marchés au plus vite.

Pour les économistes libéraux, le coût de l'endettement, en hausse puisque les investisseurs exigent des taux d'intérêt élevés (en ce moment, ils sont historiquement bas, voire négatifs), garantit que l'État gérera mieux son budget et renoncera à s'endetter. On relèvera ce paradoxe : parmi les agents qui «prêtent» à l'État, on trouve les grandes fortunes qui ont au préalable exigé une réduction de la fiscalité. En d'autres termes, ils refusent de financer l'État via l'impôt, mais acceptent de l'aider à s'endetter, dès lors que l'opération leur rapporte.

Renaud Lambert

## Une question de bon sens !

Innover n'est pas la préoccupation première des dirigeants politiques. Lorsqu'il prend la parole devant ses collègues pour dénoncer le «fardeau» de la dette publique française, le 24 octobre 2018, le sénateur Les Républicains Jean-François Husson opte pour un air que chacun est en mesure de fredonner avec lui : «*Chaque Français comprend bien que l'on ne peut pas dépenser plus que ce que l'on gagne.*»

Selon cette logique, la situation d'un pays deviendrait d'autant plus alarmante que le montant de ses créances se rapprocherait de sa production de richesse annuelle (produit intérieur brut, PIB). Un ratio dette publique/PIB avoisinant 100 % signifierait en substance que la nation «*dépense plus qu'elle ne gagne*». Autrement dit, que l'heure serait venue de tailler dans les dépenses.

Depuis des décennies, on a tant répété la même idée sur les plateaux télévisés que, devant ses pairs, M. Husson s'estime en mesure de l'assimiler au «*bon sens populaire*». Malheureusement, il ne suffit pas de se draper d'une toge pour être philosophe, ni d'en appeler au sens commun pour penser juste.

Imaginons un Français moyen. Rémunéré au salaire médian du secteur privé, soit environ 1800 euros par mois, il souhaite acquérir un logement d'une valeur de 200 000 euros. Si le monde de l'immo-

bilier raisonnait comme M. Husson, son projet d'acquisition peinerait à se concrétiser. En effet, la charge de la dette que cette personne s'apprêterait à contracter se calculerait comme suit : prix de l'appartement/revenu mensuel. Autrement dit, un ratio de plus de 11 000 %!

Or même M. Husson n'ignore pas que, dans le cadre d'une telle transaction, on ne compare pas le prix de l'appartement au salaire versé chaque mois à la personne de notre scénario, mais à l'ensemble des revenus disponibles que l'acheteur potentiel consacrera au remboursement de son emprunt bancaire pluridécennal, auquel il convient d'ajouter l'épargne dont il disposait lors de l'achat. Il en va de même pour la dette publique. La comparer au PIB revient à comparer un stock (la dette du pays) à un flux (le PIB, qui se renouvelle chaque année). Or aucune dette publique n'est remboursée sur douze mois...

Un indicateur bien plus éclairant pourrait par exemple mesurer les créances de la France par rapport à un autre stock : le patrimoine des ménages français. Le ratio d'endettement de l'Hexagone s'établirait alors à 28 % pour l'année 2018. Un niveau que, malheureusement pour M. Husson, le «*bon sens populaire*» qualifierait sans doute de raisonnable.

R. L.

Blu // « Spirale »,  
immeuble de  
la Casa Dei Pazzi à  
Rome (Italie), 2015



# L'ÉTAT, UN DÉBITEUR COMME LES AUTRES ?

**Lorsqu'il est question de dette publique, tout devient simple. Oubliés les modèles ésotériques, les équations complexes et les « raisonnements jargonneux »...**

**Pour expliquer à la population qu'elle doit « se serrer la ceinture », les économistes puisent dans le « bon sens quotidien ». Il en irait des créances comme du passage en caisse au supermarché : qui imaginerait ne pas s'acquitter de ce qu'il doit ?**

PAR BRUNO TINEL \*

« **E**t si l'État se comportait enfin en bon père de famille ? », interroge l'alors député Hervé Mariton (Les Républicains), sur son blog (21 décembre 2013). Croyant faire œuvre de pédagogie, la morale populaire suggère que l'État devrait piloter son budget comme on

\* Auteur de *Dette publique, sortir du catastrophisme*, Raisons d'agir, Paris, 2016.



gère un ménage. Chacun le sait, un foyer peine à remplir son Caddie lorsque son porte-monnaie est vide. Il en irait de même pour l'État, auquel il reviendrait d'adapter ses dépenses à ses recettes. C'est le principe qu'instaure la zone euro. Interdisant aux pays membres de laisser le poids de la dette dépasser 60 % du produit intérieur brut (PIB), elle impose aux contrevenants (accusés de « vivre au-dessus de leurs moyens ») une cure d'austérité. Ce que, dans les ménages, on appelle « se serrer la ceinture ».

Contrairement à un ménage ou à une entreprise, un État ne fait pas faillite : il peut faire défaut – cesser de payer ses obligations – sans voir un huissier saisir ses biens ou subir une liquidation judiciaire. Ce fut par exemple le cas de l'Argentine en



2001. La situation n'a rien d'une panacée, mais elle offre à l'État la possibilité – interdite aux ménages – de « se refaire », par exemple en augmentant les prélèvements obligatoires ou en renégociant le fardeau de sa dette.

Deuxième différence majeure : alors que ménages et entreprises disposent de recettes limitées (le niveau des salaires pour les premiers, le niveau de la demande pour les seconds), l'État et les administrations publiques contribuent à façonner l'environnement dans lequel ils évoluent. Autrement dit : le montant de leurs dépenses conditionne, au moins en partie, celui de leurs recettes.

Pourquoi ? Selon la théorie keynésienne, à court terme, les dépenses publiques de

toutes sortes (salaires, consommations intermédiaires, investissements, allocations-chômage, etc.) contribuent en effet à déterminer le niveau de la demande globale, qui s'adresse aux entreprises et à partir de laquelle sont effectués les choix en matière de production et d'emploi. Un exemple : à la suite de l'élection à la présidence de l'ancien ouvrier métallurgiste Luiz Inácio Lula da Silva, en 2002, le Brésil a mis en place d'importants programmes sociaux qui ont permis à près de trente millions de personnes de sortir de la pauvreté et de devenir, à leur tour, des consommateurs.

### Tuer le malade

Sur le long terme, les dépenses publiques agissent également sur l'offre : les dépenses d'éducation et de santé augmentent la productivité de la main-d'œuvre, les dépenses de recherche contribuent à la découverte de nouveaux procédés et de nouveaux produits susceptibles d'améliorer le bien-être, les dépenses d'investissement permettent de développer des infrastructures utiles à l'activité dans l'ensemble des secteurs, etc.

Les dépenses publiques jouent donc à la fois sur la demande et sur l'offre, c'est-à-dire sur le niveau d'activité économique, qui, à son tour, détermine les recettes sur lesquelles l'État peut compter – même s'il arrive que la stratégie échoue. Lorsque l'activité s'améliore et que l'État parvient à lutter contre l'évasion fiscale, les recettes augmentent avec le revenu national, d'où un moindre recours à l'endettement : la dette publique s'accroît alors plus lentement que le PIB, et le ratio d'endettement (dette/PIB) diminue. Lorsque l'activité décroît, le PIB fond plus vite que la dette, et le ratio d'endettement augmente.

Suggérer que l'État devrait, tel un ménage, « trancher » dans ses dépenses pour réduire le poids de sa dette revient donc à nier le poids des investissements publics dans la demande globale, laquelle détermine le PIB. Autrement dit, à risquer de tuer le malade en tentant de le soigner.

*Trancher dans les dépenses publiques pour réduire le fardeau de la dette revient à risquer de tuer le malade en tentant de le soigner*

# LES MARCHÉS FINANCIERS ONT UN VISAGE

« Je vais vous dire quel est mon véritable adversaire », avait tonné le candidat socialiste à l'élection présidentielle française de 2012, M. François Hollande. « Il n'a pas de nom, pas de visage, pas de parti. (...) Cet adversaire, c'est le monde de la finance. » Mais l'image désincarnée des « marchés » ne permet-elle pas de laisser dans l'ombre les bénéficiaires du modèle économique en place ?

PAR GEOFFREY GEUENS \*

**P**assé de la banque publique à la finance privée, et de François Mitterrand à M. François Bayrou, Jean Peyrelade expliquait en 2005 : « *Le capitaliste n'est plus directement saisissable. (...) Rompre avec le capitalisme, c'est rompre avec qui ? Mettre fin à la dictature du marché, fluide, mondial et anonyme, c'est s'attaquer à quelles institutions ?* » Et cet ancien directeur adjoint du cabinet du premier ministre Pierre Mauroy de conclure : « *Marx est impuissant faute d'en-nemi identifié (1)*. »

Qu'un représentant de la haute finance – ancien président de Banca Leonardo France (familles Albert Frère, Agnelli et David-Weill) et administrateur du groupe Bouygues, entre autres – nie l'existence d'une oligarchie, cela doit-il vraiment étonner ? Plus étrange est le fait que les médias dominants reprennent

cette image désincarnée et dépolitisée des puissances d'argent.

Si les dirigeants socialistes européens n'ont désormais pas de mots assez durs pour dénoncer la toute-puissance des « marchés financiers », la reconversion des ex-ténors du social-libéralisme s'opère sans que leurs anciens camarades manifestent trop bruyamment leur indignation. Ancien premier ministre des Pays-Bas, Wim Kok avait rejoint les conseils d'administration des trusts néerlandais Internationale Nederlanden Groep (ING), Shell et KLM. Son homologue allemand, l'ex-chancelier Gerhard Schröder, s'est lui aussi reclassé dans le privé en tant que président de la société Nord Stream AG (joint-venture Gazprom - E.ON - BASF - GDF Suez - Gasunie), administrateur du groupe pétrolier TNK-BP (2009-2011) et conseiller Europe de Rothschild Investment Bank.

Cette trajectoire à première vue sinuuse n'a en réalité rien de singulier. Plusieurs anciens membres de son cabinet, membres du Parti social-démocrate allemand (SPD), ont également troqué le costume d'homme d'État pour celui d'homme d'affaires : l'ex-ministre de l'intérieur Otto Schily conseille à présent le trust financier Investcorp (Bahreïn), où il a retrouvé l'ex-chancelier autrichien conservateur Wolfgang Schüssel, le vice-président de la Convention européenne Giuliano Amato ou encore Kofi Annan, l'ancien secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU). L'ancien ministre allemand de l'économie et du travail Wolfgang Clement est associé de la société RiverRock Capital et administrateur de Citigroup Allemagne. Son collègue, M. Caio Koch-Weser, secrétaire d'État aux finances de 1999 à 2005, a été vice-président de la Deutsche Bank de 2006 à 2016. Enfin, le ministre des finances du premier gouvernement de Mme Angela Merkel, le SPD Peer Steinbrück, a été administrateur de ThyssenKrupp (2010-2012). Quant aux « *dignes héritiers (2)* » de Margaret Thatcher et anciens dirigeants du Parti travailliste, ils ont à leur tour fait allégeance à la haute finance : l'ex-ministre des affaires étrangères David Miliband conseille les sociétés VantagePoint Capital Partners (États-Unis) et Indus Basin Holdings (Pakistan); l'ancien

\* Maître de conférences à l'université de Liège. Auteur de *La Finance imaginaire. Anatomie du capitalisme : des « marchés financiers » à l'oligarchie*, Aden, Bruxelles, 2011.

## Bibliographie

**JEAN-Claude Werrebrouck**, *Banques centrales. Indépendance ou soumission ? Un formidable enjeu de société*, Éditions Yves Michel, Paris, 2012.

Une étude du fonctionnement des banques centrales, piliers du système financier, qui combine théorie économique, analyse politique, histoire de l'État et de la dette. L'auteur décrit comment, depuis les années 1970, elles expriment les intérêts des rentiers.

« Dettes priuées illégitimes », *Les Autres Voix de la planète*, CADTM, n° 71, mai 2017, Bruxelles.

Un dossier sur les dettes privées illégitimes dans les pays du Sud mais aussi du Nord : celles qui accablent des étudiants, des paysans, des ménages, des familles entières ; celles engendrées également par le microcrédit, « nouvel outil de transfert des richesses des pauvres vers les riches ».

« Pays riches, États pauvres », *Cahier français*, n° 366, janvier-février 2012, La Documentation française, Paris.

Plusieurs éclairages sur la dette publique et la crise de l'euro consécutives au krach mondial de 2008. Au sommaire : « L'État d'un pays riche peut-il faire faillite ? », « Crise de la dette et politiques sociales : victimes, causes ou solutions ? », « Comment doit-on réduire la dette publique ? »...

**ÉRIC TOUSSAINT**, *Banque mondiale, le coup d'État permanent. L'agenda caché du consensus de Washington*, CADTM-Sylepse-Cetim, Liège-Paris-Genève, 2006.

Distinguant ce qui relève des objectifs affichés – la réduction de la pauvreté – et des objectifs dissimulés – la soumission des États au capital –, l'auteur décrypte les mécanismes de la domination exercée par la Banque mondiale et le FMI sur les pays du Sud.



commissaire européen au commerce Peter Mandelson travaille pour la banque d'affaires Lazard; quant à M. Anthony Blair lui-même, il cumule les postes de conseiller de la société suisse Zurich Financial Services et de gestionnaire du fonds d'investissement Lansdowne Partners avec celui de président du comité consultatif international de JPMorgan Chase, aux côtés de l'ancien secrétaire d'État américain Henry Kissinger.

Cette énumération que l'on regrette d'infliger au lecteur se révèle néanmoins indispensable quand les médias omettent avec

constance de décliner les intérêts privés des personnalités publiques. Au-delà de la porosité entre deux mondes qui se décrivent volontiers comme distincts – sinon opposés –, l'identification de leurs agents doubles est nécessaire à la bonne compréhension du fonctionnement des marchés financiers.

#### Une inépuisable inventivité

Ainsi, et contrairement à une idée en vogue, la finance a bien un, ou plutôt des visages. Non pas ceux du retraité de Floride ou du

petit porteur européen complaisamment dépeints par la presse, mais plutôt ceux d'une oligarchie de propriétaires et de gestionnaires de fortunes. M. Peyrelevade rappelait en 2005 que 0,2 % de la population mondiale contrôlait la moitié de la capitalisation boursière de la planète (3). Ces portefeuilles sont gérés par des banques (Goldman Sachs, Santander, BNP Paribas, Société générale, etc.), des sociétés d'assurances (American International Group [AIG], Axa, Scor, etc.), des fonds de pension ou d'investissement (Berkshire Hathaway, Blue Ridge Capital, Soros Fund Management, etc.); autant d'institutions qui placent également leurs propres capitaux.

Cette minorité spécule sur le cours des actions, de la dette souveraine ou des matières premières grâce à une gamme presque illimitée de produits dérivés révélant l'inépuisable inventivité des ingénieurs financiers. Loin de représenter l'aboutissement « naturel » de l'évolution d'économies matures, les « marchés » constituent le fer de lance d'un projet dont les économistes Gérard Duménil et Dominique Lévy observent qu'il fut « *conçu de façon à accroître les revenus* »

(1) Jean Peyrelevade, *Le Capitalisme total*, Seuil - La République des idées, Paris, 2005.

(2) Keith Dixon, *Un digne héritier. Blair et le Thatcherisme*, Raisons d'agir, Paris, 2000.

(3) Jean Peyrelevade, *Le Capitalisme total*, op. cit. 1 % des Français possèdent 50 % des actions.

## LES MARCHÉS FINANCIERS ONT UN VISAGE

des classes supérieures (4)». Un succès indéniable : en 2012, le monde comptait près de 63 000 « centamillionnaires » (détenant au moins 100 millions de dollars), qui représentent une fortune combinée d'environ 40 000 milliards de dollars (soit un an de produit intérieur brut mondial de la même année).

Figure imposée de la communication politique, la dénonciation des « marchés financiers », aussi virulente qu'inoffensive, est jusqu'à présent demeurée lettre morte. À l'image de M. Barack Obama, qui accorda la grâce présidentielle aux responsables américains de la crise, les dirigeants du Vieux Continent auront mis bien peu de temps à pardonner les excès des spéculateurs « avides » qu'ils vouaient aux gémonies. Il ne restait plus alors qu'à redorer le blason injustement souillé des dignes représentants de l'oligarchie. Comment ? En les nommant à la tête de commissions chargées d'élaborer de nouvelles

*Les « irresponsables »  
d'hier, comme  
touchés par la grâce,  
venaient de  
se métamorphoser  
en « sages » de  
l'économie*

règles de conduite ! De M. Paul Volcker (JPMorgan Chase) à M. Mario Draghi (Goldman Sachs), en passant par M. Jacques de Larosière (AIG, BNP Paribas), lord Adair Turner (Standard Chartered Bank, Merrill Lynch Europe) ou encore le baron Alexandre Lamfalussy (CNP Assurances, Fortis), tous les coordinateurs chargés d'apporter une réponse à la crise financière de 2008 entretenaient des liens étroits avec les plus importants opérateurs privés du secteur. Les « irresponsables » d'hier, comme touchés par la grâce, venaient de se métamorphoser en « sages » de l'économie, encouragés par des médias et des intellectuels qui, peu de temps auparavant, n'avaient pas de mots assez durs pour dénoncer la suffisance et l'aveuglement des banquiers.

Enfin, que des spéculateurs aient pu tirer profit des crises qui se sont succédé ces dernières années ne fait désormais plus de doute. Pour autant, l'opportunisme et le cynisme dont font preuve les prédateurs en question ne doivent pas faire oublier qu'ils ont bénéficié, pour réaliser leurs objectifs, de relais aux plus hauts sommets de l'État. L'homme d'affaires John Paulson n'a-t-il pas, après avoir gagné plus de 2 milliards de dollars dans la crise des *sub-prime*, dont il a été le principal bénéficiaire, engagé en 2008 l'ex-patron de la Réserve fédérale, M. Alan Greenspan – déjà conseiller, à l'époque, de Pacific Investment Management Company (Pimco, contrôlé par Allianz), l'un des principaux créanciers privés de l'État américain ? Et que dire des principaux gestionnaires internationaux de *hedge funds* : l'ancien président du National Economic Council (sous M. Obama) et ex-secrétaire au Trésor de M. William Clinton, M. Lawrence Summers, a été directeur exécutif de la société D. E. Shaw (32 milliards de dollars d'actifs); le fondateur du groupe Citadel Investment, M. Kenneth Griffin, originaire de Chicago, a financé les campagnes présidentielles de M. Obama; quant à M. George Soros, il s'est payé les services du travailleur lord Mark Malloch-Brown, ancien administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)...

La finance a des visages : on les croise depuis longtemps dans les allées du pouvoir.

Geoffrey Geuens



### *Sur un coin de table*

L'idée fait à ce point figure d'évidence qu'on ne s'interroge plus sur le raisonnement qui la sous-tend : au sein de la zone euro, le déficit public ne devrait pas dépasser 3 % du produit intérieur brut (PIB). Coupes budgétaires, politiques d'austérité, recul de l'État : la règle justifie toutes les « réformes ». Mais d'où vient ce chiffre ? Le 28 septembre 2012, l'économiste Guy Abeille en révélait la genèse au quotidien *Le Parisien*.

*« On a imaginé ce chiffre de 3 % en moins d'une heure, il est né sur un coin de table, sans aucune réflexion théorique. C'était un soir de mai 1981. Pierre Bilger, le directeur du budget de l'époque, nous a convoqués avec Roland de Villepin [cousin de Dominique]. Il nous a dit : Mitterrand veut qu'on lui fournisse rapidement une règle facile, qui sonne économiste et puisse être opposée aux ministres qui défilaient dans son bureau pour lui réclamer de l'argent. (...) On allait vers les 100 milliards de francs de déficit, ça représentait plus de 2 % de déficit. 1 % ? On a éliminé ce chiffre, impossible à atteindre. 2 % ? Cela nous mettait trop sous pression. 3 % ? C'est un bon chiffre, un chiffre qui a traversé les époques, cela faisait penser à la Trinité. Mitterrand voulait une norme, on la lui a donnée. (...) Plus tard, cette référence sera théorisée par des économistes et reprise dans le traité de Maastricht, devenant un des critères pour pouvoir intégrer la zone euro. (...) À l'époque, c'était quelque chose d'anodin. Mais la bête est sortie de sa boîte et ça nous a échappé. »*



## LE VOL DU TEMPS

**Les citoyens d'un pays accablé de dettes sont victimes d'une double rapine. Leurs créanciers les privent de richesses qui auraient pu profiter au bien-être de la collectivité. Mais ils leur dérobent également le temps, dans la mesure où toutes les politiques – présentes et futures – se trouvent façonnées dans le seul objectif de « rembourser ». Avec la dette, les créanciers prennent la main sur l'avenir.**

PAR MAURIZIO LAZZARATO \*

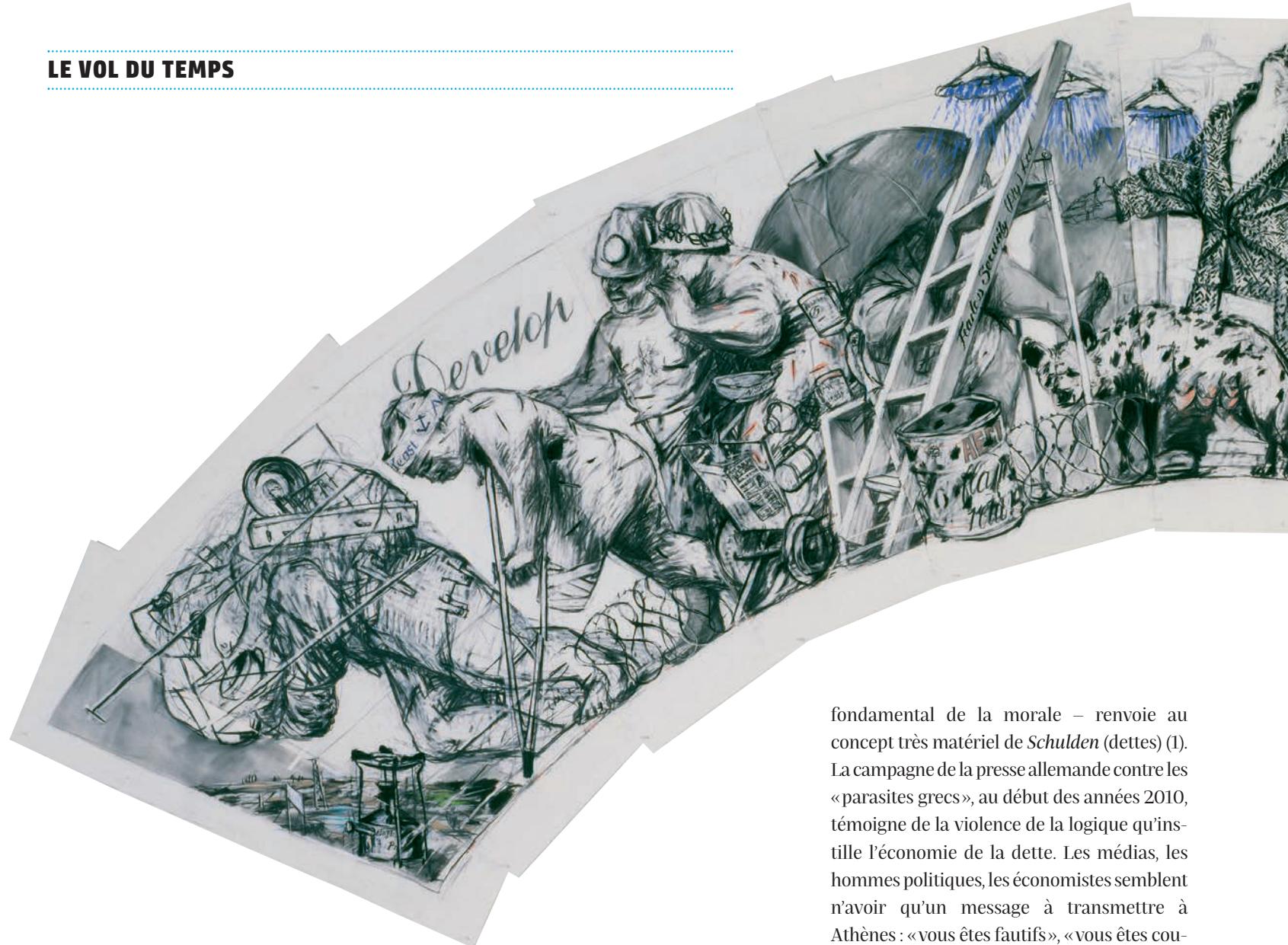
**L**a succession des crises financières a conduit à l'émergence d'une figure subjective qui occupe désormais tout l'espace public : celle de l'homme endetté. Le phénomène de la dette ne se réduit pas à ses manifestations économiques. Il constitue la clé de voûte des rapports sociaux en régime néolibéral, opérant une triple dépossession : dépossession d'un pouvoir politique déjà

faible, concédé par la démocratie représentative ; dépossession d'une part grandissante de la richesse que les luttes passées avaient arrachée à l'accumulation capitaliste ; dépossession, surtout, de l'avenir, c'est-à-dire du temps comme porteur de choix, de possibles.

La relation créancier-débiteur intensifie de manière transversale les mécanismes d'exploitation et de domination propres au capitalisme. Car la dette ne fait aucune distinction entre travailleurs et chômeurs, consommateurs et producteurs, actifs et inactifs, retraités et allocataires du revenu de solidarité active (RSA). Elle impose un même rapport de pouvoir à tous : même les personnes trop démunies pour avoir accès au crédit particulier participent au paiement des intérêts liés à la dette publique. La société entière est endettée, ce qui n'empêche pas, mais exacerbe, les inégalités. ↗

**William Kentridge** ////  
« Drawing From Stereoscope »,  
(1998-99)

\* Sociologue et philosophe. Ce texte est tiré de *La Fabrique de l'homme endetté. Essai sur la condition néolibérale*, Éditions Amsterdam, Paris, 2011.



William Kentridge ////

« Arc / Procession (Develop, Catch Up, Even Surpass) », 1990

Comme le dévoile sans ambiguïté la crise grecque, l'un des enjeux politiques majeurs du néolibéralisme est celui de la propriété : la relation créancier-débiteur exprime un rapport de forces entre propriétaires et non-propriétaires des titres du capital. Des sommes énormes sont transférées des débiteurs (la majorité de la population) aux créiteurs (banques, fonds de pension, entreprises, ménages les plus riches).

La dette sécrète par ailleurs une morale qui lui est propre, à la fois différente et complémentaire de celle du travail. Le couple effort-récompense de l'idéologie du travail se voit doublé par la morale de la promesse (celle d'honorer sa dette) et de la faute (celle de l'avoir contractée). Ainsi que le souligne le philosophe allemand Friedrich Nietzsche, dans sa langue, le concept de *Schuld* (faute) – concept

fondamental de la morale – renvoie au concept très matériel de *Schulden* (dettes) (1). La campagne de la presse allemande contre les «parasites grecs», au début des années 2010, témoigne de la violence de la logique qu'instille l'économie de la dette. Les médias, les hommes politiques, les économistes semblent n'avoir qu'un message à transmettre à Athènes : «vous êtes fautifs», «vous êtes coupables». En somme, les Grecs se dorment la pilule au soleil tandis que les protestants allemands triment pour le bien de l'Europe et de l'humanité sous un ciel maussade. Cette présentation de la réalité ne diverge pas de celle qui fait des chômeurs des assistés ou de l'Etat-providence une «*mamma étatique*».

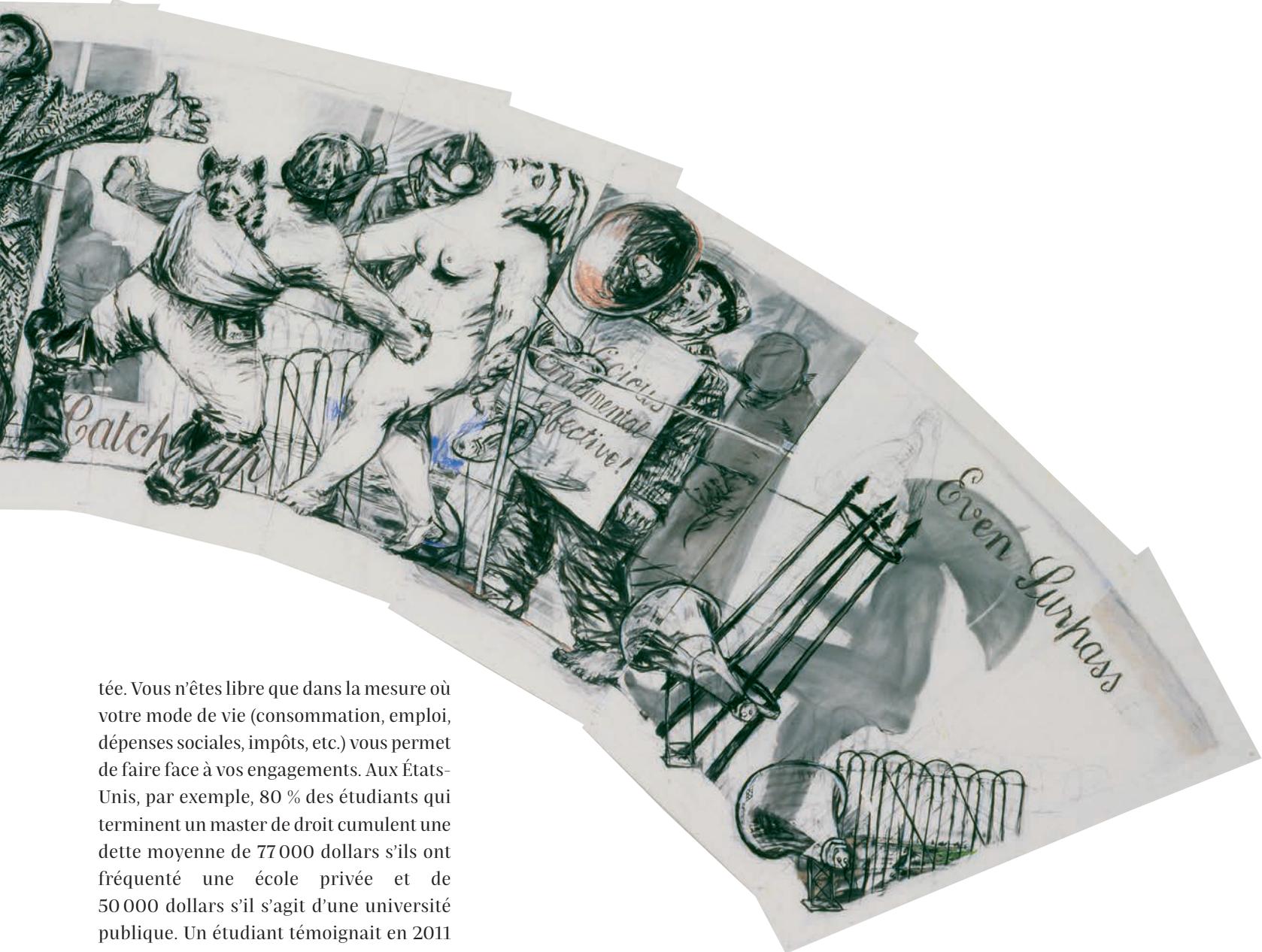
### Abdication officielle

Le pouvoir de la dette se présente comme ne s'exerçant ni par la répression ni par l'idéologie. « Libre », le débiteur n'a toutefois d'autre choix que d'inscrire ses actions, ses choix, dans les cadres définis par le remboursement de la dette qu'il a contrac-

(1) Friedrich Nietzsche, *La Généalogie de la morale*, Gallimard, Paris, 1966.

(2) Cité par Tim Mak dans «Unpaid student loans top \$1 trillion», Politico, 19 octobre 2011.

(3) Michel Foucault, «Le sujet et le pouvoir», dans *Dits et écrits*, tome IV, Gallimard, Paris, 2001.



tée. Vous n'êtes libre que dans la mesure où votre mode de vie (consommation, emploi, dépenses sociales, impôts, etc.) vous permet de faire face à vos engagements. Aux États-Unis, par exemple, 80 % des étudiants qui terminent un master de droit cumulent une dette moyenne de 77 000 dollars s'ils ont fréquenté une école privée et de 50 000 dollars s'il s'agit d'une université publique. Un étudiant témoignait en 2011 sur le site du mouvement Occuper Wall Street, aux États-Unis : «*Mon emprunt étudiant s'élève à environ 75 000 dollars. Bientôt, je ne pourrai plus payer. Mon père, qui avait accepté de se porter garant, va être obligé de reprendre ma dette. Bientôt, c'est lui qui ne pourra plus payer. J'ai ruiné ma famille en essayant de m'élever au-dessus de ma classe (2).*»

Le mécanisme vaut aussi bien pour les individus que pour les populations. Peu avant son décès, l'ancien ministre des finances irlandais Brian Lenihan déclarait : «*Dès ma nomination, en mai 2008, j'ai eu le sentiment que nos difficultés – liées au secteur bancaire et à nos finances publiques – étaient telles que nous avions pratiquement perdu notre souveraineté.*» En appelant l'Union européenne et le Fonds monétaire international (FMI) à l'aide, poursuivait-il, «*l'Irlande*

*abdiquait officiellement sa capacité à décider de son propre destin*» (*The Irish Times*, 25 avril 2011). L'emprise du créancier sur le débiteur rappelle la dernière définition du pouvoir chez Michel Foucault : action qui maintient comme «sujet libre» celui sur qui elle s'exerce (3). Le pouvoir de la dette vous laisse libre, mais vous incite – très instamment ! – à agir dans l'unique objectif d'honorer vos dettes (même si l'utilisation que l'Europe et le FMI font de la dette tend à affaiblir les débiteurs à travers l'imposition de politiques économiques qui favorisent la récession).

Mais la relation créancier-débiteur ne concerne pas uniquement la population actuelle. Tant que sa résorption ne passe pas par l'accroissement de la fiscalité ↗

**«Bientôt, mon père ne pourra plus payer ma dette, qu'il a reprise.  
J'ai ruiné ma famille en essayant de m'élever au-dessus de ma classe »**

## LE VOL DU TEMPS

sur les hauts revenus et les entreprises – c'est-à-dire par l'inversion du rapport de forces entre classes qui a conduit à son apparition –, les modalités de sa gestion engagent les générations à venir. En conduisant les gouvernés à promettre d'honorer leurs dettes, le capitalisme prend la main sur l'avenir. Il peut ainsi prévoir, calculer, mesurer, établir des équivalences entre les comportements actuels et les comportements à venir; bref, jeter un pont entre le présent et le futur. Ainsi, le système capitaliste réduit ce qui sera à ce qui est, le futur et ses possibles aux relations de pouvoir actuelles. L'étrange sensation de vivre dans une société sans temps, sans possibles, sans rupture envisageable trouve dans la dette l'une de ses principales explications.

Le rapport entre temps et dette, prêt d'argent et appropriation du temps par celui qui prête est connu depuis des siècles. Si, au Moyen Âge, la distinction entre usure et intérêt n'était pas bien établie – la première étant seulement considérée comme un excès du second (ah! la sagesse des anciens!) –, on voyait en revanche très bien sur quoi portait

*«Les usuriers sont des voleurs car ils vendent le temps qui ne leur appartient pas, et vendre un bien étranger, c'est du vol»*

(4) Jacques Le Goff, *La Bourse et la Vie. Économie et religion au Moyen Âge*, Hachette, Paris, 1986, p. 42.

(5) Cité par Jacques Le Goff, *ibid*.

le «vol» de celui qui prêtait l'argent et en quoi consistait sa faute : il vendait du temps, quelque chose qui ne lui appartenait pas et dont l'unique propriétaire était Dieu. Résumant la logique médiévale, l'historien Jacques Le Goff interroge : «*Que vend [l'usurier], en effet, sinon le temps qui s'écoule entre le moment où il prête et celui où il est remboursé avec intérêts ? Or le temps n'appartient qu'à Dieu. Voleur de temps, l'usurier est un voleur du patrimoine de Dieu (4).*» Pour Karl Marx, l'importance historique du prêt usurier tient au fait que, contrairement à la richesse consommatrice, celui-ci représente un processus générateur assimilable à (et précurseur de) celui du capital, c'est-à-dire de l'argent qui génère de l'argent.

### Avenir confisqué

Un manuscrit du XIII<sup>e</sup> siècle synthétise ce dernier point et le type de temps que le prêteur d'argent sapproprie : «*Les usuriers pèchent contre nature en voulant faire engendrer de l'argent par l'argent comme un cheval par un cheval ou un mulet par un mulet. De plus, les usuriers sont des voleurs car ils vendent le temps qui ne leur appartient pas, et vendre un bien étranger, malgré son possesseur, c'est du vol. En outre, comme ils ne vendent rien d'autre que l'attente de l'argent, c'est-à-dire le temps, ils vendent les jours et les nuits. Mais le jour, c'est le temps de la clarté, et la nuit, le temps du repos. Par conséquent, ils vendent la lumière et le repos. Il n'est donc pas juste qu'ils aient la lumière et le repos éternel (5).*

La finance veille à ce que les seuls choix et les seules décisions possibles soient ceux de la tautologie de l'argent qui génère de l'argent, de la production pour la production. Alors que, dans les sociétés industrielles, subsistait encore un temps «ouvert» – sous la forme du progrès ou sous celle de la révolution –, aujourd'hui, l'avenir et ses possibles, écrasés sous les sommes faramineuses mobilisées par la finance et destinées à reproduire les rapports de pouvoir capitalistes, semblent bloqués; car la dette neutralise le temps, le temps comme création de nouvelles possibilités, c'est-à-dire la matière première de tout changement politique, social ou esthétique.

Maurizio Lazzarato



#### Comité pour l'annulation de la dette illégitime (CADTM)

Né en 1990 et anciennement baptisé Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde, le CADTM milite pour la souveraineté des peuples, la solidarité internationale et la justice sociale. Opposé aux mécanismes de l'endettement des pays du Sud et aux politiques d'ajustement structurel, il travaille à l'«élaboration d'alternatives radicales» en matière de développement.

[www.cadtm.org](http://www.cadtm.org)

#### Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ)

Pendant un an, une escouade de journalistes a enquêté dans une quinzaine de pays sur les conséquences sociales et humaines des réformes imposées par la Banque mondiale, et analysé plus de 6 000 documents. Le compte rendu étoffé («*Evicted and abandoned : The World Bank's broken promise to the poor*») et la base de données associée sont disponibles sur le site de l'ICIJ.

[www.icij.org](http://www.icij.org)

#### Collectif pour un audit citoyen de la dette publique (CAC)

Regroupant des citoyens, des organisations syndicales et des associations, le CAC réfléchit aux moyens d'*«alléger [le] fardeau [de la dette] autrement qu'en asservissant les populations»* et entend porter «*au cœur de la société*» un «*large débat démocratique*» sur la question. Son site donne accès en particulier à une série de conférences et colloques en vidéos (dernière actualisation en 2017).

[www.audit-citoyen.org](http://www.audit-citoyen.org)

William Kentridge ///  
« Bird Catching, Set II »,  
(détail), 2006



COURTESY OF THE ARTIST AND MARIAN GOODMAN GALLERY

# Dettes d'hier...



*La dette n'est pas apparue avec la crise qui a balayé les pays européens à partir de 2010. Elle a ravagé les pays du Sud au cours des années 1980 et, à plusieurs reprises, facilité les efforts du « mur de l'argent » pour étouffer la gauche au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Connus depuis l'Antiquité, ses méfaits avaient alors conduit à imaginer des solutions efficaces pour libérer la société du monstre qu'elle avait créé.*

# « AMARGI », OU L'ARDOISE EFFACÉE

**La Mésopotamie antique avait compris un mécanisme économique dont les institutions financières internationales modernes semblent tout ignorer : il arrive qu'en s'obstinant à exiger le remboursement d'une dette un créancier finisse par fragiliser des acteurs dont dépendent pourtant son statut et sa survie. Plus futés, les monarques de Sumer préféraient passer l'éponge pour éviter les crises.**

PAR DAVID GRAEBER \*

**Au III<sup>e</sup> millénaire avant J.-C., on accorde non seulement des prêts commerciaux, mais aussi des prêts à la consommation - de l'usure au sens classique**

**L**es cités-États mésopotamiennes étaient dominées par des temples géants : c'étaient des institutions industrielles complexes et colossales, qui employaient souvent des milliers de personnes, des berger et des haleurs aux danseuses et aux prêtres administrateurs, en passant par les fileurs et les tisserands. Vers 2700 av. J.-C. au plus tard, des monarques ambitieux avaient entrepris de les imiter en créant des complexes de palais organisés de la même façon – à cette différence près que, si les temples se concentraient autour de la chambre d'un dieu ou d'une déesse, représentés par une statue sacrée qui était nourrie, vêtue et divertie par des serv-

teurs sacerdotaux comme si elle était en vie, les palais se structuraient autour des appartements d'un roi réel de chair et d'os. Sans aller en général jusqu'à s'autodéclarer dieux, les rois sumériens n'en étaient souvent qu'à deux doigts. Néanmoins, quand ils usaient de leurs pouvoirs cosmiques pour interférer dans la vie de leurs sujets, ils ne le faisaient pas en imposant des dettes publiques, mais en annulant les dettes privées.

Nous ne savons pas précisément quand ni comment sont nés les prêts à intérêt, puisqu'il est clair qu'ils sont antérieurs à l'écriture. Très probablement, les administrateurs des temples en ont conçu l'idée pour financer le commerce caravanière. Ces échanges étaient cruciaux : si la Mésopotamie antique, vallée fluviale extraordinairement fertile, produisait d'énormes excédents de grains et d'autres denrées et nourrissait d'immenses troupeaux qui alimentaient une grande industrie de la laine et du cuir, elle manquait presque totale-

ment de tout le reste. La pierre, le bois, le métal, l'argent même qu'on utilisait comme monnaie, tout cela devait être importé. Dès une très haute époque, donc, les administrateurs des temples ont pris l'habitude d'avancer des produits aux marchands locaux – agissant à titre privé ou eux-mêmes fonctionnaires des temples –, qui s'en allaient ensuite les vendre à l'étranger. L'intérêt n'était qu'un moyen pour les temples de prendre leur part des profits qui en résultait. Mais, une fois établi, le principe semble s'être vite diffusé. Avant longtemps, nous trouvons non seulement des prêts commerciaux, mais aussi des prêts à la consommation – de l'usure au sens classique du terme. On constate qu'en 2400 av. J.-C. il était déjà courant de voir les administrateurs locaux, ou de riches marchands, consentir aux paysans en difficulté financière des prêts garantis par un nantissement, puis s'approprier peu à peu leurs biens s'ils ne pouvaient pas rembourser. Ils commençaient en général par le grain, les moutons, les chèvres et les meubles, puis passaient aux champs et aux maisons, ou, à ce même stade ou en dernier recours, aux membres de la famille. Les serviteurs, s'il y en avait, s'en allaient vite, suivis par les enfants, les épouses et, dans quelques cas extrêmes, jusqu'à l'emprunteur lui-même. Tous étaient réduits à l'état de péons, pas tout à fait des esclaves mais presque, contraints à servir à perpétuité dans la maison du créancier – ou parfois dans les temples ou les palais eux-mêmes. En théorie, bien sûr, ils



Blu //// « La Punta »,  
Valence (Espagne), 2018

\* Anthropologue et économiste (1961-2020), auteur de *Dette. 5000 ans d'histoire* (Les Liens qui libèrent, 2013), dont ce texte est tiré.

pouvaient tous être rachetés à tout moment, si l'emprunteur remboursait l'argent, mais il est évident que plus on arrachait de ressources à un paysan, plus il lui devenait difficile de payer.

Les effets étaient tels qu'ils menaçaient souvent la société d'éclatement. Si, pour une raison quelconque, une récolte était mauvaise, un gros pourcentage de la paysannerie tombait en pénage. Les familles étaient brisées. Très rapidement, les terres étaient abandonnées, car les fermiers endettés quittaient

leurs maisons par peur de la saisie et rejoignaient des bandes semi-nomades aux confins du désert, sur les franges de la civilisation urbaine.

Confrontés au risque d'un effondrement complet de l'ordre social, les rois sumériens, puis babyloniens, annonçaient périodiquement des amnisties générales : ils «effaçaient l'ardoise», comme dit l'historien Michael Hudson (1). Ces décrets déclaraient en général nulles et

non avenues toutes les dettes en cours contractées pour la consommation (les dettes commerciales n'étaient pas concernées), rendaient toutes les terres à leurs propriétaires initiaux et autorisaient tous les péons à rentrer dans leur famille. Il devint vite habituel que les rois fassent ce genre de déclaration à

leur avènement, et beaucoup se sont vus contraints de la répéter périodiquement au cours de leur règne.

Au pays de Sumer, on appelait ces décrets des «déclarations de liberté», et il est révélateur que le terme sumérien *amargi*, le premier mot signifiant «liberté» dans toutes les langues humaines connues, ait pour sens littéral «retour chez sa mère» – puisque c'est cela que l'on permettait enfin aux péons en les affranchissant.

Michael Hudson soutient que les rois de Mésopotamie n'étaient en position d'agir ainsi qu'en raison de leurs prétentions cosmiques : en prenant le pouvoir, ils se voyaient littéralement en train de recréer la société humaine, et ils pouvaient donc effacer l'ardoise de toutes les obligations morales antérieures.

(1) Michael Hudon «Reconstructing the origins of interest-bearing debt and the logic of clean slates», dans Michael Hudon et Marc Van de Mieroop (sous la dir. de), *Debt and Economic Renewal in the Ancient Near East*, CDL Press, Bethesda, 2002.

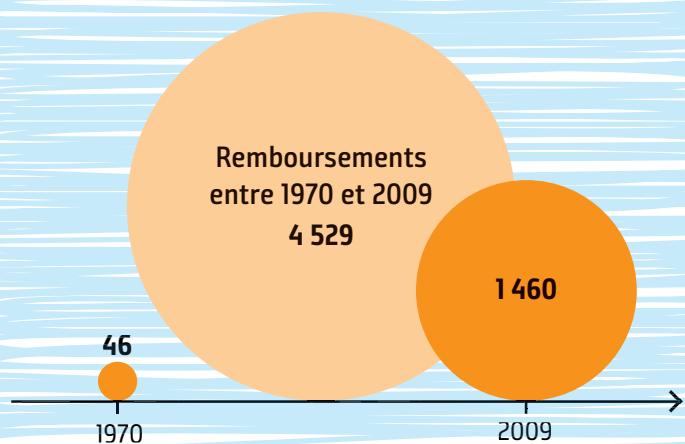


# LA DETTE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Deux mécanismes sont à l'origine de l'explosion de la dette des pays du tiers-monde dans les années 1970 et 1980 : la facilité avec laquelle les banques du Nord ont prêté à des régimes non démocratiques ; la soudaine hausse des taux d'intérêt décrétée par Washington en 1979. Libellés en dollars, les montants dus s'envolent soudain, et un boulet inamovible entrave bientôt le progrès des capitales du Sud. Y compris après leur transition démocratique.

## Les remboursements sans fin de la dette publique

Dette extérieure publique des pays en développement en milliards de dollars

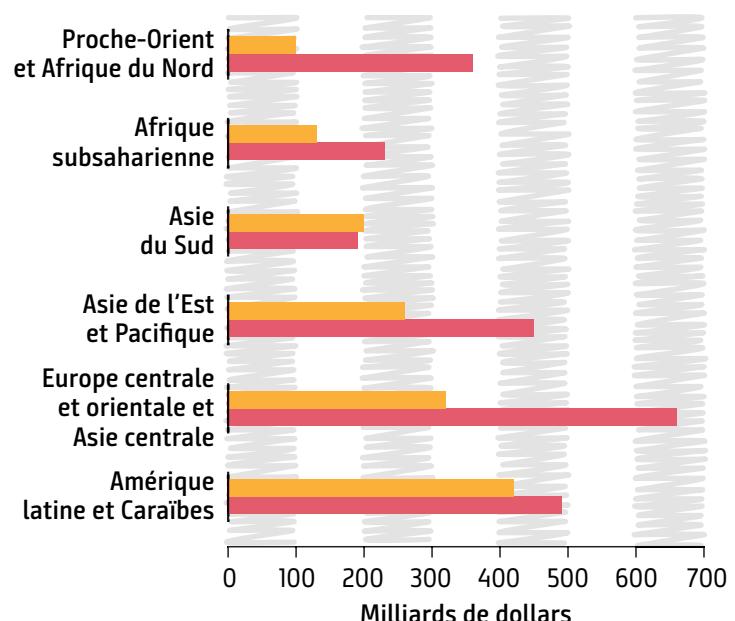


Alors que les citoyens des pays européens, accablés par la dette à la suite du sauvetage du secteur financier en 2008-2009, s'interrogent sur la légitimité du fardeau qui pèse sur leurs épaules, les nations du Sud se posent une autre question : combien de fois faut-il rembourser la même dette ? En effet, lorsque le taux d'intérêt appliqué à un prêt dépasse le taux de croissance du pays débiteur, le montant de la dette finit par dépasser – et de loin – la somme initialement perçue. C'est l'*« effet boule de neige »*.

## Les dépôts des riches dans les banques du Nord

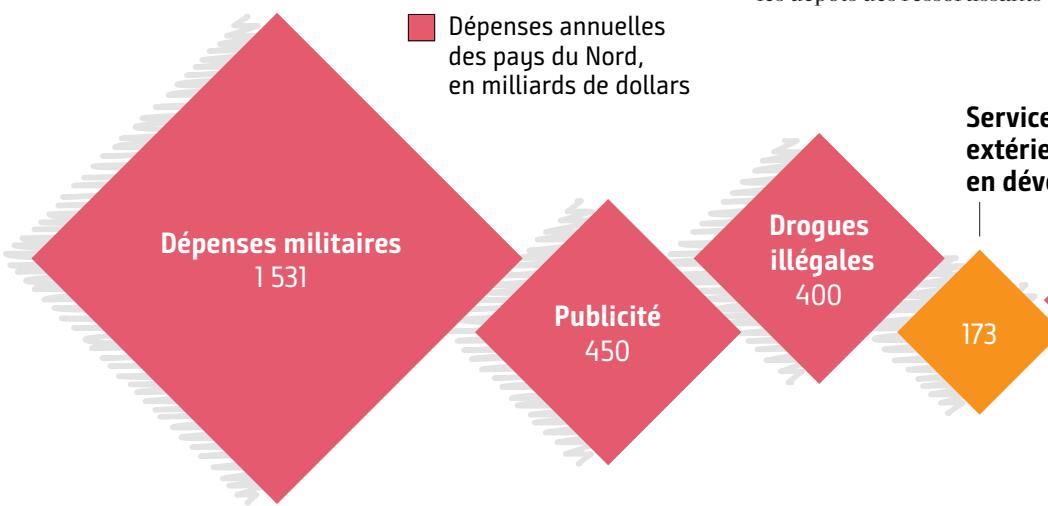
Dette extérieure publique en 2008

Dépôt des riches dans les banques du Nord en 2007



## Les dépenses des uns, la dette des autres

Dépenses annuelles des pays du Nord, en milliards de dollars



## Service de la dette extérieure publique des pays en développement<sup>1</sup>

Dépenses pour les chiens et les chats en France  
4,5

1. Somme que doivent payer chaque année les pays en développement.

Source :  
Damien Millet et Éric Toussaint (sous la dir. de),  
*La Dette ou la Vie*, CADTM, Aden, juin 2011.

## Le budget fédéral brésilien en 2019

2 711 milliards de reais  
(414,75 milliards d'euros)

Répartition du budget fédéral brésilien par poste, en pourcentage du total

= 1 %

Intérêts et amortissements de la dette  
38,3 %

Justice  
1,5 %

Transfert vers les États et les municipalités  
10,5 %

Santé  
4 %

Agriculture  
0,5 %

Sécurité sociale  
25 %

Éducation  
3,5 %

Protection sociale  
3,5 %

Emploi  
2,5 %

Autres frais spéciaux  
4,5 %

Défense  
3 %

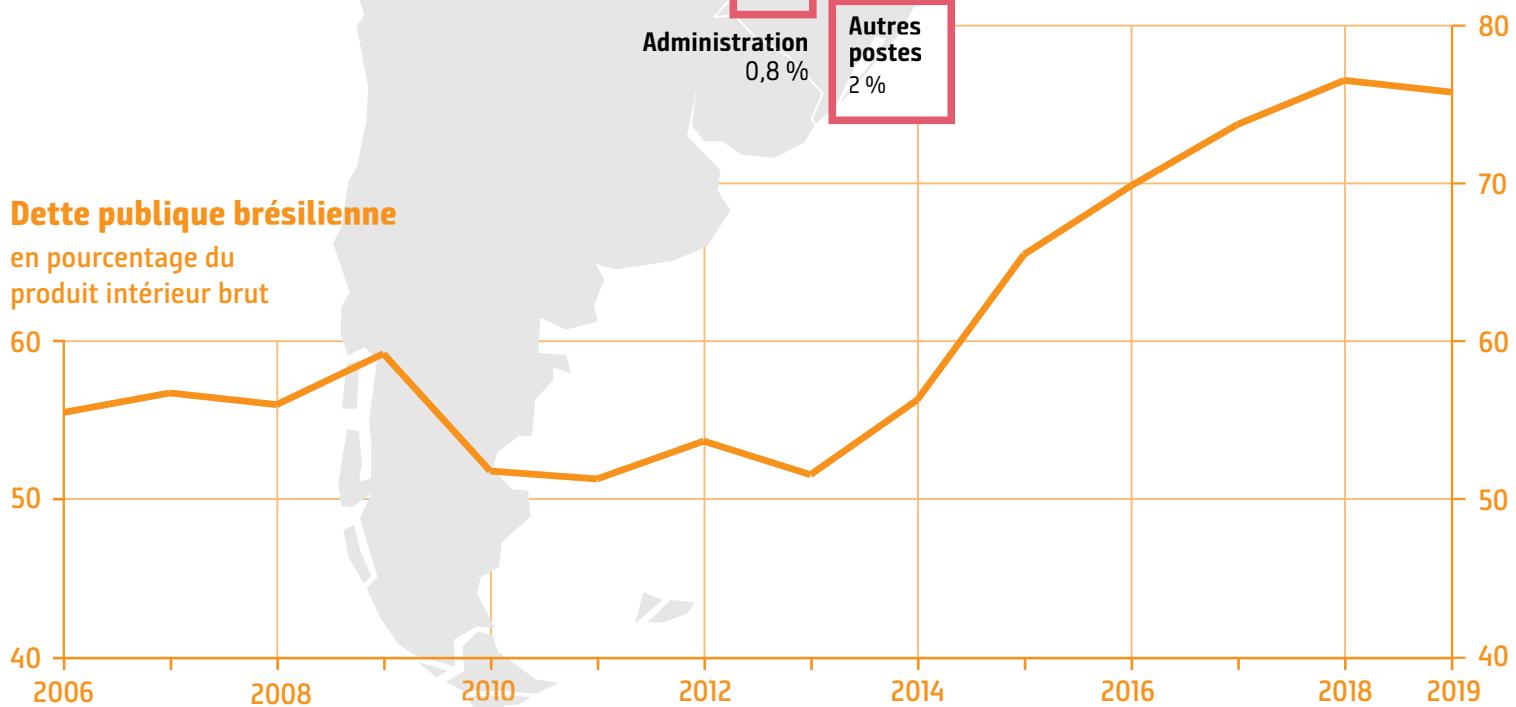
Administration  
0,8 %

Autres postes  
2 %

Source :  
Banque centrale du Brésil, 2020.

Chaque année, la plus grande partie du budget fédéral brésilien est allouée au remboursement de la dette publique, détenue à 80 % par les vingt mille familles les plus aisées du pays. Autrement dit, les impôts que paient les plus pauvres – notamment la taxe sur la valeur ajoutée, particulièrement inégalitaire – servent avant toute chose à enrichir les nantis. Avant de parvenir au pouvoir, avec l'élection de M. Luiz Inácio Lula da Silva, en 2002, le Parti des travailleurs (PT, gauche) avait promis de briser un tel piège. Une fois au pouvoir, il y renonça.

### Dette publique brésilienne en pourcentage du produit intérieur brut



# LE CARTEL DES GAUCHES SE FRACASSE

En 1924, une coalition entre, notamment, radicaux et socialistes parvient au pouvoir à Paris : le Cartel des gauches. Rapidement, elle se heurte à de formidables obstacles matériels ainsi qu'aux limites politiques, institutionnelles et économiques qui condamnaient, dès le début, son action. Au premier rang de ces difficultés, l'endettement de la France et l'intransigeance du « mur de l'argent ».

PAR SERGE HALIMI \*

**Q**uelques chiffres suffisent pour illustrer l'état du pays au moment où le Cartel parvient aux affaires. La dette publique – 335 milliards de francs – s'est accrue de 10 % par an chacune des trois années précédentes. L'accroissement de ce fardeau n'a pas été entièrement affecté au souci louable – et économiquement sain – de reconstruire le pays et d'investir pour l'avenir. Persévérand dans la voie suivie depuis 1914, les gouvernements conservateurs du Bloc national au pouvoir depuis 1919 ont en effet refusé d'équilibrer les dépenses publiques et les recettes, laissant alors à l'inflation et à l'endettement la charge de boucler les comptes. En 1924, les charges d'intérêt représentent dix fois le montant de 1914. Et une fraction importante de la dette, souscrite à court terme (six mois ou un an), doit donc être remboursée (ou resouscrite) à ce rythme d'enfer. En 1924, « *le mur d'argent n'est pas seulement une image; le capital commande la politique du pays (1)* ».

La décomposition financière du pays ne permet plus d'éviter une dévaluation sévère de la monnaie et, par ce biais, une réduction à un niveau supportable du fardeau de la dette (qui serait alors remboursée en francs dévalués).

Une telle politique, certes courageuse, risque aussi d'être cruelle : des millions de petits épargnants qui ont confié leur argent à l'État pour couvrir l'effort de guerre se verront grugés par cette alchimie à rebours : l'argent qu'on leur rendra ne leur permettra de racheter qu'entre le tiers et le quart de l'or qu'ils ont prêté avec tant de confiance patriotique.

*Les gouvernements conservateurs ont refusé d'équilibrer les dépenses publiques et les recettes, laissant filer l'inflation et l'endettement*

l'effort de guerre se verront grugés par cette alchimie à rebours : l'argent qu'on leur rendra ne leur permettra de racheter qu'entre le tiers et le quart de l'or qu'ils ont prêté avec tant de confiance patriotique.

[*Le président du Conseil Édouard*] Herriot était donc en droit de qualifier de « *dramatique* » un legs qu'il n'aurait dû accepter que sous bénéfice d'inventaire public et rapide. Allant plus loin que lui, et laissant entrevoir certaines des raisons inavouées qui avaient conduit les socialistes à se récuser lorsqu'on les invitait à s'embarquer sur le rafiot du Cartel, [Léon] Blum s'interrogea à voix haute avant l'élection [de mai 1924] : « *J'en viens aujourd'hui à me demander (...) dans quelle mesure le dégât est réparable. [Raymond] Poincaré [dirigeant du Bloc national et président du Conseil de 1922 à 1924] tombera (...) en laissant derrière lui tant de ruines que ses successeurs ne pourront peut-être plus les relever (2).* »

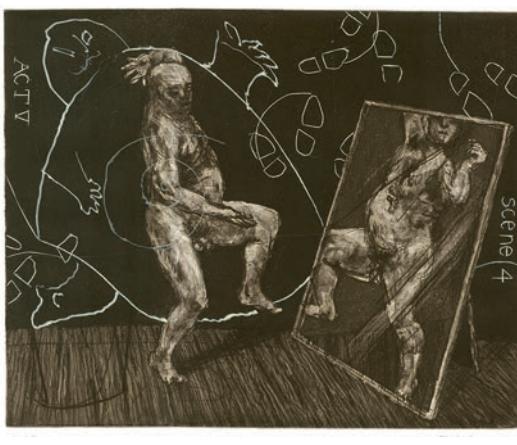
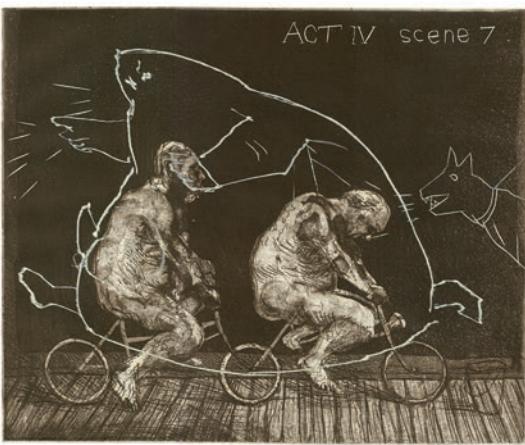
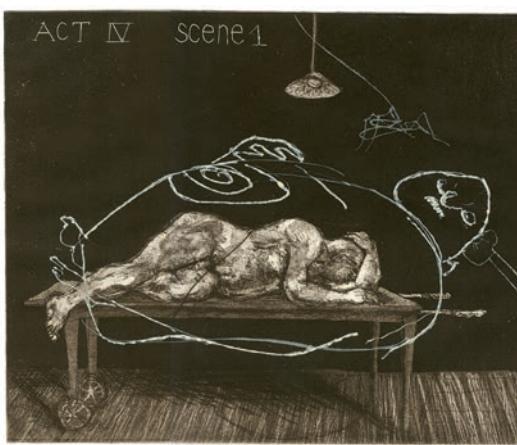
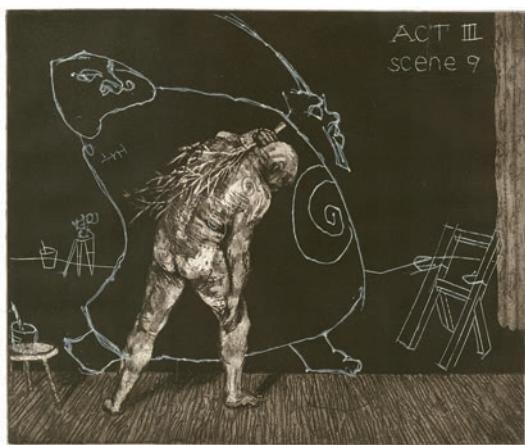
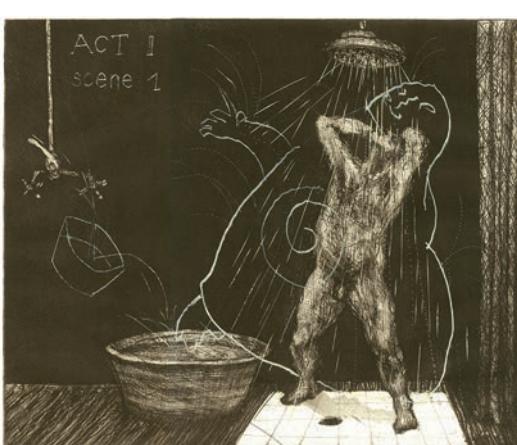
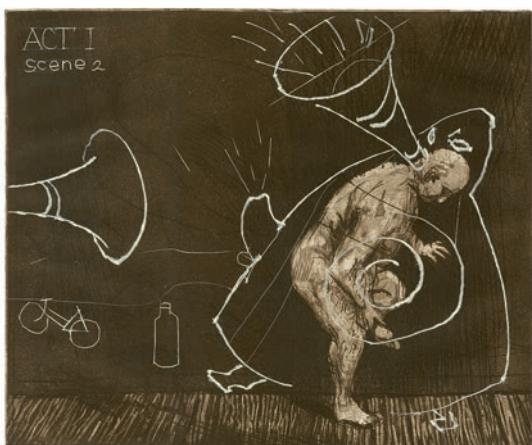
## « L'Allemagne paiera ! »

L'« incapacité », l'« imprévoyance » et l'« agitation » du Bloc national découlaient d'une croyance singulière qui dominait la pensée de Poincaré, celle de la droite et celle de nombreux radicaux (dont Herriot au départ) : « *L'Allemagne paiera !* » À la fin de la guerre [de 1914-1918], [Georges] Clemenceau avait stipulé l'obligation morale, diplomatique et financière du pays vaincu en évoquant l'ouverture d'un « *compte terrible de peuple à peuple* » qui devrait être réglé. Par la suite, « *l'Allemagne paiera !* » devint cette rengaine qui permettait de résoudre – ou plus souvent d'évacuer – tous les problèmes qui se posaient. Même s'il est devenu aujourd'hui banal de dénoncer l'irresponsabilité de l'exigence, il faut reconnaître qu'elle n'était pas absurde a priori : la France avait subi l'essentiel des destructions de la guerre, et les Français, Blum compris, attribuaient à l'Allemagne la responsabilité du conflit. Mais le plus important tenait au précédent de 1870. À l'époque, la France avait réglé très vite le montant intégral des réparations exigées par [le chancelier Otto von] Bismarck, un montant « *représentant beaucoup plus que ce que la guerre avait coûté aux Allemands : ce n'était pas une simple "indemnité", c'était un tribut (3)* ».

Mais c'est sur le strict plan de la logique économique que l'exigence de réparation

\* Ce texte est tiré de *Quand la gauche essayait*, Agone, Marseille, 2017 (1<sup>re</sup> éd. : 1993).

# CONTRE LE « MUR DE L'ARGENT »



ne tenait pas la route. L'économiste britannique John Maynard Keynes l'avait compris dès le départ : le traité de Versailles reposait sur une suite de prévisions audacieuses concernant la capacité allemande de « payer ». Pour que l'Allemagne pût acquitter le montant qu'on lui imputa, il eût fallu qu'elle fût forte économiquement, à la fois capable de produire à l'intérieur et de vendre à l'étranger. Seuls les surplus de sa balance commerciale auraient pu ensuite épouser la dette infligée par le traité de Versailles. Mais ici, la logique psychologique et stratégique interdisait le succès de l'impératif commercial et financier. L'économie forte qui eût permis que l'Allemagne « paie » ouvrait la voie de sa résurrection industrielle et militaire, d'une troisième manche dépassageant le vainqueur de 1870 et celui de 1918. La Grande-Bretagne ne souhaitant pas de concurrent économique et la France redoutant un voisin redevenu puissant, l'Allemagne ne paya pas, ou pas grand-chose.

## Une Banque de France sous influence

En 1924, la Banque de France n'était pas encore le relais du Trésor public. Bien qu'elle fût dirigée par un gouverneur nommé par l'exécutif, son conseil de régence représentait en fait les deux cents plus grosses fortunes du pays, ces « deux cents familles » contre lesquelles la gauche se montra toujours plus vociférante qu'efficace. Certains de ces régents – s'en étonnera-t-on ? – n'accueillirent pas avec des transports d'al-

(1) Alfred Sauvy, *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, Fayard, Paris, 1965.

(2) Léon Blum, *Le Populaire*, Paris, 9 mars 1924.

(3) Jean-Pierre Azéma et Michel Winock, *La Troisième République*, Calmann-Lévy, Paris, 1978.

## LE CARTEL DES GAUCHE SE FRACASSE CONTRE LE « MUR DE L'ARGENT »

William Kentridge ///  
« Traité d'arithmétique  
(Here it Ended Further) », 2007

légresse la victoire du Cartel. Et, compte tenu de la faiblesse d'un gouverneur qu'Herriot préfera ne pas remplacer, ces adversaires, notamment François de Wendel (un homme qui fut tout à la fois maître du Comité des forges, régent de la Banque de France, tombeur d'Herriot et enfin chroniqueur de ses propres exploits), détenaient une influence importante sur les politiques de la Banque de France. Ils pouvaient par ce biais déterminer la marge de manœuvre du nouveau gouvernement.

Comment Herriot a-t-il pu se laisser enfermer dans une situation qui l'obligerait chaque mois, chaque semaine, à supplier les régents qu'ils lui versent les quelques millions lui permettant de tenir jusqu'à la prochaine supplique ? La réponse doit beaucoup aux institutions françaises de l'époque et à ce libéralisme économique qui déjà interdisait à l'État d'agir autrement qu'en notaire des grands équilibres. Mais on ne peut pas nier que le « *lacet qu'Herriot et son ministre des finances se sont passé eux-mêmes autour de leur cou – et dont les régents tiennent le bout* (4) » – fut la conséquence des choix que la gauche refusa de faire.

D'abord et avant tout les impôts. Lorsque le Cartel vient au pouvoir, il lui est difficile d'accroître le prélevement sur les revenus quelques jours après la conclusion d'une campagne pendant laquelle il a beaucoup dénoncé les augmentations décidées par Poincaré. Alors, un impôt sur le capital ? Le Parti radical y est officiellement favorable. Compte tenu de sa pratique habituelle, cela laisse penser qu'il ne fera rien pour qu'il soit adopté.

Le Cartel ne proposera cet impôt qu'en avril 1925, lorsqu'il fut certain qu'il ne serait pas voté. Le projet présenté au Parlement semble conçu pour permettre à un gouvernement qui a conduit une politique financière de droite de prétendre « *tomber à gauche* ». Ses rédacteurs font à peine semblant d'avoir lu le texte ridicule dont ils ont la hardiesse de réclamer qu'il devienne loi. La « *contribution exceptionnelle* » de 10 % sur le capital sera « *volontaire* » au départ. Si les volontaires se montrent trop rares, l'impôt deviendra obligatoire... On le voit, il faut toute l'audace de mémorialiste d'Herriot pour imputer le rejet de son projet bâclé et absurde à « *la France, pays le plus réactionnaire du monde* (5) ».

**Capitulation sur le front fiscal**  
Vicié sur le plan technique, le projet est aussi politiquement condamné.



Le gouvernement a tant attendu avant d'agir que le nouvel impôt paraît plus solder les erreurs de gestion de la gauche que les déficits de la droite. L'historien Alfred Sauvy souligne : « *Une telle mesure aurait dû être proposée dès le début de la législature, lorsque le gouvernement, émanation du suffrage universel, disposait d'un crédit suffisant pour en imposer quelque peu au Sénat* (6). »

Mais, puisque Herriot a jugé dès le départ qu'il lui faudrait avant tout gagner la « confiance » des détenteurs de fortune, il ne peut que capituler sur le front fiscal : pour le patronat et pour ses épigones de la finance, les impôts sont soit inutiles, lorsque la situation est bonne, soit perturbateurs du nécessaire retour à la « confiance », lorsque la crise est là.

Si de nouveaux impôts ne sont pas votés, le ministère des finances est contraint de manœuvrer dans le cadre des paramètres définis en accord avec la Banque de France. Mais, pour être clair, ce « choix » revient à consentir à sa propre asphyxie, vu la proximité étouffante des plafonds à ne pas dépasser.

#### **Ignorance des mécanismes de la finance**

Lorsque Herriot entre à Matignon, ce qui reste de ligne de crédit utilisable par son gouvernement ne représente que 15 millions de francs, et la circulation monétaire atteint déjà 40,4 milliards, alors que la limite autorisée par la loi est de 41 milliards. Pour ceux qui ne cessent de décrier les « caisses pleines » que la gauche viderait sans délai, rappelons que les recettes fiscales de la France s'élèvent à cette époque à 30 milliards de francs par an (15 millions n'en représentent donc que 0,05 %).

Herriot n'a le choix qu'entre deux options. Ou bien il maintient la barre d'un itinéraire impossible afin de faire la preuve que la gauche ne se dédira pas de l'engagement à la fois souscrit et violé par d'autres – de défendre la religion du franc fort. Cela revient à accepter que l'État n'ait aucune marge ↗

(4) Jean-Noël Jeanneney, *François de Wendel en République*, Seuil, Paris, 1976.

(5) Édouard Herriot, *Jadis, d'une guerre à l'autre*, Flammarion, Paris, 1952.

(6) Alfred Sauvy, *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, op. cit.

## **Fais-moi peur !**



« *Le temps de la facilité est terminé.* »

Raymond Barre, premier ministre, en 1976.

La dette atteint 16 % du produit intérieur brut (PIB).

« *Il y a péril national.* »

Alain Juppé, premier ministre, en 1995.

La dette atteint 56 % du PIB.

« *S'il s'agissait d'une entreprise, [la France] serait au bord du dépôt de bilan.* »

François Bayrou, président de l'Union pour la démocratie française (UDF), en 2004.

La dette atteint 66 % du PIB.

« *La réalité c'est qu'effectivement, comme je l'ai dit, depuis vingt-cinq ans, il faut que nos auditeurs le sachent, on a vécu, effectivement, progressivement, au-dessus de nos moyens. Vingt-cinq ans ! La machine s'est emballée.* »

Thierry Breton, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, 2005.

La dette atteint 67,4 % du PIB.

« *La dette publique est devenue insoutenable.* »

Ségolène Royal, candidate du Parti socialiste (PS) à la présidentielle de 2007.

La dette atteint 64,6 % du PIB.

« *Je suis à la tête d'un État qui est en situation de faillite.* »

François Fillon, premier ministre, en 2008.

La dette atteint 68 % du PIB.

« *M. Michel Pébereau a (...) indiqué qu'il fallait tirer les conséquences de la situation actuelle, à savoir, d'une part, revenir aussi tôt que possible dans une trajectoire de retour à l'équilibre des finances publiques et, d'autre part, poursuivre les efforts entrepris pour accroître l'efficacité de la dépense publique.* »

Rapport du Sénat, en 2009.

Le sauvetage des banques, dont BNP Paribas (qu'a longtemps dirigée M. Pébereau), vient de faire bondir la dette à 83 %

« *Sur les déficits et sur la dette, on ne peut plus continuer comme ça !* »

Jean-François Copé, président du groupe Union pour un mouvement populaire (UMP) à l'Assemblée, en 2010.

La dette atteint 85 % du PIB.

## LE CARTEL DES GAUCHES SE FRACASSE CONTRE LE « MUR DE L'ARGENT »

de manœuvre financière, budgétaire ou sociale. Ou bien, reconnaissant la futilité d'une telle orientation, le Cartel essaie d'imprimer au pays une nouvelle politique qui, elle, sera fondée sur des contraintes définies de manière réaliste. En se portant sur la première option, Herriot s'est condamné.

La gauche de l'époque ne sut pas comprendre que la fermeté ne se prouve pas en menant la politique de ses adversaires avec plus d'acharnement qu'ils n'en ont démontré eux-mêmes. Au lieu de remettre en cause l'idée que la puissance d'un pays se mesure à la valeur de sa monnaie, et la force d'un caractère au respect d'engagements déraisonnables pris par d'autres, Herriot choisit de se terrer comme un « poilu » devant Verdun. Il citera d'ailleurs Étienne Clémentel, son premier ministre des finances : «*J'estimais que le meilleur moyen de se battre est de défendre la première tranchée, d'y tenir jusqu'au bout et non pas de commencer l'action par un repli même stratégique (7).*» Mais le combat étant sans espoir et la « première tranchée » indéfendable, «tenir jusqu'au bout» revenait à ne pas tenir longtemps.

Et pendant les quelques mois de calvaire de son ministère, Herriot va onduler entre la supplique au capital et la mise en accusation de «*l'homme d'argent, (...) deus ex machina de la politique moderne, véritable maître des démocraties proclamées souveraines* (8)». À la source de ce comportement erratique, on retrouve souvent une ignorance des mécanismes de la finance, ignorance redoutable dans le cas de la gauche puisque c'est elle, et non la droite, qui cherche – ou cherchait – à modifier le statu quo, chose par définition plus difficile que de le laisser opérer sans s'en mêler. Mais, comme le note [l'historien Jean-Noël] Jeanneney : «*Le gouvernement du Cartel se*

*trouva peu à peu étouffé [par un] étroit réseau de contraintes financières, intellectuelles, psychologiques et politiques. Il le fut faute d'avoir su, d'avoir pu, d'avoir voulu d'entrée de jeu changer les règles, dénoncer les fétiches et expliquer au pays le danger des dogmes financiers qui étaient à la source de tout le système : faute à vrai dire de l'avoir compris lui-même (9).*»

### Le « sauveur du franc »

La gauche avait juré de se terrer dans la «tranchée» de la défense du franc. En juillet 1926, lorsque tombe le second cabinet Herriot, la monnaie nationale ne représente pourtant plus que 31 % de sa valeur de mai 1924; et le pays paraît sur la voie de la désintégration monétaire qui a failli emporter l'Allemagne trois ans plus tôt. La faillite d'Herriot aura au moins cet effet : elle transforme Poincaré en «sauveur du franc». Jaugé à l'aune des deux années de Cartel, le médiocre président du Conseil de 1922-1924 se transmua en homme miracle. Herriot, que son passage à Matignon n'a pas instruit de la différence entre sorcellerie et finance, relèvera avec tristesse et envie que, «*dès que le ministère Poincaré est constitué, tout péril immédiat disparaît comme par enchantement*». Il n'y eut là pourtant aucune magie. Le retour de la droite aux affaires calme aussitôt une spéculation qui avait déjà entraîné la monnaie nationale en deçà de sa valeur réelle. Et, dès que la tendance se renverse, Poincaré peut décider de stabiliser le franc à un cours qui ne représente que la moitié de celui de 1924 et le cinquième de celui de 1914. L'État réduit d'un seul coup de plume sa dette de 80 %. Les créanciers, que l'on remboursera en francs dévalués, se verront simplement promettre qu'on ne recommencera plus jamais à les gruger de cette manière. Du coup, rassurés, ils prêteront encore à ce Poincaré qui les a «sauvés» au prix fort. Reste qu'à défaut d'être agréable aux rentiers la décision fut bonne. En revalorisant l'encaisse or de la Banque de France, elle apurera la dette de l'État.

Si la gauche avait décidé une dévaluation de cet ordre, on l'eût jugée spoliatrice. C'est parce qu'elle vint de Poincaré qu'elle devint un miracle.

Serge Halimi

(7) Édouard Herriot, *Jadis, d'une guerre à l'autre*, op. cit.

(8) *Ibid.*

(9) Jean-Noël Jeanneney, *François de Wendel en République*, op. cit.



DANS LES ARCHIVES /// MARS 1989 /// PAR CLAUDE JULIEN \*

## Vive les «modernes» !

**Directeur du «Monde diplomatique» de 1973 à 1990, Claude Julien analyse en mars 1989 les mécanismes de la mondialisation libérale, alors en phase d'accélération. Au premier rang des déséquilibres qui apparaissent, l'explosion de la dette contractée par les pays du tiers-monde. Miracle de la logique des taux d'intérêt, celle-ci continue à enfiler alors même qu'elle a été plusieurs fois remboursée.**

**M**odernes! Ils sont «modernes». À leurs yeux, progrès et modernité se manifestent-ils par cette étonnante prolifération de percées scientifiques, d'innovations techniques, d'audaces dans la pensée et dans l'expression littéraire, picturale, musicale? Fidé! Le seul véritable progrès, qui commande tous les autres, réside dans la libre circulation des capitaux, dans la possibilité de multiplier sa fortune sur un simple coup de Bourse, dans l'irrésistible envolée d'une action savamment bichonnée. Tout le reste n'est qu'archaïsmes.

Ainsi l'essor du Dow Jones témoignerait non seulement de la vitalité de Wall Street mais aussi, et surtout, de la «modernité» de l'économie américaine. *Time* note pourtant que cet affairisme frénétique s'effectue au détriment des investissements à long terme, des salariés, de la localité dans laquelle l'entreprise est installée, et finalement du contribuable, puisque les intérêts sur ces emprunts sont déductibles du revenu imposable (1). Qu'importe. Ce système fou a permis à l'indice Dow Jones de grimper vertigineusement sous le règne de Ronald Reagan [1981-1989].

Justine Smith ////  
«Specimen Anemone  
Nemrosa II»

(1) *Time*, New York,  
5 décembre 1988.

(2) NDLR. Célèbre  
contrebandier français  
(1725-1755).

(3) Cf. le bulletin du FMI,  
Washington, DC,  
16 janvier 1989. Un an  
plus tôt, la dette du tiers-  
monde était de  
1281 milliards de dollars.

(4) Banque mondiale,  
«World debt tables»,  
Washington, DC, édition  
1988-1989.

(5) *Financial Times*,  
Londres, 2 février 1989.



\* Directeur du *Monde diplomatique* de 1973 à 1990, décédé en 2005.

Enfant de son siècle, Louis Mandrin (2) opérait, à partir de la Savoie, sur un territoire restreint. Ses héritiers ont à la fois «modernisé» les méthodes et élargi leur champ d'action. La planète est à eux. Plus grande la masse, plus gros les profits. Inquiets mais indulgents à l'égard de la dette des États-Unis (endettement intérieur [pouvoirs publics, ménages, entreprises] de 7 500 milliards de dollars, à quoi s'ajoute une dette extérieure de 500 milliards), ils se montrent intraitables pour celle du tiers-monde, pourtant six fois moins importante : 1 320 milliards de dollars (3). Or, malgré tout ce qui les distingue, elles ont en commun une caractéristique essentielle : ni l'une ni l'autre ne seront jamais remboursées.

Situation désespérée? Bien au contraire, puisqu'elle permet aux pays industrialisés de vivre au-dessus de leurs moyens. Pour la période 1985-1987, le transfert net de ressources des pays les plus lourdement endettés vers leurs créateurs a représenté 74 milliards de dollars (4). Chiffre trop énorme pour ne pas être abstrait. L'exemple d'une région le rendra plus concret. Avec une dette totale qui atteint 415 milliards de dollars, l'Amérique latine, en cinq ans, a déboursé 120 milliards de plus qu'elle n'a reçu en nouveaux prêts (5). Le Venezuela doit 33 milliards de dollars; en 1988, bien que ses revenus pétroliers aient chuté de 6 milliards de dollars, il a quand même remboursé 5,6 milliards, soit 70 % de ses recettes d'exportation.

Son nouveau président, Carlos Andrés Pérez [1974-1979 et 1989-1993], souhaite ramener ce taux à 20 %. Quel économiste, quel gestionnaire réaliste lui donnerait tort? Pour avoir fixé ce seuil à 10 %, le Pérou s'est pourtant attiré les foudres de la communauté financière internationale. De même le Brésil, avec une dette de 115 milliards de dollars, a payé en 1988 un peu plus

## Vive les « modernes » !

de 9,9 milliards d'intérêts et souhaite ramener ce chiffre à 5 milliards environ (6); en attendant, il bloque les salaires, dévalue sa monnaie de 16,4 %, licencie soixante mille fonctionnaires (7). Il faut bien, comme dit le Fonds monétaire international (FMI), respecter les «grands équilibres».

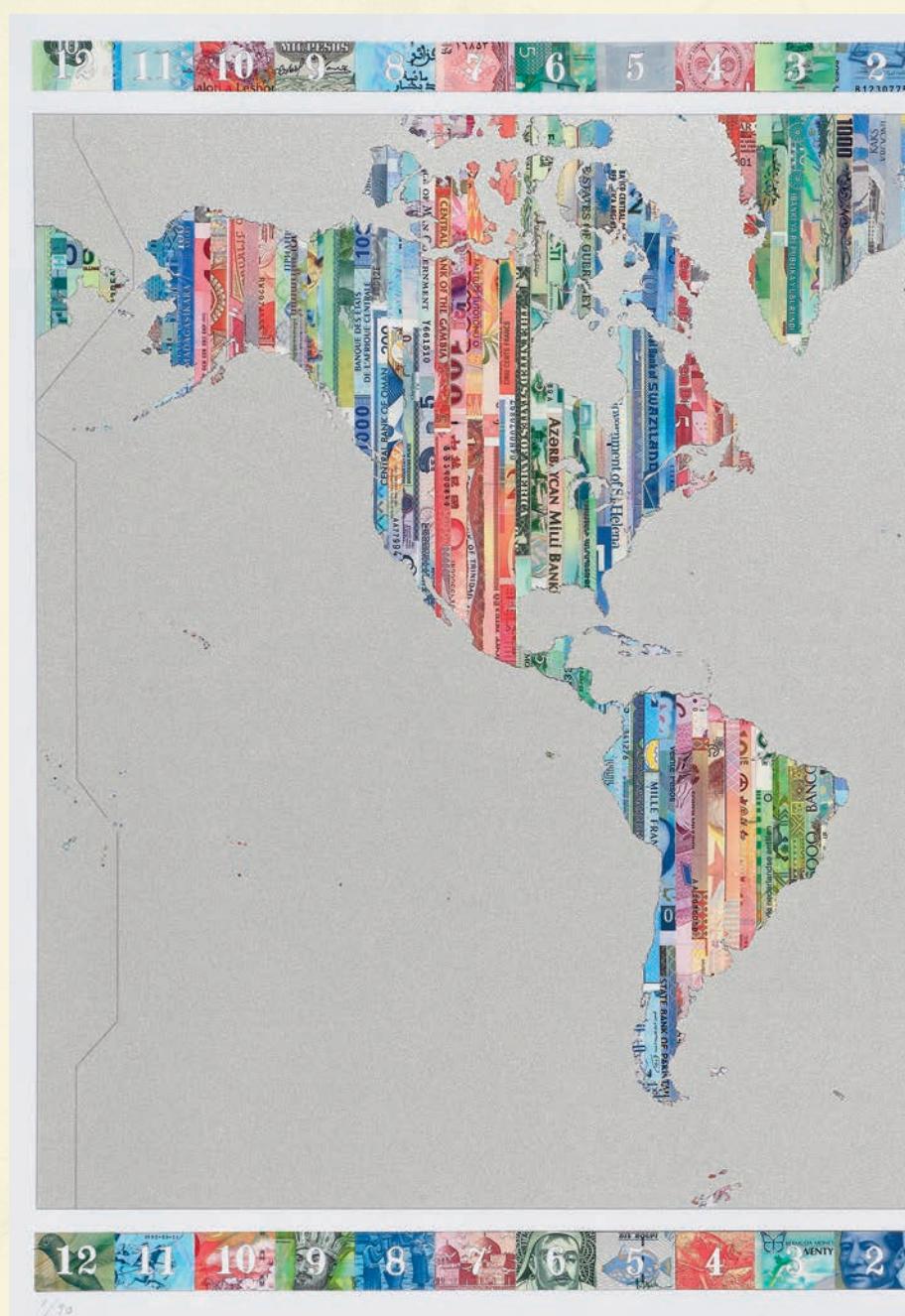
En janvier [1989], les présidents de sept républiques latino-américaines (8) ont adressé au groupe des sept pays démocratiques les plus industrialisés (9) un document proposant une nouvelle

stratégie pour traiter le problème de la dette. Aussitôt, Washington s'est déclaré «absolument hostile» à

une telle initiative car elle émane d'un «cartel des débiteurs». Mais, jusqu'à présent, rétorque le président du Venezuela, «chaque pays endetté s'est trouvé seul face à un formidable cartel de créditeurs (10)». Privilège de riches : seuls les bailleurs de fonds ont le droit de faire bloc...

Le plan latino-américain propose notamment la création d'une agence internationale qui rachèterait aux banques privées leurs créances sur le tiers-monde. À quel prix ? Mais, naturellement, au prix du «marché». Diabolique : peut-on imaginer formule plus conforme à l'idéologie néolibérale dont s'inspire toute politique économique «moderne» ?

Le marché ne ment jamais... Il indique toujours l'exacte vérité des prix, proclament avec un bel ensemble banques et gouvernements occidentaux qui, d'un revers de main, rejettent pourtant le plan latino-américain. Mais comment justifier ce refus ? Impossible de contester, sous prétexte qu'ils sont trop bas, les prix révélés par le marché : ce serait enterrer le principe central du néolibéralisme «moderne». Il faut donc trouver autre chose. C'est M. David Mulford, sous-secrétaire américain au Trésor, qui, jamais à court d'astuces, a découvert l'argument irréfutable : adopter le plan latino-américain reviendrait, dit-il, à «politiser» le problème de la dette (11). Subtile logique... S'arrogeant un monopole exorbitant, tout État entend décréter à sa guise que tel schéma financier – ou telle grève... – est «politique» et donc éminemment condamnable. Renonçant à ses odieuses activités de ban-



### **En 1989, Washington s'est déclaré «absolument hostile» à un plan latino-américain pour traiter le problème de la dette du tiers-monde**

dit de grand chemin, Mandrin, de nos jours, s'inscrirait, sans aucune hésitation, à des cours de rhétorique.

Satisfait de sa trouvaille, M. Mulford va exploiter son avantage. Il reproche au président du Venezuela de ne pas avoir mentionné, en présentant son plan, la fuite des capitaux qui, en toute liberté, quittent le tiers-monde endetté pour aller prospérer dans les pays industrialisés (12). Comment ne pas lui donner raison ? Les banques font valoir que cette évasion de capitaux, parfaitement légale, représente des centaines de milliards de dollars, environ 40 % de l'endettement extérieur. Un pays ne peut à la fois geindre, parce que le service de sa dette le saigne à blanc, et tolérer que ses plus riches ressortissants envoient leur fortune à l'étranger au lieu de l'investir sur place pour contribuer au développement national.

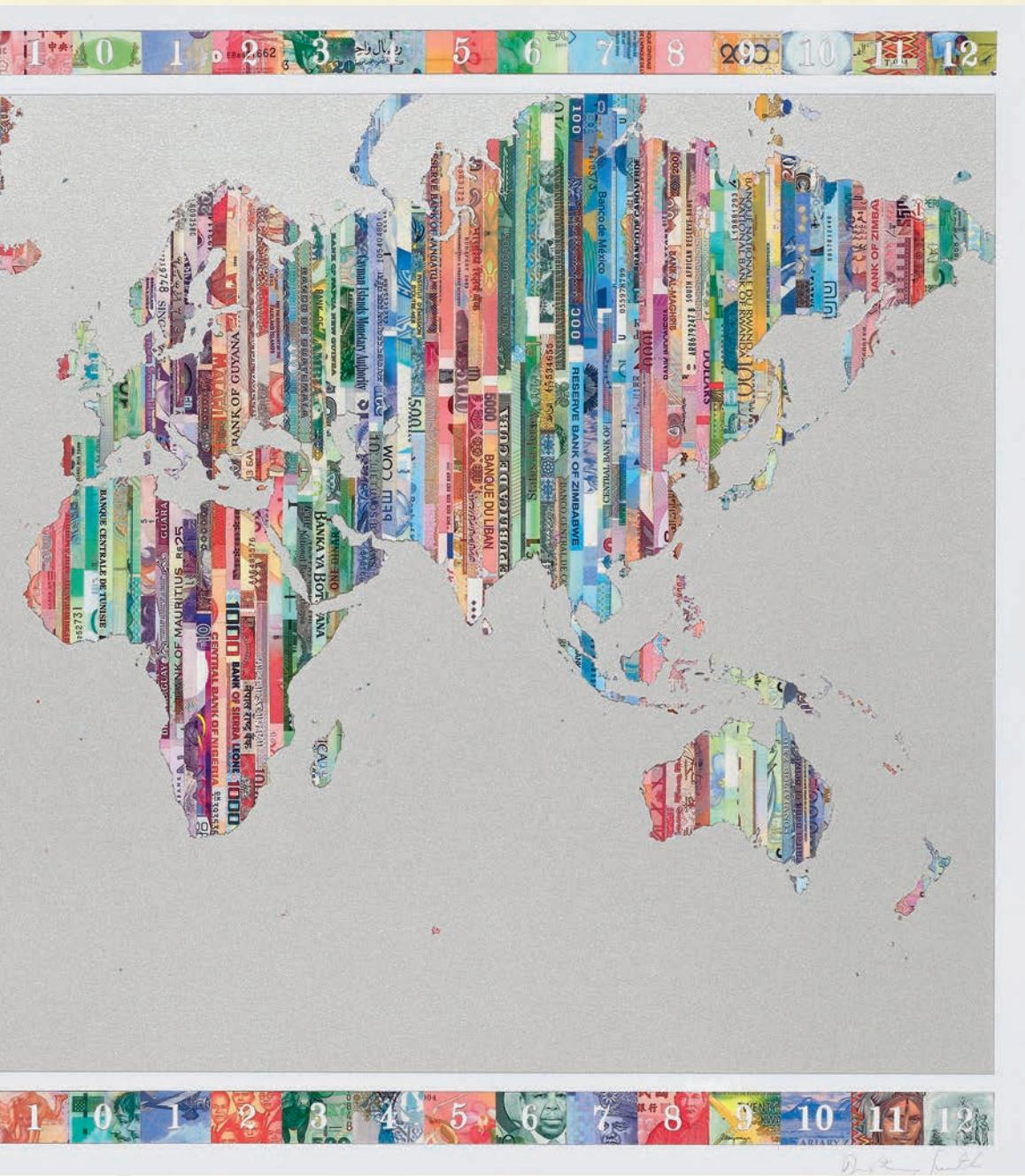
(6) *International Herald Tribune*, New York, 10 janvier 1989.

(7) *Time*, 30 janvier 1989.

(8) Argentine, Brésil, Colombie, Mexique, Pérou, Uruguay, Venezuela.

(9) États-Unis, Canada, Japon, République fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni, Italie, France.

(10) *Time*, 13 février 1989.



**Justine Smith** ////  
«Time Is Money»

Certes, pour sauvegarder les intérêts du pays, toute démocratie un tantinet dirigiste peut, comme la France le fit souvent, instaurer un contrôle des changes et donc empêcher la sortie des capitaux. Mais, au nom de la « modernité », le néolibéralisme économique prône leur libre circulation.

Débat cornélien ? Ou hypocrite argutie ? Le *Financial Times* rappelle opportunément que «*les banques occidentales veulent généralement ignorer leur propre rôle en tant que bénéficiaires de cette fuite de capitaux*», qui, pour l'essentiel, vont se placer chez elles (13). Au besoin, pour attirer cette manne, le gouvernement les aide en élevant les taux d'intérêt.

Ainsi riches et pauvres du tiers-monde contribuent, chacun à sa manière, à financer les pays industrialisés. Les pauvres, sous la contrainte de leurs gouvernements démocratiques, en subissant les rigueurs du FMI (blocage des

salaires, suppression des subventions aux produits de première nécessité, abandon de programmes sociaux, licenciements massifs de petits fonctionnaires, austérité sous toutes ses formes) afin que le service de la dette alimente le flux de capitaux du Sud vers le Nord. Les riches, de leur plein gré, en plaçant leurs capitaux dans les pays industrialisés qui leur offrent la plus alléchante rémunération. C'est ainsi que le néolibéralisme économique a suscité dans le tiers-monde un admirable mouvement de solidarité qui transcende tout antagonisme de classe... Il convient d'applaudir.

Ce n'est pas tout, car le plus habile système peut toujours être perfectionné. Ainsi, de 1982 à 1988, pour les quinze pays les plus lourdement endettés, les sommes qu'ils doivent aux banques privées ne se sont que très légèrement accrues; elles sont passées de 262 à 280 milliards de dollars : soit + 18 milliards. Mais leur dette externe totale est passée de 390 à 499,5 milliards de dollars, soit 109,5 milliards (14).

Ces chiffres signifient que, pour faciliter le remboursement des banques privées, le relais a été pris par des crédits publics, c'est-à-dire par les États, donc par les contribuables. Ceux-ci ont-ils été consultés ? Quand donc ont-ils donné leur accord ? Mais pourquoi, alors qu'elles sacrifient à l'économisme et sont en proie à l'affairisme, des démocraties prendraient-elles la peine de solliciter l'avis des citoyens qui – nul ne l'ignore – n'y comprennent rien ? Qu'ils fassent donc aveuglément confiance aux « experts ». Ils sont, eux, compétents. Ils ont mis au point la formidable bombe à retardement que constitue une dette irrécupérable de 1 320 milliards de dollars. Mais, imperturbables, ils gardent leur sang-froid : ils savent que, lorsque cette bombe explosera, ils ne risqueront pas de subir le sort de Mandrin. Le gibet est réservé aux gens de basse extraction.

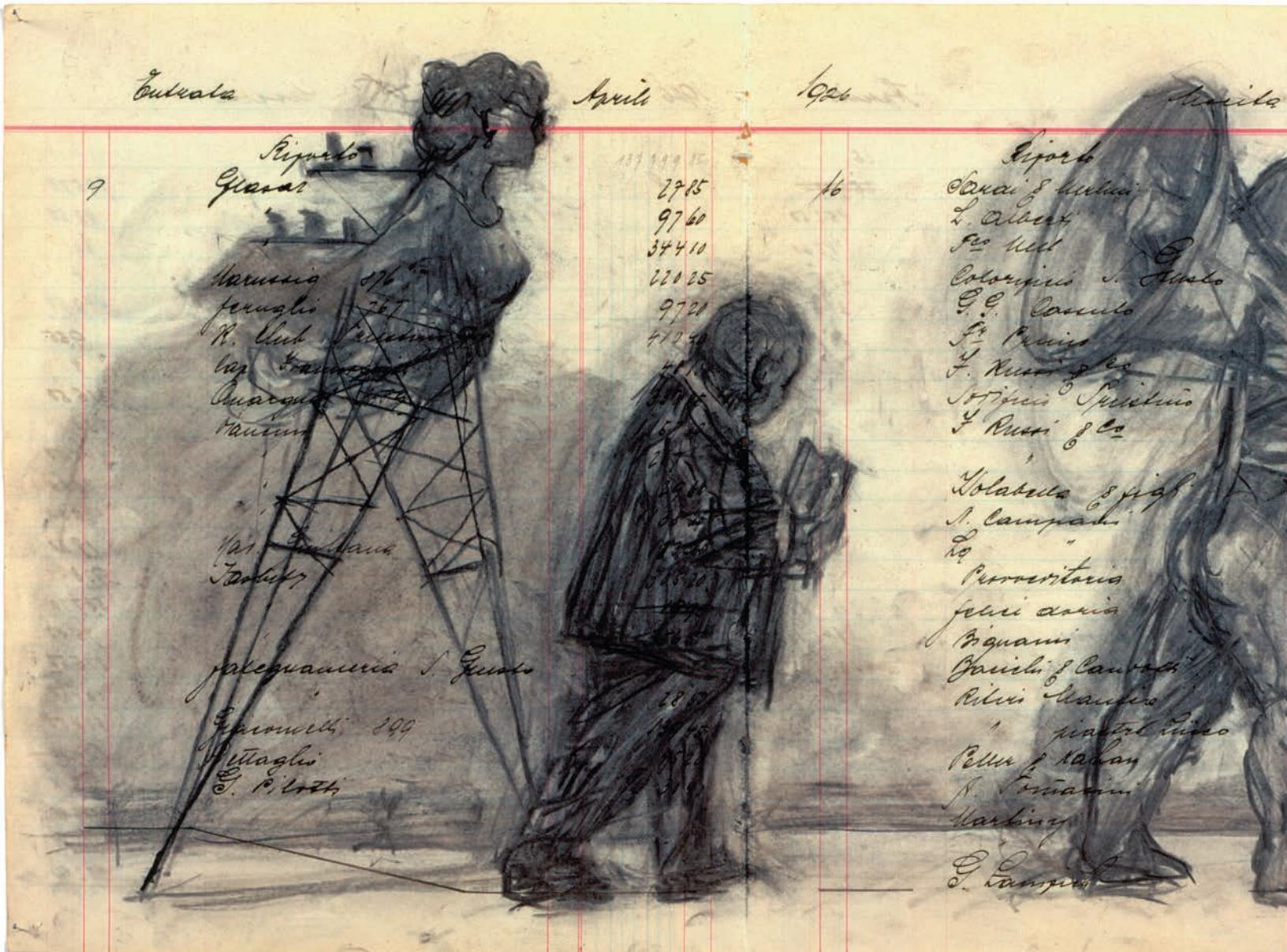
CLAUDE JULIEN

(11) *Financial Times*,  
30 janvier 1989.

(12) *Ibid.*

(13) *Financial Times*,  
2 février 1989.

(14) *Ibid.*



# **QUI A PAYÉ LA DETTE SOVIÉTIQUE ?**

On aurait pu imaginer qu'à la suite de l'effondrement de l'Union soviétique ses créanciers accordent à Moscou les avantages qu'ils avaient concédés à la République fédérale d'Allemagne dans les années 1950 (*lire page 75*).

**Après tout, il s'agissait souvent des mêmes pays. Au contraire, la logique qui les guida quarante ans plus tard consista à humilier le Kremlin, en lui imposant un défaut dont chacun savait qu'il était inévitable.**

PAR HÉLÈNE RICHARD

**H**uit décembre 1991. L'encre de l'acte de dissolution de l'URSS qu'il vient de signer est à peine sèche que Boris Eltsine décroche son téléphone. Le président russe veut-il informer son rival Mikhaïl Gorbatchev que l'Union soviétique, qu'il dirige, vient de disparaître ? Non. Avant cela, il a un message plus urgent à faire passer au président américain George Bush : les membres de la nouvelle Communauté des États indépendants (CEI), qui remplace l'URSS, « respecteront toutes leurs obligations découlant des accords et traités signés par l'ancienne Union, y compris la dette extérieure (1) ».

En 1918, les bolcheviks avaient répudié les dettes contractées par l'ancien régime tsariste. La nouvelle Russie préfère donner des gages aux créanciers dont elle espère le salut. L'État



fondé par Lénine s'effondre avec une facture d'environ 70 milliards de dollars – soit l'ensemble des sommes que Moscou a emprunté à des banques et États étrangers, pour l'essentiel à la fin des années 1980. En 1991, un mémorandum fixe les contributions de chacune des anciennes républiques soviétiques devenues indépendantes : 61 % pour la Russie, 16 % pour l'Ukraine, quelques pour-cent pour les autres. Il ne sera toutefois pas appliqué : les Occidentaux préfèrent discuter avec un interlocuteur unique et solvable – la Russie –, plutôt qu'avec quinze pays en instance de divorce...

La Russie accepte de prendre l'entièvre charge de la dette, en échange du stock d'or et des actifs à l'étranger soviétiques. Assumer le statut d'État successeur de l'URSS relève d'une question de prestige pour Moscou, qui tient notamment à son réseau d'ambassade et à son siège à l'Organisation des Nations unies. Mais Eltsine espère surtout l'aide économique occidentale

pour restructurer la dette. Un espoir rapidement douché : en 1993, le Club de Paris ne lui concède qu'un modeste report d'échéances. Le rééchelonnement sur vingt ans se fait attendre jusqu'en 1996, sans qu'il soit retiré un centime du total. De leur côté, les banques occidentales, réunies au sein du Club de Londres, délivrent au compte-gouttes des reports d'échéances de quatre-vingt-dix jours : pas moins de vingt et un avant qu'un accord de restructuration soit signé en 1997 (2). Entre-temps, le pays se retrouve au bord de la faillite

Dans les années 1990, le fardeau de la dette soviétique s'alourdit de nouvelles traîtes avec la bénédiction des institutions financières internationales. La chute de la production, divisée par deux entre 1989 et 1997, plombe

les comptes publics ; les nouveaux propriétaires des grandes entreprises privatisées rechignent à payer leurs impôts et disposent de solides complicités au sein de l'État pour qu'on ne les y force pas trop... De plus, afin de satisfaire aux exigences du Fonds monétaire international (FMI), une loi interdit en 1995 à la banque centrale de financer le déficit public. L'appel aux marchés financiers, méthode appréciée par les organisations internationales, apparaît comme le seul recours.

### Moscou humilié

Avec l'appui d'une grande banque américaine, Moscou crée dès 1993 un marché de titres publics à court terme (GKO) dont les taux d'intérêt augmentent rapidement. Les sommes consacrées au service de la dette s'envolent. En 1998, la Russie fait finalement défaut : les Occidentaux n'ont que repoussé l'inévitable effacement (partiel) de la dette qui intervient en 2000, non sans avoir mis Moscou dans l'humiliante position du mendiant.

M. Vladimir Poutine, qui prend la tête du pays cette même année, ne l'oubliera pas. Sous sa présidence, la Russie développe une aversion à l'endettement. En 2006, à la faveur de la remontée des cours mondiaux des matières premières, la Russie règle par anticipation sa dette envers dix-sept pays créanciers de l'URSS. En 2017, Moscou signe son dernier chèque : 125,2 millions de dollars (115 millions d'euros) à la Bosnie-Herzégovine, dus au titre des échanges commerciaux entre l'URSS et l'ex- Yougoslavie. Entre 1998 et 2018, le poids de la dette publique passe de 92 à 15 % de son produit intérieur brut (PIB), un des plus faibles taux d'endettement du monde, obtenu au prix d'une austérité budgétaire continue. Cette facture, la population russe continue de la payer...

*La Russie possède un des plus faibles taux d'endettement du monde, obtenu au prix d'une austérité budgétaire continue*

1) « Memorandum of telephone conversation, Bush-Yeltsin, December 8, 1991 », document déclassifié disponible sur le site de la National Security Archive : <https://nsarchive.gwu.edu>

2) Alexandre Zakhov, « La Russie et les pays de la CEI : le problème du règlement de la dette de l'Union soviétique » (en russe), *Manuscrit*, Tambov (Russie), n° 7, vol. 57, 2015.

# À PARIS, UN CLUB TRÈS SÉLECT

**Les puissants adorent l'« informel ». C'est donc au sein d'un club au rôle « purement consultatif » que les créanciers du Nord se réunissent pour renégocier la dette publique bilatérale des pays débiteurs ayant des difficultés de paiement. Mû par une logique froidement financière, le Club de Paris participe, depuis sa création en 1956, à la mise sous tutelle de nombreuses économies en développement.**

PAR DAMIEN MILLET  
ET ÉRIC TOUSSAINT \*

**N**ous sommes en 1955. Le président argentin Juan Domingo Perón vient d'être renversé par un coup d'État militaire. Soucieux de rentrer dans le rang au plan international, le nouveau régime cherche très vite à rejoindre le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. Il a besoin de régler le problème de sa dette et de rencontrer les principaux pays créanciers. Le 16 mai 1956, la réunion a lieu à Paris, sur proposition du ministre de l'économie français. Le Club de Paris est né. Soixante-cinq ans plus tard, il est devenu un instrument central dans la stratégie des pays créanciers pour obtenir le remboursement des dettes contractées par les pays du Sud, quitte à les renégocier. Initialement composé de onze pays, il en comprend désormais vingt-deux (1).

Entre 1956 et la fin 1980, trente accords seulement sont signés par le Club. Avant 1976, il rechignait même à se réunir pour des pays dont la dette était jugée trop faible : seuls l'Argentine, le Brésil, le Chili, l'Indonésie, le Pérou, le Cambodge, le Pakistan et le Zaïre ont alors été reçus. Après la crise de la dette (2), une accélération importante se produit. Entre le début 1981 et mai 2020, 434 accords sont conclus, avec des représentants de 90 pays débiteurs,

pour un montant total de 586 milliards de dollars.

Le déroulement des réunions plénières, en général mensuelles, frise le rituel (3).

Les délégations du pays surendetté et de ses créanciers siègent autour de la grande table de conférence. Des institutions multilatérales – FMI, Banque mondiale, Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), banques régio-

nales de développement, etc. – sont également présentes. Le président du Club – souvent le directeur du Trésor français – ou un proche collaborateur ouvre la séance. Le chef de la délégation du pays surendetté expose de façon formelle les raisons de sa présence. Depuis plusieurs mois déjà, les autorités de son pays ont pris contact avec le Club et ont dû se plier à deux conditions très strictes : soumettre une demande de passage s'appuyant sur l'impossibilité de poursuivre les remboursements en l'état, et conclure un accord avec le FMI assurant que tout est mis en œuvre pour éviter que cela ne se reproduise. Au moment de son audition, le pays surendetté a donc déjà dû se soumettre aux exigences de ses créanciers... ce qui réduit sa marge de manœuvre lors des discussions.

## Un scénario immuable

Ensuite, le représentant du FMI détaille les réformes envisagées par le Fonds pour tirer le pays de ce mauvais pas, avant que ceux de la Banque mondiale et de la Cnuced ne complètent le tableau. La séance des questions-réponses peut commencer. À son issue, la délégation du pays endetté est invitée à se retirer pour que les membres du Club « négocient » entre eux. Une fois un terrain d'entente trouvé, le président en informe la délégation reçue, qui a dû patienter à l'écart pendant que son sort était scellé. Si elle n'est pas satisfaite, les discussions peuvent reprendre, mais son pouvoir de persuasion est infime. Après signature du procès-verbal, elle n'a plus qu'à se réjouir devant les médias de l'accord obtenu et à remercier les pays créanciers.

Est-ce alors un hasard si les passerelles entre le Club et les grandes banques sont souvent empruntées ? M. Jean-Pierre Jouyet en a quitté la présidence en juillet 2005 pour le poste de président non exécutif de la filiale française de la banque Barclays, avant de devenir secrétaire d'État aux affaires européennes du gouvernement de M. François Fillon, entre 2007 et 2008, puis de prendre la tête de l'Autorité des marchés financiers (2008-2012) et de la Caisse des dépôts et consignations, de 2012 et 2014 (il est aujourd'hui représentant

*Au moment de son audition, le pays surendetté a déjà dû se soumettre aux exigences de ses créanciers, ce qui réduit sa marge de manœuvre*

\* Respectivement membre et porte-parole du Comité pour l'annulation des dettes illégitimes (CADTM).



tant permanent de la France à l'Organisation de coopération et de développement économiques, OCDE). Le précédent secrétaire général du Club, M. Emmanuel Moulin, a officié chez Citibank, premier groupe bancaire mondial, et chez Mediobanca, avant d'être nommé directeur de cabinet au ministère de l'économie et des finances en 2017. L'actuel secrétaire général de la présidence de la République, M. Alexis Kohler,

(I) Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Corée du Sud, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Irlande, Israël, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Russie, Suède et Suisse.

(2) En août 1982, le Mexique décrète un moratoire sur le paiement des intérêts de sa dette; d'autres pays d'Amérique latine en font autant, mais, au bout de quelques mois, tous rentreront dans le rang.

(3) Cf. David Lawson, *Le Club de Paris. Sortir de l'engrenage de la dette*, L'Harmattan, Paris, 2004.

est également passé par le cénacle parisien au milieu des années 2000.

Prompt à prôner la «bonne gouvernance» chez les autres, le Club ne se sent pas obligé de la mettre en œuvre. L'agenda des sessions n'est jamais rendu public à l'avance; la teneur des discussions internes et le positionnement des différents membres ne sont pas connus; les réunions se déroulent à huis clos, sans le moindre observateur. Apprécient la confidentialité, le Club n'apparaît sur la scène médiatique qu'à son corps défendant. Ces dernières années, il a pourtant été très lié à l'actualité à trois occasions.

En novembre 2004, la dette de l'Irak a été l'objet de pourparlers inhabituellement

Justine Smith //

« Specimen Bellis Perennis Roseum », détail

longs. Les États-Unis et leurs alliés dans l'invasion militaire de mars 2003 réclamaient l'annulation de 95 % des créances des pays du Club envers l'Irak. La France, la Russie et

*L'agenda des sessions n'est jamais rendu public à l'avance ; les réunions se déroulent à huis clos, sans aucun observateur*

l'Allemagne ne voulaient pas dépasser 50 %. L'accord s'est fait sur 80 % en trois fois, soit 31 milliards de dollars sur les 39 milliards dus aux pays du Club. Annuler une dette est donc possible quand de forts intérêts géostratégiques sont en jeu. Ce fut déjà le cas, en avril 1991, pour l'Égypte, lorsqu'elle a soutenu Washington dans la première guerre du Golfe; en mai 1991, pour la Pologne quittant le pacte de Varsovie; en décembre 2001, pour le

## À PARIS, UN CLUB TRÈS SÉLECT

Pakistan, quand il a accepté d'aider les États-Unis dans leur intervention en Afghanistan.

En janvier 2005, après le tsunami au large de l'Indonésie – plus de 220 000 morts –, de nombreuses associations se sont mobilisées pour exiger l'annulation de la dette des pays touchés. Devant l'écho médiatique apporté à cette revendication, le Club de Paris a décidé d'un moratoire d'un an sur celles de l'Indonésie et du Sri Lanka. Non seulement aucune

Justine Smith ////  
«Rise and Fall»

annulation n'a été arrêtée, mais, puisqu'ils ne remboursent pas à la date prévue, des intérêts supplémentaires peuvent également être appliqués par les pays créanciers quand il y a moratoire.

En octobre 2005, le Club de Paris a accepté d'effacer les deux tiers de la dette du Nigeria, premier producteur africain de pétrole, à son égard (soit 18 milliards sur 30 milliards de dollars). C'est le type même de la fausse bonne nouvelle : le Nigeria doit alors rembourser ses arriérés envers les pays du Club dans les six mois pour qu'un tiers du total soit annulé. Pour obtenir l'autre tiers, il doit attendre que le FMI lui ait adressé un satisfecit et procéder à d'autres remboursements. Le Nigeria doit donc se plier aux exigences du FMI et décaisser 12,4 milliards de dollars en quelques mois, alors que les arriérés datent de la dictature militaire des années 1990 et constituent une « dette odieuse » (c'est-à-dire contractée par des régimes non démocratiques).

### Diluer les responsabilités

Le Club se présente lui-même comme un groupe informel, une « non-institution ». Il n'a ni existence légale ni statuts. En théorie, les conclusions de ses discussions consistent en de simples recommandations. Elles ne deviennent effectives que lorsque les États créanciers, de façon indépendante, décident de les mettre en œuvre via des accords bilatéraux. Eux seuls ont une valeur juridique. Pourtant, les États membres suivent systématiquement ses recommandations en vertu du principe de solidarité qui les unit. Une manière habile de diluer les responsabilités : le Club de Paris n'est pas responsable puisqu'il ne contraint en rien les États ; mais, parallèlement, ces États ne font qu'appliquer les recommandations que celui-ci a décidées. Chaque capitale profite du front uni qu'elle participe à créer, lequel facilite le recouvrement des créances bilatérales. Au contraire, chaque État du Sud est isolé. Sa situation est étudiée au cas par cas en fonction de données fournies par le FMI.

Si certains pays endettés s'organisaient pour se prêter mutuellement assistance, toute la logique défendue par le Club de Paris serait battue en brèche.

Damien Millet et Éric Toussaint





## NOUVEL ORDRE ÉCONOMIQUE MONDIAL

**Au cours des années 1960 et 1970, la croissance des économies occidentales laisse espérer aux pays du tiers-monde, producteurs de matières premières, qu'ils pourront imposer leurs conditions aux pays riches. En particulier des prix plus élevés pour leurs exportations, de façon à rattraper leur retard en matière de développement. S'endettant sans compter, ils vont préparer au contraire leur soumission au Nord.**

PAR GEORGES CORM \*

**E**n 1973, le mouvement des non-alignés lançait un appel à un nouvel ordre économique, dont le président algérien Houari Boumediène et le shah d'Iran étaient d'ardents promoteurs. L'objectif? Faciliter l'industrialisation du tiers-monde et son intégration au commerce mondial sur un pied d'égalité avec les pays développés. À cette fin, la revalorisation du prix des matières premières était un objectif majeur.

Justine Smith ////  
«A Bigger Bang - Black»

\* Ancien ministre libanais, auteur de *La Nouvelle Question d'Orient*, La Découverte, Paris, 2017.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), pour ce qui concerne l'«or noir», avait déjà montré comment la coordination de la politique des producteurs permettait d'obtenir des résultats rapides et tangibles. Depuis la fin des années 1960 et le début des années 1970, le régime des concessions, la fiscalité pétrolière ainsi que le système de fixation des prix avaient pu être revus au profit des États producteurs.

C'est ainsi que leurs recettes pétrolières augmentaient de 10 milliards à 20 milliards de dollars entre 1960 et 1970, puis à 133 milliards en 1974, soit un montant supérieur aux recettes d'exportation de tous les autres pays en développement pour cette même année (95 milliards de dollars au total). Les riches pays industrialisés, qui n'avaient pas su maîtriser le rythme boulimique de leur consommation énergétique, durent à cette époque faire le dos rond et accepter de discuter.

## NOUVEL ORDRE ÉCONOMIQUE MONDIAL

avec les pays du tiers-monde d'un nouvel ordre économique international. Ce nouvel ordre supposait que les matières premières seraient enfin vendues par les pays pauvres aux pays riches à leur « juste prix ». Ce juste prix devait permettre aux premiers, désormais libérés du manque de capital et de ressources financières, d'acheter plus de technologie aux pays riches et de pouvoir enfin, à leur tour, s'industrialiser. Les multinationales devaient, de leur côté, accepter l'affirmation de la souveraineté économique des États du tiers-monde sur leurs richesses naturelles, et les mécanismes de transfert de la technologie industrielle moderne sans pratiques restrictives.

Les pays du tiers-monde pensaient avoir enfin assuré leur décollage et sortir progressivement de leur statut économique néocolonial. Les prix de toutes les matières premières étaient tirés à la hausse par l'emballage des économies occidentales; le cas du pétrole était le plus spectaculaire, mais les autres matières suivaient le mouvement. Les pays du tiers-monde pouvaient effectivement avoir l'impression qu'ils s'inséraient dans le commerce international de façon moins inégale que par le passé. Ils devenaient en effet des clients respectables des grandes banques



internationales, qui, disposant de liquidités excédentaires, en particulier celles des pays exportateurs de pétrole à faible démographie, se montraient enfin disposées à prêter aux États les plus « exotiques », pourvu qu'ils aient une matière première exportable.

C'est ainsi que, entre 1970 et 1980, le montant des dettes des pays du tiers-monde contractées auprès des banques internationales et non garanties par les États membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) augmentèrent de 3,8 milliards de dollars à 128 milliards, soit une multiplication par 33,6. La dette totale des pays en développement,

quant à elle, a été multipliée par sept durant cette période, passant de 62 milliards de dollars à 427,4 milliards (1). On ne pouvait mieux hypothéquer son avenir et sa toute jeune souveraineté économique que par ce recours inconsidéré aux crédits internationaux. C'est l'Amérique latine qui a battu tous les records dans ce domaine, puisque son endettement auprès des banques commerciales internationales excédera, au cours de la période, son endettement bilatéral officiel auprès des États industrialisés et ses prêts auprès d'organismes multilatéraux de financement. La part de ce continent dans l'endettement total du tiers-monde, qui atteignait 35 % en 1970, grimpera à 77 % en 1980.

Les deux pays qui connaîtront les plus forts taux d'accroissement de l'endettement extérieur seront le Mexique et le Brésil, tous deux à l'avant-garde des revendications pour un nouvel ordre économique international et dont la rhétorique contre les multinationales était particulièrement virulente. Le Mexique était d'ailleurs devenu un « géant »



### Centre Europe - Tiers Monde (Cetim)

Fondé à Genève, en 1970, le Cetim fonctionne comme un « centre d'étude, de recherche et d'information sur les mécanismes à l'origine du mal développement et [une] interface avec les mouvements sociaux du Sud et du Nord ». Il a notamment élaboré, aux côtés du CADTM, l'ouvrage *Audit citoyen de la dette publique. Expériences et méthodes*, paru en 2015 et téléchargeable gratuitement depuis son site.

[www.cetim.ch](http://www.cetim.ch)

### Attac

Le site de l'Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens (Attac), né en 1998, contient une foule de documents sur le thème de la dette. Parmi les plus récents, « Un jubilé de la dette pour lutter contre la crise sanitaire et économique du Covid-19 » (collectif) et « Quelques pistes de réflexion sur la dette publique » (François Chesnais), parus respectivement en avril et juin 2020.

[www.attac.org](http://www.attac.org)

### Banque des règlements internationaux (BRI)

Créée en 1930, la BRI – la plus ancienne des institutions financières internationales – réunit les principaux banquiers centraux de la planète pour formuler des propositions visant à encadrer le secteur bancaire. Son site, source inépuisable de données sur le secteur, contient de nombreux rapports et des statistiques sur les en-cours, l'exposition aux dettes souveraines, le contrôle bancaire, etc.

[www.bis.org](http://www.bis.org)



pétrolier, et les banques lui auront prêté d'autant plus facilement des sommes considérables.

En 1982, la crise de la dette débute lorsque ce pays se montre incapable, à partir du second semestre de l'année, d'honorer ses paiements extérieurs. Cette crise sera un formidable révélateur de l'échec du nouvel ordre économique international, si ardemment souhaité par le mouvement des non-alignés. Par un implacable effet de domino, les grands ténors du nouvel ordre tombent les uns après les autres dans le défaut de paiement; ils sont incapables d'assurer les échéances de leur dette extérieure et doivent appeler à leur secours les véritables «grands» de ce monde – le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale, la Réserve fédérale américaine et la Banque des règlements internationaux.

### Des progrès illusoires

En réalité, la décennie d'argent facile des années 1970, due à la hausse conjoncturelle des cours des matières premières et à l'accès trop facile au marché international des capitaux, a entraîné des gaspillages énormes dans tout le tiers-monde. Ces gaspillages se sont, en outre, accompagnés de la montée des phénomènes de corruption, de la fuite massive de capitaux vers les places financières assurant le secret bancaire; plus grave encore, les secteurs industriels, dans les pays du Sud, subissent une perte d'efficacité générale; ils sont en effet de plus en plus gérés par des bureaucraties n'ayant aucun compte à rendre, sinon à des dirigeants peu compétents dans le domaine économique, unique-

ment soucieux de leur image internationale et des chantiers qu'ils peuvent inaugurer chez eux quels qu'en soient les coûts et les surprofits des sociétés multinationales réalisant les travaux.

Pendant ce temps, les pays industrialisés s'étaient serré la ceinture à la suite du premier choc pétrolier, et avaient tout mis en œuvre pour économiser l'énergie et diversifier leurs sources d'approvisionnement énergétique. La révolution électronique prenait son plein essor, et le poids des matières premières dans le développement des nouvelles industries se réduisait comme une peau de chagrin. C'est dans ce contexte que le second choc pétrolier devait provoquer un grave retournement de conjoncture économique internationale. Pour lutter contre les tendances inflationnistes, les États-Unis et le Royaume-Uni mettent en pratique un monétarisme «sauvage»; les taux d'intérêt sur le dollar et la livre atteignent 20 % en 1980. Le service de la dette bancaire des pays du tiers-monde devient insupportable pour des économies aussi fragiles. Pour rembourser, il faut exporter toujours plus de matières premières. Le résultat sera la chute vertigineuse des cours, bien illustrée par le pétrole, dont les prix tombent au-dessous de 10 dollars le baril en 1986.

Les prix des produits industriels, quant à eux, continuent leur ascension; leur indice atteindra 137 en 1990 par rapport à 1980, alors que ceux de la plupart des matières premières tombent au-dessous du niveau de 100. C'est dire la chute de niveau de vie dramatique que connaissent tous les pays du tiers-monde dépendant pour leur équi-

Blu /// « 2012 »,  
Bologne (Italie), 2012

*La crise de la dette mexicaine,  
en 1982, fut un formidable  
révélateur de l'échec du nouvel  
ordre économique international*

(1) « World debt tables 1991-1992 », Banque mondiale, Washington, DC.

## NOUVEL ORDRE ÉCONOMIQUE MONDIAL

libre économique et leurs échanges extérieurs du prix des matières premières. Désormais, en dépit des rééchelonnements et allégements de dettes pour les États les plus pauvres, le tiers-monde subira un transfert inverse de ressources vers les pays riches qui annule tous les progrès illusoires réalisés durant la période faste des années 1970.

Face à cette situation, certains, tels Cuba, le Nicaragua ou le Pérou, tenteront bien de maintenir une solidarité des non-alignés dans la crise de la dette et d'organiser un moratoire concerté et généralisé des débiteurs du tiers-monde pour faire face aux exigences du club des pays créateurs, mais ce sera une tâche impossible : l'état de dépendance économique où se trouvent les plus grands débiteurs, en particulier sur le plan alimentaire, empêche une rupture des relations économiques avec les pays industrialisés. Il faudra donc passer sous les fourches caudines du FMI et de la Banque mondiale, qui désormais sont placés de plus en plus en position dominante vis-à-vis des pays du tiers-monde.

### Retour en force des multinationales

Du coup, le FMI, institution tant décriée dans les années 1970 par les pays militants du nouvel ordre international, se trouve propulsé au rôle effectif de deus ex machina qu'on lui avait prêté à tort précédemment et que l'on avait tant dénoncé. Dans la mesure où l'accès au marché des capitaux s'est fermé pour tous ces pays surendettés, ce sera au tour de la Banque mondiale, autrefois soupçonnée de n'être qu'un instrument de l'impérialisme des pays riches, d'acquérir une stature incontournable ; elle deviendra en effet

l'une des rares sources de financement à long terme disponibles pour la partie du tiers-monde financièrement aux abois. En parallèle avec le

FMI, la Banque développera les fameux programmes d'ajustement structurel qui viennent compléter les «stand-by» du Fonds. Les pays surendettés seront désormais pris dans les filets de ces deux organismes, dont les déboursements sont réciproquement liés à la soumission du débiteur malheureux à un certain nombre de conditions économiques et

**Les pays surendettés doivent passer sous les fourches caudines du FMI et de la Banque mondiale, de plus en plus souvent placés en position dominante**

financières préalables et à des «critères de performance» définis par ces deux organismes.

Il y a donc bien, dans la décennie 1980, un ordre économique international nouveau qui se met en place, mais ce n'est certainement pas celui dont avaient rêvé les dirigeants du mouvement des non-alignés dix années auparavant. Les multinationales vont retrouver une position privilégiée. Alors qu'elles avaient été si fortement combattues auparavant par les pays militants d'un nouvel ordre économique et que leurs investis-



sements avaient souvent été nationalisés, en particulier dans les secteurs miniers ou dans la production des autres matières premières, désormais elles pourront plus ou moins librement racheter aux banques commerciales leurs créances décotées par les opérations de rééchelonnement successives des pays surendettés. En effet, avec le consentement des pays latino-américains, sera mis en place un mécanisme dit de « transformation des dettes en actifs », par lequel le détenteur d'une créance sur un pays en situation de rééchelonnement pourra s'en servir afin

d'acheter ou de prendre des participations dans les entreprises locales.

Du coup s'est évanoui tout le discours latino-américain sur les pratiques restrictives des multinationales dans le domaine du transfert de technologie, sur le danger qu'elles font peser pour la souveraineté économique des États. Évanoui, aussi, le discours sur le développement autocentré, le juste prix des matières premières, et autres rubriques de l'agenda du nouvel ordre économique international préconisé par les non-alignés.

Georges Corm



# LA DETTE SE PAIE EN NATURE

**La crise climatique dont le monde commence à prendre conscience s'accélère avec la crise de la dette des années 1980. À l'époque, contraints d'honorer des créances dont le montant s'accroît plus vite que leur capacité de remboursement, les pays du Sud intensifient l'exploitation des ressources naturelles : une richesse qui file au Nord, cependant que la pollution associée demeure sur place.**

PAR SUSAN GEORGE \*

**L**a dette du tiers-monde et la destruction du milieu naturel sont des phénomènes étroitement imbriqués, même si la nature de leurs relations a changé au cours des dernières décennies. Pendant les années 1970, les pays en développement s'endettèrent lourdement pour financer de grands projets qui se révélèrent être autant de cauchemars écologiques. Parmi les plus ruineux, des barrages monumentaux construits au nom de la « croissance » et du « développement ». Outre le déplacement forcé de centaines de milliers d'habitants qui, pendant des générations, avaient su préserver leur environnement, ces hydro-désastres provoquèrent la disparition sous les eaux de vastes étendues boisées, la stérilisation et la salinisation des sols, la destruction de la faune et la diffusion des maladies dont l'eau est le vecteur. Et ce sans même fournir la quantité prévue d'électricité, tant leurs infrastructures s'envasèrent rapidement.

D'autres prêts servirent à financer des programmes de colonisation interne, notamment au Brésil et en Indonésie, poussant des milliers de colons plus ou moins volontaires à s'installer dans les forêts primaires. Une industrialisation mal conçue, fondée sur des usines « clés en main » et des technologies souvent obsolètes, apporta peu de développement authentique et beaucoup de pollution. Les crédits étrangers fertilisèrent une agriculture du type « révolution verte », nécessitant de fortes doses de produits chimiques

lentes, apporta peu de développement authentique et beaucoup de pollution. Les crédits étrangers fertilisèrent une agriculture du type « révolution verte », nécessitant de fortes doses de produits chimiques et entraînant la disparition de végétaux locaux au profit de variétés de semences importées. Les centrales nucléaires à la sécurité non assurée proliférèrent.

*Les crédits étrangers ont fertilisé une agriculture du type « révolution verte », nécessitant de fortes doses de produits chimiques*

fortes doses de produits chimiques et entraînant la disparition de végétaux locaux au profit de variétés de semences importées. Les centrales nucléaires à la sécurité non assurée proliférèrent.

En fait, l'endettement du tiers-monde a été la cause de tant de catastrophes que l'on doit presque être reconnaissant aux gouvernements les plus pingres et les moins ouverts à la solidarité de ne pas en avoir financé davantage. À certains égards, la planète a eu de la chance que des milliers de dollars empruntés n'aient jamais été investis et qu'ils aient servi à payer des factures pétrolières toujours plus élevées ou aient été gaspillés en armements et en produits de luxe. Quand ils ne se retrouvèrent pas purement et simplement dans le trou noir des comptes numérotés des banques étrangères...

## Dans la spirale de l'exportation

Mais il y a des limites à la reconnaissance : quelle qu'ait été l'utilisation des emprunts, il a fallu les rembourser et, comme à chaque fois, c'est la nature qui a payé le prix fort.

Aucun des débiteurs du tiers-monde ne dispose d'une monnaie nationale acceptée comme moyen de paiement international, y compris pour le service de sa dette. C'est pourquoi chaque centime doit être gagné soit en exportant des marchandises, soit en important des gens (les touristes). La vogue des destinations exotiques peut permettre à un pays débiteur d'accumuler des devises fortes, mais à un certain prix. L'île de Pâques, par exemple, ne peut guère, d'un point de vue écologique, accueillir plus de trois mille visiteurs par an, mais il semble que le gouvernement chilien ait décrété qu'elle en recevait bien davantage.

La plupart des pays débiteurs dépendent massivement des recettes d'exportation pour assurer le service de leur dette. Ils n'ont pas vraiment d'autre choix et doivent appliquer les programmes d'ajustement structurel élaborés par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. L'ajustement structurel est le terme officiel employé pour désigner l'austérité, et il vise à augmenter les capacités exportatrices des débiteurs. En pratique, une « croissance tirée par les exportations » signifie que les biens non commercialisables – productions agricoles indigènes, logement, transport, etc. – sont sacrifiés aux biens commercialisables. En d'autres termes, les gouvernements sont

\* Présidente d'honneur de l'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (Attac).



ADAGP, PARIS 2020 - ANDRÉ MORIN

Daniel Firman //

«Würza à 18 000 kilomètres de la Terre»,  
coll. Vranken-Pommery Monopole, 2008

marge de manœuvre pour d'autres projets, il n'y aurait rien à redire. Malheureusement, le service de la dette dévore des proportions toujours plus élevées des réserves de change des pays débiteurs. Pire : la Banque mondiale et le FMI donnent simultanément les mêmes avis à des douzaines de débiteurs qui s'affrontent ainsi pour vendre une gamme étroite de produits sur des marchés limités et en contraction. Les débiteurs les plus pauvres – particulièrement en Afrique – sont les plus durement touchés car ils ne peuvent compter que sur un petit nombre de produits de base, agricoles ou minéraux. Le résultat prévisible de cette concurrence sauvage est la baisse des cours pour tout le monde, et des efforts de plus en plus désespérés pour exporter dans le vain espoir d'arrêter la spirale descendante.

#### Déboisement, bovins et fast-food

Une croissance «tirée par l'exportation» peut signifier une mort «tirée par l'exportation» pour l'environnement. Les ressources sont prélevées plus qu'elles ne sont gérées. Les petits exploitants sont expulsés de leurs terres pour faire place aux cultures d'exportation et ils s'efforcent de cultiver des terres en pente, vite détruites par l'érosion, ou des sols forestiers fragiles. Dans le même temps, les cultures d'exportation nécessitent de fortes quantités de pesticides et épuisent les sols. Dans les années de frénésie de l'emprunt, le Sénégal, par exemple, s'endetta lourdement pour se doter d'une capacité de raffinage d'un million de tonnes d'ara-

invités à investir toutes leurs ressources dans des productions destinées à l'exportation et dissuadés de veiller aux besoins de leurs peuples aussi longtemps que ceux des étrangers à devises fortes n'ont pas été satisfaits.

Si les recettes d'exportation permettaient de rembourser la dette, tout en laissant une

## LA DETTE SE PAIE EN NATURE

chide. Mais, aujourd'hui, les sols sont tellement épuisés par la production intensive d'arachide que cette quantité ne peut pas être atteinte.

Alors que les pays se ruinent pour exporter, la Banque mondiale et le FMI les exhortent à pratiquer des coupes claires dans les dépenses publiques. Les budgets de protection de l'environnement sont immanquablement les premiers sacrifiés. Personne n'est payé pour surveiller ou éteindre les feux de forêt, pour arrêter les braconniers ou pour réprimer l'économie de la drogue, qui constitue une activité en pleine expansion et hautement polluante dans les pays débiteurs. Dans certaines parties du bassin amazonien, la vie aquatique a été littéralement asphyxiée, avec des conséquences dramatiques pour les habitants qui dépendent d'elle pour leur existence.

La conséquence écologique la plus grave de la dette est peut-être le déboisement massif qu'elle a encouragé. Les arbres sont abattus de la manière la plus irresponsable pour fabriquer des meubles, des encadrements de fenê-

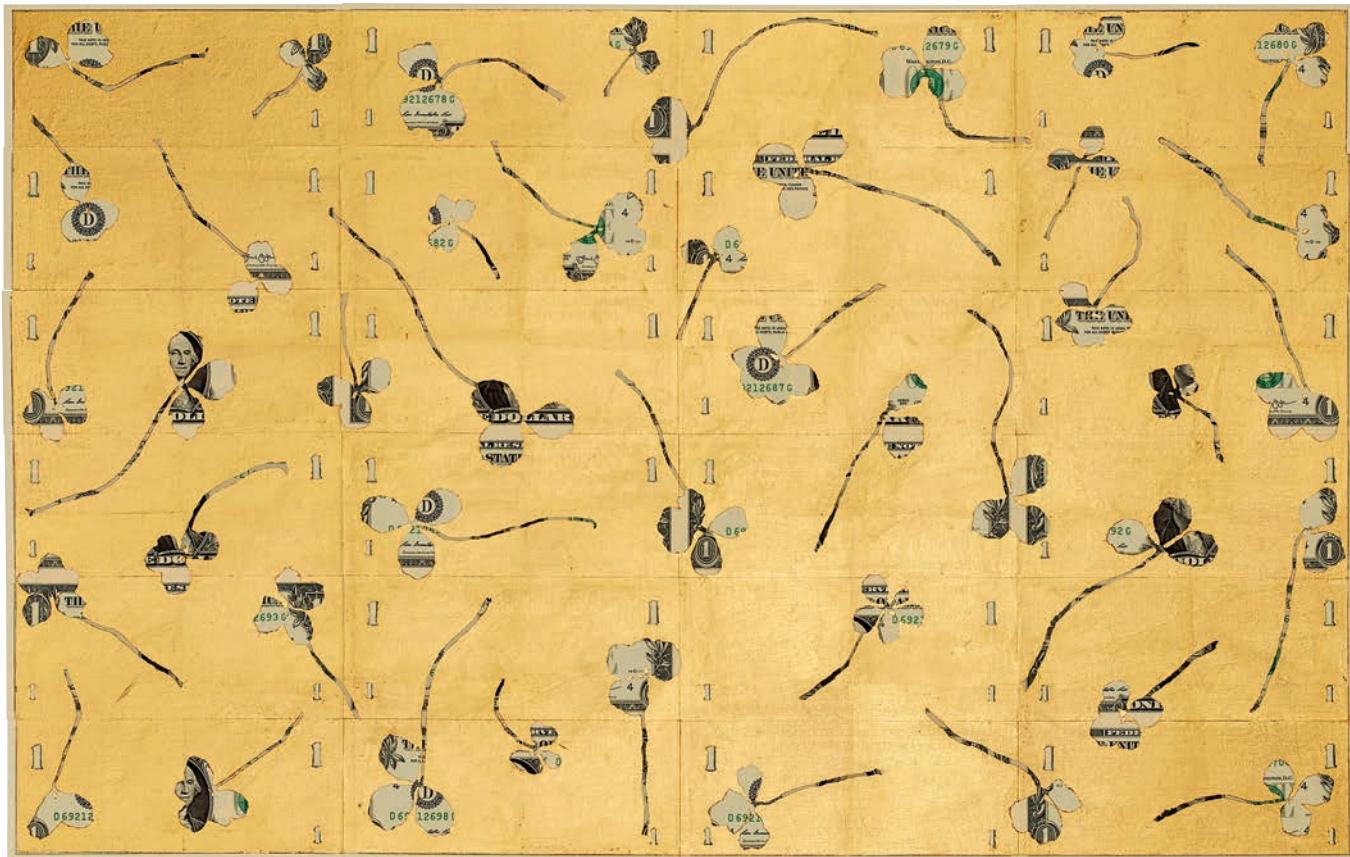
tre ou des baguettes. Parfois les forêts sont simplement nivelées et transformées en pâtrages pour bovins dont la viande se retrouve dans les restaurants «fast-food» du Nord. Les niveaux d'endettement sont en très étroite corrélation avec, à la fois, l'étendue et le rythme de la destruction des forêts : plus la dette est élevée, meilleures sont les perspectives pour les tronçonneuses et les bulldozers.

*Plus la dette  
est élevée,  
meilleures sont  
les perspectives  
pour les  
tronçonneuses  
et les bulldozers*

Les pays créanciers devraient totalement réviser leurs stratégies à l'égard de la dette, sinon par solidarité, du moins par intérêt bien compris. L'impact du déboisement est global, et il ne saurait, de manière commode, être confiné au Sud. Il est directement responsable du cinquième des émissions de gaz contribuant à l'effet de serre. Au fur et à mesure que, pour rembourser les emprunts, disparaissent les forêts, la biodiversité se réduit et disparaît aussi la myriade des formes de vie qui constitueront les bases de nos futurs aliments et médicaments. Nous ne pouvons pas découper la planète en deux : la destruction de l'environnement est un des boomerangs de la dette qui, tôt ou tard, nous frappera tous.

Susan George

Justine Smith ////  
«Lucky Ones III»



# PANSEMENT SUR UNE HÉMORRAGIE

**Utilisée sans relâche pour décrire l'aggravation de la situation économique et financière depuis 2008, la notion de crise sous-entend le dérèglement intempestif d'un système pérenne. Il suffirait alors de corriger les excès pour que les affaires reprennent. Et si le capitalisme démocratique mis en place dans les pays occidentaux après la seconde guerre mondiale comportait un déséquilibre indépassable ?**

PAR WOLFGANG STREECK \*

**D**epuis la fin des années 1960, trois solutions ont été successivement mises en œuvre pour dépasser la contradiction entre démocratie politique et capitalisme de marché. La première fut l'inflation; la deuxième, la dette publique; la troisième, la dette privée. À chacune de ces tentatives correspond une configuration particulière des rapports entre les puissances économiques, le monde politique et les forces sociales.

Le capitalisme démocratique de l'après-guerre a connu sa première crise à partir de la fin des années 1960, alors que l'inflation commençait à s'emballer dans l'ensemble du monde occidental. L'essoufflement de la croissance économique menaçait soudain la pérennité d'un mode de pacification des rapports sociaux qui avait mis un terme aux luttes d'après-guerre. Pour l'essentiel, la recette adoptée jusque-là était la suivante : la classe ouvrière acceptait l'économie de marché et la propriété privée en échange de la démocratie politique, laquelle

garantissait protection sociale et amélioration constante des niveaux de vie.

Mais lorsque, au début des années 1970, la croissance commença à flétrir, cet agencement se mit à chanceler – une instabi-

lité qui se manifesta par une vague mondiale de protestation sociale. Les travailleurs, que la peur du chômage ne paralysait pas encore, n'entendaient pas renoncer à ce qu'ils considéraient comme leur droit au progrès. Pour sortir de cette impasse, une voie se dessina : l'assouplissement des politiques monétaires, quitte à laisser filer l'inflation.

*La stratégie de pacification des conflits ne pouvait pas durer. Elle a fini par susciter une réaction de la part des détenteurs de capitaux, soucieux de protéger leur patrimoine*

Au départ, la hausse des prix ne constituait guère un problème pour les travailleurs : ils étaient représentés par des syndicats assez puissants pour imposer une indexation de fait des salaires sur la hausse des prix. En revanche, érodant leur patrimoine, l'inflation nuisait aux créanciers et aux détenteurs d'actifs financiers. Dans ces conditions, on peut décrire l'inflation comme le reflet monétaire d'un conflit de répartition : d'un côté, une classe ouvrière réclamant la sécurité de l'emploi et une part plus importante du revenu national ; de l'autre, une classe capitaliste s'évertuant à maximiser les retours sur investissement. Puisque les deux parties se fondent sur des idées mutuellement incompatibles de ce qui leur revient, l'une mettant en avant les droits des citoyens et l'autre ceux de la propriété et du marché, l'inflation exprime ici l'anomie d'une société dont les membres ne parviennent pas à s'accorder sur des critères communs de justice sociale.

## De l'inflation à l'emprunt public

Si, dans l'immédiat après-guerre, la croissance économique avait permis aux gouvernements de désamorcer les antagonismes de classe, l'inflation leur permettait désormais de préserver le niveau de la consommation et la répartition des revenus en puisant dans des ressources que l'économie réelle n'avait pas encore produites.

Efficace, cette stratégie de pacification des conflits ne pouvait toutefois pas durer indéfiniment. Elle finit par susciter une réaction de la part des détenteurs de capitaux soucieux de protéger leur patrimoine. L'inflation fut vaincue après 1979, lorsque Paul Volcker, fraîchement nommé directeur de la Réserve fédérale américaine par le président James Carter, décida d'une hausse sans précédent des taux d'intérêt, qui fit grimper le chômage à des niveaux inédits depuis la Grande Dépression des années 1930.

L'ère néolibérale s'ouvrit au moment où les États anglo-saxons abandonnèrent ce qui avait été l'un des piliers du capitalisme démocratique de l'après-guerre : l'idée que le chômage ruinerait le soutien poli- ↗

\* Directeur émérite de l'Institut Max-Planck pour l'étude des sociétés, Cologne.

## PANSEMENT SUR UNE HÉMORRAGIE

**La hausse du chômage engendrée par la stabilisation monétaire obligea les États à accroître les dépenses d'aide sociale**

tique dont jouissaient non seulement les gouvernements en place, mais le mode d'organisation sociale lui-même. Mais l'inflation ne recula que pour céder la place à la dette publique, dont les années 1980 virent l'envol. Et ce pour diverses raisons.

La stagnation de la croissance avait rendu les contribuables – en particulier les plus prospères et les plus influents – très hostiles aux prélèvements fiscaux. Et l'endiguement de la hausse des prix mit un terme aux augmentations d'impôts automatiques (à mesure que les revenus croisaient).

Ce fut également la fin de la dévaluation continue de la dette publique par le biais de l'affaiblissement des monnaies nationales, qui avait dans un premier temps complété la croissance économique, avant de s'y substituer progressivement, comme outil privilégié

pour réduire l'endettement. La hausse du chômage engendrée par la stabilisation monétaire obligea les États à accroître les dépenses d'aide sociale. En outre, la facture des droits sociaux créés au cours des années 1970 en échange de l'acceptation par les syndicats de la modération salariale (une forme de salaires différés) commençait à tomber. Et elle pesait de plus en plus lourd sur les finances publiques.

Puisqu'il n'était plus possible de jouer sur l'inflation pour réduire l'écart entre les exigences des citoyens et celles des marchés, c'est à l'État qu'il revint de financer la paix sociale. Pendant un certain temps, la dette publique constitua un équivalent fonctionnel commode de l'inflation. En effet, tout comme cette dernière, elle permettait aux gouvernements d'utiliser des ressources qui n'avaient pas encore été produites pour apaiser les conflits de répartition. Ou, pour le dire autrement : de puiser dans les ressources futures pour compléter celles d'aujourd'hui. À mesure que la lutte entre les exigences des marchés et celles de la société se déplaçait du lieu de production vers l'arène politique, les pressions électorales se substituèrent aux luttes syndicales. Au lieu de faire marcher la planche à billets, les gouvernements se mirent à emprunter toujours davantage. Un processus facilité par le faible niveau de l'inflation, qui rassurait les créanciers sur la valeur à long terme des obligations d'État.

En 1992, l'élection présidentielle américaine fut dominée par la question du double déficit : déficit du gouvernement fédéral et déficit commercial du pays tout entier. La victoire de M. William Clinton, qui en avait fait son principal axe de campagne, marqua le début d'une série d'efforts de consolidation budgétaire. À l'échelle mondiale, ceux-ci furent agressivement promus, sous la houlette des États-Unis, par des instances comme l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Fonds monétaire international (FMI). Dans un premier temps, l'administration démocrate envisagea de réduire les déficits en relançant la croissance économique par le biais de réformes sociales importantes et en augmentant les impôts. En 1994, toutefois, les démocrates perdirent la majorité au Congrès lors des élections de mi-mandat. M. Clinton fit volte-face et adopta alors une politique d'austérité, marquée par d'importantes réductions des dépenses publiques et un revirement politique qui devait, selon ses propres mots, mettre un terme à «*la protection sociale telle que nous la connaissons*». Entre 1998 et 2000, pour la première fois depuis des décennies, le gouvernement fédéral américain connut un excédent budgétaire.

### «Keynésianisme privatisé»

L'administration Clinton n'était pas pour autant parvenue à pacifier l'économie politique du capitalisme démocratique de façon pérenne. Sa stratégie de gestion des conflits sociaux consista en grande partie à amplifier la dérégulation du secteur financier, déjà entamée sous Ronald Reagan. Le creusement rapide des inégalités de revenus, causé par le déclin continu de la syndicalisation et les fortes réductions des dépenses sociales, ainsi que la baisse de la demande agrégée engendrée par les politiques d'ajustement budgétaire furent contrebancés par la possibilité pour les citoyens et les entreprises de s'endetter à des niveaux sans précédent. L'heureuse expression de «keynésianisme privatisé» fit alors son apparition pour désigner la substitution de la dette privée à sa jumelle



## PANSEMENT SUR UNE HÉMORRAGIE

publique. Le gouvernement n'empruntait plus pour financer l'égalité d'accès à des logements décents ou la formation des travailleurs : c'étaient désormais les individus eux-mêmes qui étaient invités (le plus souvent sans avoir vraiment le choix) à contracter des emprunts à leurs risques et périls pour payer leurs études ou pour s'installer dans des quartiers moins pauvres.

### Socialiser les pertes

La politique mise en place sous l'administration Clinton fut beaucoup d'heureux. Les riches payaient moins d'impôts, et ceux d'entre eux qui avaient été assez avisés pour investir dans le secteur financier en retirèrent d'énormes profits. Mais les pauvres n'eurent pas tous à se plaindre – du moins, pas dans un

**Le conflit de répartition s'est transformé en une lutte acharnée entre investisseurs financiers mondiaux et États-nations souverains**

premier temps. Les crédits *subprime*, et la richesse illusoire sur laquelle ils reposaient, vinrent se substituer aux allocations sociales (que l'on supprimait) et aux augmentations de salaire (alors inexistantes au plus bas de l'échelle d'un marché du travail flexibilisé). Pour les Afro-Américains, en particulier, l'acquisition d'un logement ne représentait pas uniquement la réalisation du «rêve américain» : il s'agissait d'un substitut essentiel aux pensions de retraite que leur emploi, quand ils en avaient un, ne leur assu-

rait pas et qu'ils n'avaient aucune raison d'espérer de la part d'un gouvernement voué à l'austérité permanente.

Ainsi, à la différence de la période dominée par la dette publique – où l'emprunt d'État permettait d'utiliser aujourd'hui les ressources de demain –, c'étaient désormais les individus qui pouvaient acheter immédiatement tout ce dont ils avaient besoin, en monnayant leur engagement à verser une part significative de leurs revenus futurs sur les marchés.

Après les périodes successives de l'inflation, des déficits publics et de l'endettement privé, le capitalisme démocratique de l'après-guerre est alors entré dans son quatrième stade. Tandis que l'ensemble du système financier mondial menaçait d'imploser lors de la crise de 2007-2008, les États-nations tentèrent de restaurer la confiance économique en socialisant les emprunts toxiques qu'ils avaient auparavant autorisés dans le but de contrebalancer leurs politiques de consolidation budgétaire. Combinée à la relance nécessaire pour prévenir un effondrement de l'«économie réelle», cette mesure engendra un creusement spectaculaire des déficits publics. On notera au passage que ce développement ne découlait pas de la nature dépensiére de dirigeants opportunistes ou d'institutions publiques mal conçues, comme le prétendaient certaines théories produites au cours des années 1990, sous les auspices, notamment, de la Banque mondiale et du FMI.

Entre 2008 et 2020, le conflit de répartition inhérent au capitalisme démocratique s'est transformé en une lutte acharnée entre investisseurs financiers mondiaux et États-nations souverains. Alors que, par le passé, les travailleurs luttaient contre les patrons, les citoyens contre les ministres des finances et les débiteurs privés contre les banques privées, aujourd'hui les institutions financières croisent le fer avec les États... qu'elles avaient pourtant précédemment soumis à un chantage pour obtenir d'eux qu'ils les sauvent.

À quelle nouvelle rustine tentant de masquer la contradiction fondamentale opposant démocratie politique et capitalisme de marché la crise économique engendrée par la pandémie de Covid-19 donnera-t-elle naissance ?

Wolfgang Streeck

## Bibliographie

**ÉRIC TOUSSAINT**, *Le Système dette. Histoire des dettes souveraines et de leur répudiation*, Les Liens qui libèrent, Paris, 2017.

Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreux États – la Chine, la Grèce, l'Égypte, etc. – ont été contraints par les puissances capitalistes de recourir à l'endettement et d'adopter le libre-échange. Pour autant, certains pays, comme le Mexique, l'URSS ou Cuba, ont su se libérer avec succès de leur dette externe.

**BENJAMIN LEMOINE**, *L'Ordre de la dette. Enquête sur les infortunes de l'Etat et la prospérité du marché*, La Découverte, Paris, 2016.

Le sociologue montre comment la dette publique, longtemps considérée comme un levier de croissance nationale, est devenue un «problème» au mitan des années 1980, avec le virage libéral opéré sous l'ère Mitterrand qui verra l'Etat se soumettre aux marchés financiers.

**JEAN ZIEGLER**, *L'Empire de la honte*, Fayard, Paris, 2005.

Ancien rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation, Jean Ziegler dénonce la stratégie des multinationales occidentales vis-à-vis du Sud, qui conduit à la «réféodalisation du monde», et décrit les «armes de destruction massive» que représentent la dette et la faim.

**PHILIPPE NOREL** (sous la dir. de) *L'Invention du marché. Une histoire économique de la mondialisation*, Seuil, Paris, 2004.

Remontant de l'Antiquité jusqu'à aujourd'hui, cet ouvrage retrace l'évolution des rapports entre l'économie et le politique dans l'histoire. Il démontre que, loin de se confondre avec le libéralisme, la mondialisation résulte d'un long processus dont la phase actuelle – la globalisation financière – n'a rien d'irréversible.



Justine Smith //// « Specimen Florae Britanniae »

# 3... et d'aujourd'hui

*Lorsque éclate la crise des « subprime », en 2007, le système financier international semble sur le point de s'écrouler.*

*Tout comme les États-Unis, les nations européennes interviennent pour préserver leurs banques : l'« argent magique » coule à flots. Quelques années plus tard, la dette privée des établissements financiers s'est muée en fardeau public : les banquiers ont été sauvés, les populations sacrifiées.*

# MÉTAMORPHOSES DE LA DETTE AFRICAINE

L'accès des pays africains aux marchés de capitaux, dont la route leur était jusque-là barrée, a été largement présenté comme une bonne nouvelle : leur permettant de s'endetter, cette évolution devait aiguillonner l'essor économique et social de nations jugées « en retard ». Mais la dette se convertit moins facilement en développement qu'en nouvelles dettes, plus lourdes encore.

PAR SANOU MBAYE \*

Dans l'euphorie des indépendances, gagnées dans les années 1960, les pays d'Afrique subsaharienne voulurent rompre avec une division internationale du travail qui leur assignait le rôle d'exportateurs de matières premières et d'importateurs de biens manufacturés. Ils s'attelèrent donc à diversifier leurs économies par l'industrialisation et le renforcement de leurs capacités productives. Mais ils se heurtèrent rapidement à une difficulté : à l'exception notable de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie (l'actuel Zimbabwe), naguère gouvernées par une minorité blanche, aucun d'entre eux n'avait accès aux marchés internationaux de capitaux, faute du sésame délivré par les agences internationales de notation financière. Il leur fallut donc se limiter aux fonds privés garantis par les États, aux fonds bilatéraux accordés par le Club de Paris (1) et aux fonds multilatéraux prêtés par les organisations internatio-

nales : Fonds monétaire international (FMI), Banque mondiale et Banque africaine de développement (BAD).

En même temps, les recettes des exportations sur lesquelles ils comptaient pour investir s'amenuisèrent, notamment en raison de la chute du cours mondial des produits agricoles, dont l'indice passa de 155 en 1977 à 94 en 2002. Les coûts de leurs importations, eux, augmentaient sans arrêt. En 1979, la hausse des taux d'intérêt par les États-Unis, décidée unilatéralement pour lutter contre la dépréciation du dollar,acheva de faire exploser la dette du continent.

Pour « assainir » leurs comptes, les pays africains se tournèrent alors à nouveau vers les institutions financières internationales. Celles-ci leur administrirent leur « médicament qui tue » : les programmes d'ajustement structurel (PAS), lesquels imposent la dérégulation financière, le libre-échange, les privatisations, la réduction des salaires, les compressions budgétaires, etc.

## Vol de vautours

Au titre de l'initiative Pays pauvres très endettés (PPTE), lancée en 1996, trente-six pays, dont trente pays africains, ont bénéficié d'un allégement total de 76 milliards de dollars du service de leurs dettes bilatérales et multilatérales. Néanmoins, selon le Comité pour l'annulation des dettes illégitimes (CADTM), ces mesures sont un trompe-l'œil : le stock de la dette de l'Afrique subsaharienne est passé de 2 milliards de dollars en 1970 à 331 milliards de dollars en 2012. Entre 1970 et 2012, les remboursements effectués s'élèvent à 435 milliards de dollars, soit quatre fois le capital emprunté (2).

De surcroît, les pays africains affrontent les fonds d'investissement baptisés « fonds vautours ». Ceux-ci achètent à prix bradés, sur le marché secondaire, des créances dues par des États en difficulté. Ils attendent ensuite le retour de ces pays à une situation normale (la fin de troubles politiques, par exemple), puis ils les traduisent devant les juridictions des États-Unis et du Royaume-Uni pour le recouvrement des dettes, des arriérés de remboursement et des intérêts. Une première vague a laminé l'Afrique entre

## Bibliographie

DAMIEN MILLET, *L'Afrique sans dette*, CADTM-Syllepse, Paris, 2005.

L'auteur entend dresser un constat d'analyse de l'évolution politico-économique africaine et, surtout, afficher un appel. Il s'interroge sur les raisons morales, financières, politiques, juridiques, écologiques et historiques de la dette en mettant en cause sa légitimité et invite à rompre avec la soumission aux diktats imposée par les institutions financières internationales.

JACQUES SAPIR, *Le Krach russe*, La Découverte, Paris, 1998.

Selon l'économiste Jacques Sapir, ce sont à la fois les responsables du FMI et du G7 – en encourageant les autorités russes à suivre des politiques aux effets sociaux désastreux – et les oligarques proches de Boris Eltsine, alors chef du Kremlin, qui ont mené à l'effondrement de la Russie, en août 1998.

« Après la pandémie », *Lava*, n° 13, été 2020, Bruxelles (Belgique).

Le trimestriel « de critique sociale et d'analyse marxiste » se penche sur les conséquences de la crise sanitaire mondiale et envisage les perspectives anticapitalistes qui pourraient en découler. À lire, en particulier, « Qui paie la facture du Covid-19 et de la transition climatique ? », et « Le coronavirus et la prochaine crise de l'euro ».

MAURICE LEMOINE, *La Dette. Roman de la paysannerie brésilienne*, L'Atalante, Nantes, 2001.

Ancien rédacteur en chef du *Monde diplomatique* et spécialiste de l'Amérique latine, Maurice Lemoine raconte dans cette fiction, qui s'appuie sur la dure réalité quotidienne des paysans paupérisés du Brésil, le combat d'une mère et de son fils pour conserver leur terre, convoitée par un grand latifundiaire.

\* Économiste, auteur de *L'Afrique au secours de l'Afrique*, L'Atelier, Ivry-sur-Seine, 2009.



William Kentridge ///  
« North Pole Map », 2003

2000 et 2008, année de la crise financière mondiale. Le nombre exact d'attaques est difficile à évaluer, car, pour ne pas affecter leur image, les États préfèrent éviter la médiatisation et négocient avec les fonds vautours en marge des tribunaux.

Deux événements suscitent à la fois un espoir de développement et la crainte d'un réendettement. D'abord, la présence de plus en plus affirmée sur la scène africaine des pays émergents en phase d'industrialisation rapide, comme la Chine, l'Inde, la Corée du Sud, la Malaisie, la Turquie et le Brésil. Depuis le début des années 1990, leurs importations de

matières premières et l'exportation de leurs produits à meilleur prix apportent un réel bénéfice aux pays de la région. Cela a élargi leurs options de croissance économique et leur a donné une chance de réduire l'en-cours de leurs dettes grâce à l'accroissement de leurs recettes d'exportation.

Mais, si l'engagement croissant de Pékin ouvre des possibilités, il fait aussi courir ↗

(1) Crée en 1956, le Club de Paris réunit vingt-deux États créanciers des pays du Sud. Lire l'article de Damien Millet et Éric Toussaint, page 34.

(2) « Les chiffres de la dette 2015 », Comité pour l'annulation des dettes illégitimes, Bruxelles, [www.cadt.org](http://www.cadt.org)

## MÉTAMORPHOSES DE LA DETTE AFRICAINE

des risques au développement africain. Des Chinois ont pris le contrôle de certaines industries locales, acquérant du même coup les quotas d'exportation sur les marchés occidentaux de produits africains comme le textile. De même, le modèle de coopération adopté consiste en un paquet combinant investissements directs, prêts concessionnels (comportant une partie de dons – en principe, 35 % au moins), commerce et aides publiques. Sans clé de répartition, il n'est pas toujours possible de

Justine Smith ////  
« Money Map of Africa »

(3) Sarah McGregor, «Kenya spends \$25 billion on bond-backed port for oil : Freight», Bloomberg.com, 4 septembre 2012.

(4) *Les Échos*, Paris, 30 mai 2014.



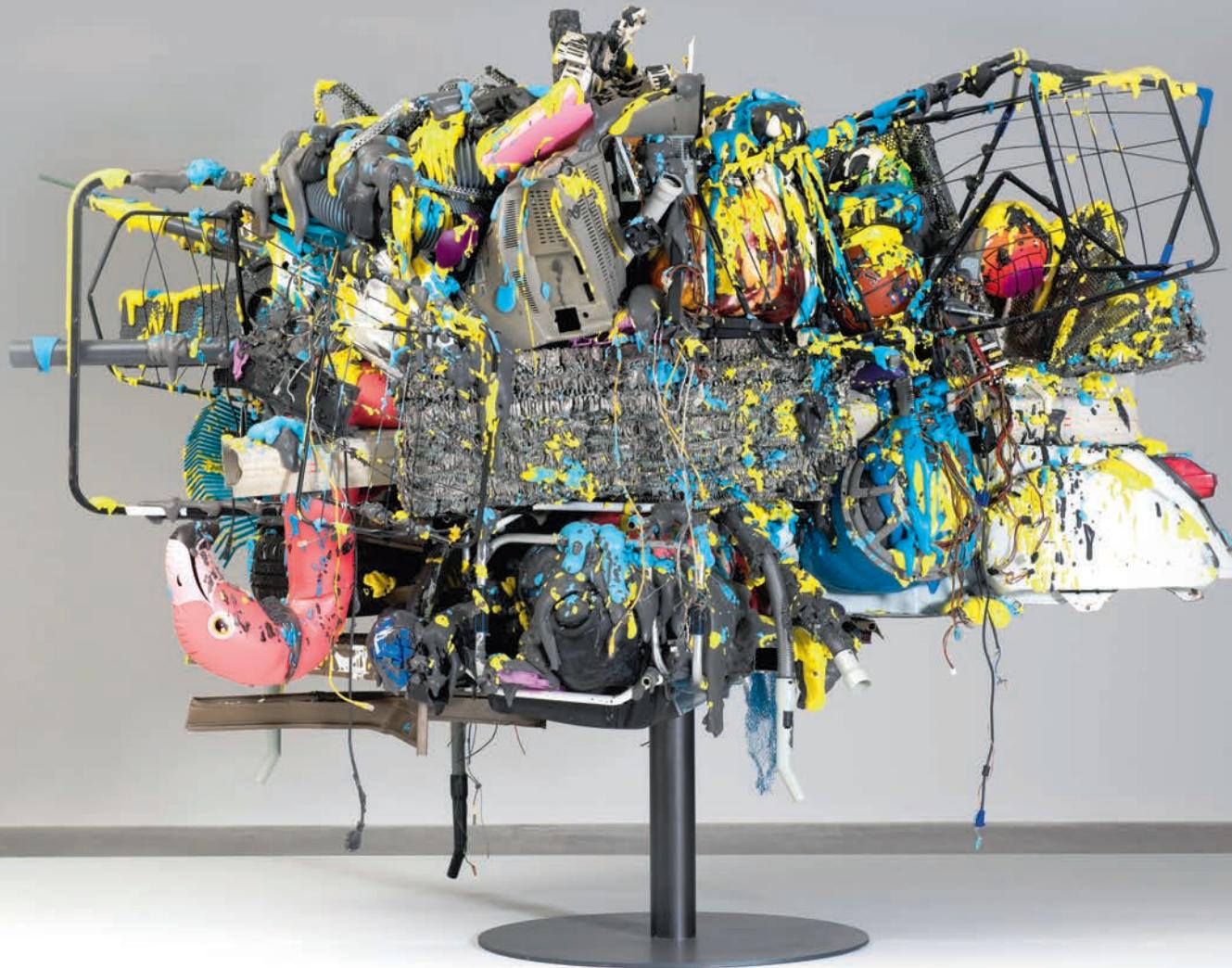
déterminer si les prêts concessionnels sont inclus dans l'en-cours de la dette ou font partie intégrante de l'aide. Compte tenu du volume de prêts de ce type, l'inquiétude grandit quant au fardeau futur de la dette des pays africains si, dans l'optique chinoise, les prêts concessionnels n'étaient pas assimilables à de l'aide.

Second événement : l'ouverture à l'Afrique des marchés de capitaux. Plusieurs pays ont désormais obtenu la notation financière attribuée par les agences spécialisées : Congo-Brazzaville, Côte d'Ivoire, Égypte, Ghana, Kenya, Mozambique, Ouganda, Rwanda, Sénégal et Zambie notamment. Cette note s'est révélée, dans la plupart des cas, supérieure ou égale à celle de nations aussi industrialisées que la Turquie, le Brésil ou l'Argentine.

Depuis 2007, des pays comme le Sénégal, le Gabon et le Ghana ont levé des millions de dollars sur le marché des capitaux : 200 pour le premier, 1000 pour le deuxième, 750 pour le troisième. La tendance devrait se poursuivre et s'amplifier. Le Kenya a lancé un emprunt obligataire (c'est-à-dire émis par l'État ou par des investisseurs institutionnels) de 25 milliards de dollars pour la construction d'un second port, d'un gazoduc de deux mille kilomètres et d'une route pour le transport du pétrole à partir du Soudan du Sud (3). En Éthiopie, le barrage de la Renaissance a été financé grâce à des titres souscrits par les Éthiopiens eux-mêmes.

Cette recrudescence d'emprunts peut faire redouter une nouvelle crise de la dette. Alors directrice générale du FMI, Mme Christine Lagarde s'en est émue auprès des ministres des finances et des gouverneurs de banque centrale d'Afrique subsaharienne en mai 2014, lors de leur rencontre à Maputo, au Mozambique : «*Les gouvernements devraient se montrer attentifs et prudents afin de ne pas surcharger leur pays en dette publique*», a-t-elle alerté, avant de préciser que si cela représentait «*un financement supplémentaire*», c'était aussi «*une vulnérabilité supplémentaire*» (4).

Sanou Mbaye



## « L'EUROPE ENDETTÉE REPRODUIT NOS ERREURS »

Lors d'une conférence à la Sorbonne le 6 novembre 2013, M. Rafael Correa, alors président de la République de l'Équateur, a interpellé ses homologues européens sur leur gestion de la crise de la dette. Celle-ci, selon lui, était caractérisée par une seule obsession : garantir les intérêts de la finance, quitte à imposer une austérité sans fin aux populations. Il livre ici une synthèse de sa réflexion.

PAR RAFAEL CORREA \*

Nous, Latino-Américains, sommes experts en crises. Non parce que nous serions plus intelligents que les autres, mais parce que nous les avons toutes subies. Et nous les avons terriblement mal gérées, car nous n'avions qu'une seule priorité : défendre les intérêts du capital, quitte à plonger la région dans une longue crise de la dette. Aujourd'hui, nous observons avec préoccupation l'Europe prendre à son tour le même chemin.

\* Président de la République de l'Équateur de 2007 à 2017. Docteur en économie et auteur de l'ouvrage *Équateur. De la république bananière à la non-république*, Utopia, Paris, 2013.

Dans les années 1970, les pays latino-américains sont entrés dans une situation d'endettement extérieur intensif. L'histoire officielle affirme que cette situation a résulté des politiques menées par des gouvernements «irresponsables» et des déséquilibres accumulés en raison du modèle de développement adopté par le sous-continent après la guerre : la création d'une industrie susceptible de produire localement les produits importés, ou «industrialisation par substitution des importations».

Cet endettement intensif a, dans les faits, été promu – et même imposé – par les organismes financiers internationaux. Leur prétendue logique voulait que, grâce au financement de projets à haute rentabilité, qui abondaient à l'époque dans les pays du tiers-monde, on parviendrait au développement, tandis que le rendement de ces investissements permettrait de rembourser les dettes contractées. ↗

## « L'EUROPE ENDETTÉE REPRODUIT NOS ERREURS »

Cela dura jusqu'au 13 août 1982, quand le Mexique se déclara dans l'incapacité de rembourser les échéances. Dès lors, toute l'Amérique latine dut souffrir de la suspension des prêts internationaux, en même temps que de l'augmentation brutale des taux d'intérêt de sa dette. Des emprunts qui avaient été contractés à 4 % ou 6 %, mais avec des taux variables, ont soudain atteint 20 %. Mark Twain disait : « *Un banquier est quelqu'un qui vous prête un parapluie quand il fait grand soleil et qui vous le reprend dès qu'il commence à pleuvoir...* »

Ainsi a débuté notre crise de la dette. Durant la décennie 1980, l'Amérique latine a opéré vers ses créanciers un transfert de ressources net de 195 milliards de dollars (près de 554 milliards de dollars en valeur actuelle). Dans le même temps, la dette

extérieure de la région passait pourtant de 223 milliards de dollars en 1980 à... 443 milliards de dollars en 1991 ! Non pas à cause de nouveaux crédits, mais du fait du refinancement et de l'accumulation des intérêts.

Bien que les responsabilités aient été partagées, les pays dominants, les bureaucraties internationales comme le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement (BID), ainsi que les banques privées internationales, bien entendu, ont résumé la difficulté à un problème de surendettement des États (*overborrowing*). Jamais ils n'ont assumé leur propre responsabilité dans l'octroi déraisonnable de crédits (*overlending*), sa contrepartie.

Les sévères crises budgétaires et d'endettement extérieur générées par le transfert net de ressources de l'Amérique latine vers

Blu //// « Snia »,  
Rome (Italie), 2017



ses créanciers ont conduit bon nombre de pays de la région à rédiger des «lettres d'intention» dictées par le FMI. Ces accords contraignants permettaient d'obtenir des prêts de la part de cet organisme, ainsi que sa caution dans la renégociation des dettes bilatérales avec les pays créanciers, réunis au sein du Club de Paris.

### D'un extrême à l'autre

Les programmes d'ajustement structurel et de stabilisation ont imposé les recettes de toujours : austérité budgétaire, augmentation du prix des services publics, privatisations, etc. Autant de mesures à travers lesquelles on ne cherchait pas à sortir au plus vite de la crise, ni à doper la croissance ou l'emploi, mais à garantir le remboursement des créances des banques privées. En fin de compte, les pays concernés étaient toujours endettés, non plus auprès de ces établissements, mais auprès des

organismes financiers internationaux, les- quels protégeaient les intérêts des banques.

Au début des années 1980, un nouveau modèle de développement a commencé à s'imposer en Amérique latine et dans le monde : le néolibéralisme. Ce nouveau consensus sur la stratégie de développement a été surnommé «consensus de Washington», ses principaux concepteurs et promoteurs étant les organismes financiers multilatéraux dont le siège était à Washington. Selon la logique en vogue, la crise en Amérique latine était due à une intervention excessive de l'État dans l'économie, à l'absence d'un système adéquat de prix libres et à l'éloignement des marchés internationaux – étant entendu que ces caractéristiques découlaien du modèle latino-américain d'industrialisation par substitution des importations.

**Les banques européennes ont prêté à la Grèce en prétendant ne pas voir que son déficit était trois fois supérieur à celui déclaré par Athènes**

Conséquence d'une campagne de marketing idéologique sans précédent maquillée en recherche scientifique, ainsi que des pressions directes exercées par le FMI et la Banque mondiale, la région est passée d'un extrême à l'autre : de la méfiance envers le marché et de la confiance excessive en l'État au libre-échange, à la dérégulation et aux privatisations.

L'Union européenne souffre d'un endettement produit et aggravé par le fondamentalisme néolibéral. Tout en respectant la souveraineté et l'indépendance de chaque région du monde, nous sommes surpris de constater que l'Europe, pourtant si éclairée, répète en tout point les erreurs commises hier par l'Amérique latine.

Les banques européennes ont prêté à la Grèce en prétendant ne pas voir que son déficit budgétaire était près de trois fois supérieur à celui déclaré par l'État. Se pose à nouveau le problème d'un surendettement dont on omet d'évoquer la contrepartie : l'excès de crédit. Comme si le capital financier n'avait jamais la



## « L'EUROPE ENDETTÉE REPRODUIT NOS ERREURS »

moindre part de responsabilité. Tandis que la crise frappe durement les peuples européens, on continue de leur imposer les recettes qui ont échoué partout dans le monde.

Nul ne doute que des réformes soient nécessaires, ni qu'il faille corriger de graves erreurs, y compris originelles : l'Union européenne a intégré des pays avec des différenciels de productivité très importants que les salaires nationaux ne reflétaient pas. Reste que, pour l'essentiel, les politiques menées ne cherchent pas à sortir de la crise au moindre coût pour les citoyens européens, mais à garantir le paiement de la dette aux banques privées.

Une question se pose : pourquoi ne recourt-on pas à des remèdes qui semblent évidents, et pourquoi répète-t-on toujours le scénario du pire ? Parce que le problème n'est pas technique, mais politique. Il est déterminé par un rapport de forces. D'où la question qui s'impose : qui dirige nos sociétés ? Les humains ou le capital ?

La stratégie de l'endettement intensif qui a engendré la crise de la dette latino-américaine ne visait pas à aider nos pays à se développer. Elle obéissait à l'urgence de placer les excès d'argent qui inondaient les marchés

financiers du « premier monde », les pétrodollars que les pays arabes producteurs de pétrole avaient placés dans les banques des pays développés. Ces liquidités provenaient de la hausse des prix du pétrole consécutive à la guerre d'octobre 1973, ces prix ayant été maintenus à des niveaux élevés par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Entre 1975 et 1980, les dépôts dans les banques internationales sont passés de 82 milliards de dollars à 440 milliards (1226 milliards de dollars actuels).

### Le tour de l'Europe

Devant la nécessité de placer des quantités d'argent si importantes, le tiers-monde a suscité l'intérêt. Ainsi a-t-on commencé, à partir de 1975, à voir défiler les banquiers internationaux désireux de placer toutes sortes de crédits – y compris pour financer les dépenses courantes et l'acquisition d'armes par les dictatures militaires qui gouvernaient de nombreux États. Ces banquiers zélés, qui n'étaient jamais venus dans la région, même en touristes, ont également apporté de grosses valises de pots-de-vin destinées à des fonctionnaires afin de leur faire accepter de nouveaux prêts, quel qu'en fût le prétexte. Dans le même temps, les organismes financiers internationaux et les agences de développement ont continué de vendre l'idée selon laquelle la solution, c'était de s'endetter...

C'est désormais le tour de l'Europe, où les capacités sont pourtant intactes. Vous disposez de tout : le talent humain, les ressources productives, la technologie. Je crois qu'il faut tirer de cela des conclusions fortes : il s'agit ici d'un problème de coordination sociale, c'est-à-dire de politique économique de la demande, ou comme on voudra l'appeler. En revanche, les relations de pouvoir à l'intérieur de vos pays et au niveau international sont toutes favorables au capital, notamment financier, raison pour laquelle les politiques appliquées sont contraires à ce qui serait socialement souhaitable.

Matraqués par la prétendue science économique et par les bureaucraties internationales, nombreux sont convaincus qu'« il n'y a pas d'alternative ». Ils se trompent.

Rafael Correa

**Pourquoi ne recourt-on pas à des remèdes qui semblent évidents, et pourquoi répète-t-on systématiquement le scénario du pire ?**

William Kentridge //// « Drawing for 'Il Sole 24 Ore (World Walking)', 2007



### Sur la Toile

#### Observatoire social de l'Amérique latine (OSAL)

Ce programme du Conseil latino-américain de sciences sociales (Clacso) s'intéresse aux mécanismes de la dette et aux problèmes qui lui sont liés. À lire, entre autres, les analyses « Socializar los costos : Pensiones, deuda pública y captura del Estado en El Salvador » (6 juin 2019), et « El gobierno de Mauricio Macri y el FMI son los responsables de la crisis » (26 août 2019).

[www.clacso.org](http://www.clacso.org)

#### Centre tricontinentale (Cetri)

Le Cetri entend relayer les points de vue du Sud sur le modèle économique dominant et expliquer les stratégies des acteurs sociaux et politiques qui prônent une autre mondialisation. Il édite la revue *Alternatives Sud*, dont de nombreux numéros sont en ligne, parmi lesquels « Quelle justice fiscale pour le Sud ? » (2019, n° 1) et « Accords de libre-échange : cinquante nuances de marché » (2017, n° 3).

[www.cetri.be](http://www.cetri.be)

#### Observatoire international de la dette (OID)

Fondé lors du Forum social mondial de Porto Alegre (Brésil), en janvier 2005, à l'initiative du Comité pour l'annulation de la dette illégitime (CADTM) et des Économistes de gauche (EDI), un collectif argentin, l'OID se veut un « outil d'échange de connaissances, d'analyses et de recherches sur la problématique de la dette ». Son site contient une importante base documentaire sur la question.

[www.oid-ida.world](http://www.oid-ida.world)





DANS LES ARCHIVES // Août 2015 // PAR YANIS VAROUFAKIS \*

# **«Leur seul objectif était de nous humilier»**

*Pendant les six premiers mois de l'année 2015, la Grèce a été clouée au pilori par ses partenaires lors de réunions innombrables et interminables. L'Union européenne a dévoilé à cette occasion un visage intractable, vindicatif, qui a parfois surpris. Ministre des finances grec pendant ces affrontements entre Bruxelles, Berlin et Athènes, M. Yanis Varoufakis revient sur la guerre d'usure qu'il a vécue.*

**E**n 2010, l'État grec a perdu la capacité d'assurer le service de sa dette. En d'autres termes, il est devenu insolvable et s'est vu privé d'accès aux marchés de capitaux.

Soucieuse d'éviter le défaut de banques françaises et allemandes déjà fragiles, qui avaient prêté des milliards à des gouvernements grecs aussi irresponsables qu'elles, l'Europe a décidé d'accorder à Athènes le plus important plan d'aide de l'histoire. À une condition : que le pays procède à une consolidation budgétaire (phénomène plus connu sous le nom d'austérité) d'une ampleur jamais imaginée auparavant. Sans surprise, l'opération a provoqué une chute du revenu national sans précédent depuis la Grande Dépression. C'est ainsi que s'est enclenché un cercle vicieux : la déflation, conséquence directe de l'austérité, a alourdi le fardeau de la dette et propulsé l'hypothèse de son remboursement dans le domaine du chimérique, ouvrant la voie à une crise humanitaire majeure.

*«J'ai perdu  
du nombre  
où l'on a br  
nous le  
d'une ferme  
banques lo*

Pendant cinq ans, la « troïka » des créanciers – le Fonds monétaire international (FMI), la Banque centrale européenne (BCE) et la Commission européenne représentant les États membres qui avaient prêté à Athènes – s'est entêtée dans cette impasse, consistant à prêter toujours davantage à un débiteur insolvable comme s'il ne l'était pas, afin de ne pas avoir à enregistrer des pertes sur ses

*«J'ai perdu le compte  
du nombre de fois  
où l'on a brandi devant  
nous le spectre  
d'une fermeture de nos  
banques lorsque nous  
refusions de céder»*

titres. Plus les créanciers s'obstinaient, plus la Grèce s'enfonçait dans la crise économique et sociale, et moins elle devenait réformable. C'est la raison pour laquelle notre parti, Syriza, a remporté les élections législatives de janvier 2015. Notre mandat était clair : en finir avec cette logique infernale et avec l'austérité qui l'accompagnait.

Le 30 janvier, quelques jours après ma nomination au poste de ministre des finances, le président de l'Eurogroupe, M. Jeroen Dijsselbloem, m'a rendu visite. Il s'était à peine écoulé quelques minutes qu'il me demandait déjà ce que je comptais faire au sujet du mémorandum, l'accord que le précédent gouvernement avait signé avec la « troïka ». Je lui ai répondu que notre gouvernement avait été élu pour le renégocier. La réponse de M. Dijsselbloem fut aussi immédiate que catégorique : « *Cela ne marchera pas. C'est le mémorandum ou l'échec du programme.* » En d'autres termes : soit nous acceptions les politiques imposées aux gouvernements précédents, alors même que nous avions été élus pour les remettre en question, soit nos banques seraient fermées. Car voici, en termes concrets, ce qu'implique un « échec du programme » pour un État membre qui se retrouve privé d'accès aux marchés : la BCE coupe tout financement à ses banques, qui n'ont alors d'autre choix que de fermer leurs portes et de mettre hors service leurs distributeurs de billets.

alors d'autre choix que de fermer leurs portes et de mettre hors service leurs distributeurs de billets.

## **La ronde des technocrates**

Lors de la réunion de l'Eurogroupe onze jours plus tard, le ministre des finances allemand Wolfgang Schäuble est parvenu à surenchérir. Son homologue français

Michel Sapin venait de prendre la parole pour inviter chacun à trouver un moyen de concilier, d'une part, la validité de l'accord en vigueur et, d'autre part, le droit du peuple grec à nous donner un mandat pour en renégocier des pans importants. Intervenant juste après lui, M. Schäuble a tranché : « *On ne peut pas laisser des élections changer quoi que ce soit.* »

J'ai perdu le compte du nombre de fois où l'on a brandi devant nous le spectre d'une fermeture de nos

\* Ancien ministre des finances grec, secrétaire général du Front de désobéissance réaliste européen (MéRA25).

banques lorsque nous refusions d'accepter un programme qui avait fait la démonstration de son inefficacité. Les créanciers et l'Eurogroupe restaient sourds à nos arguments économiques. Ils exigeaient que nous capitulions. Ils m'ont même reproché d'avoir osé leur «*faire la leçon*». Voilà, en substance, l'atmosphère dans laquelle les négociations avec les créanciers se sont déroulées : sous la menace.

L'entrée des technocrates dans la ronde des négociations a confirmé nos pires craintes. En public, les créanciers clamaient leur souhait de récupérer leur argent et de voir la Grèce se réformer. En réalité, ils n'avaient qu'un objectif : humilier notre gouvernement et nous forcer à capituler, même si cela signifiait l'impossibilité définitive pour les nations préteuses de récupérer leur mise ou l'échec du programme de réformes que nous seuls pouvions convaincre les Grecs d'accepter.

### Des interlocuteurs divisés

Lors des négociations au sein du «groupe de Bruxelles (1)», on nous demandait par exemple de présenter notre plan pour réformer la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Avant même que nous ayons pu parvenir à un accord sur cette question, les représentants de la «troïka» décidaient de passer à la question de la réforme des retraites. À peine avaient-ils entendu nos propositions qu'ils les estimaient bonnes pour la corbeille à papier et passaient, par exemple, au droit du travail. Une fois notre offre balayée dans ce domaine aussi, il fallait en venir aux privatisations ; et ainsi de suite. De sorte que les discussions passaient d'un sujet à l'autre sans que nous puissions nous mettre d'accord sur quoi que ce soit, ni négocier sérieusement. Pendant de longs mois, les représentants de la «troïka» se sont employés à faire obstruction à la bonne marche des pourparlers, insistant pour que nous couvrions l'ensemble des sujets, ce qui revenait à n'en régler concrètement aucun. Un chat poursuivant sa propre queue n'aurait pas été moins efficace.

Pendant ce temps, sans même avoir formulé la moindre suggestion et en nous menaçant d'interrompre les discussions si nous avions l'audace de publier nos propres documents, ils organisaient la fuite de leurs confidences dans la presse, prétendant que nos propositions étaient «*faibles*», «*mal conçues*», «*peu crédibles*». Dans l'espoir qu'un jour ils accepteraient de jouer le jeu et de nous retrouver à la moitié du chemin, nous avons cependant consenti à participer à cette mascarade.

Pour que les négociations se déroulent dans de bonnes conditions, il aurait aussi fallu que nos interlocuteurs soient moins divisés. La position du FMI rejoignait la nôtre sur la question de la restructuration de la dette, mais le Fonds insistait pour que nous détruisions ce qu'il restait de droit du travail tout en supprimant les

garde-fous protégeant les professions libérales. La Commission s'avérait plus souple sur les questions sociales, mais ne voulait pas entendre parler de restructuration de la dette. La BCE avait elle aussi son idée sur ce qu'il convenait de faire. Bref, chaque institution affichait ses propres lignes rouges, lesquelles finissaient par tisser une toile d'araignée dans laquelle nous étions pris.

Le plus accablant a sans doute été d'assister à l'humiliation de la Commission et des rares ministres des finances bienveillants à notre égard. M'entendre dire, par des gens haut placés dans la Commission et au sein du gouvernement français, que «*la Commission doit s'en remettre aux conclusions du président de l'Eurogroupe*», ou que «*la France n'est plus ce qu'elle était*», m'a presque tiré des larmes.

À la fin juin, nous avions abdiqué et accepté la plupart des exigences de la «troïka». À une exception près : nous insistions pour obtenir une légère restructuration de notre dette, sans décote, au moyen d'échanges de titres. Le 25 juin, j'ai participé à mon avant-dernier Eurogroupe. On m'y a présenté la dernière offre de la «troïka», «*à prendre ou à laisser*». Nous avions cédé sur neuf dixièmes des exigences de nos interlocuteurs et nous attendions d'eux qu'ils fassent un effort afin que nous parvenions à quelque chose qui ressemble à un accord honorable. Ils ont choisi au contraire de durcir le ton. Le doute n'était plus permis : on exigeait de nous une capitulation à grand spectacle qui montre aux yeux du monde notre agenouillement.

### Accord ou reddition ?

Le jour suivant, le premier ministre Alexis Tsipras annonçait qu'il soumettrait l'ultimatum de la «troïka» à un référendum. En dépit de la fermeture des banques et de la campagne de terreur orchestrée par des médias corrompus, le peuple grec a clamé haut et fort son «non». Lors du sommet des chefs d'État de la zone euro qui a suivi, le premier ministre Tsipras s'est toutefois vu imposer un accord qu'on ne saurait décrire autrement que comme une reddition. L'arme de chantage utilisée ? La perspective, illégale, d'une expulsion de la zone euro.

Qu'importe l'opinion que chacun se fait de notre gouvernement : cet épisode restera dans l'histoire comme le moment où les représentants officiels de l'Europe ont utilisé des institutions (l'Eurogroupe, le sommet des chefs d'État de la zone euro) et des méthodes qu'aucun traité ne légitimait pour briser l'idéal d'une union véritablement démocratique.

La Grèce a capitulé, mais c'est le projet européen qui a été défait.

**«Aucun doute : on exigeait de nous une capitulation à grand spectacle qui montre aux yeux du monde notre agenouillement»**

(1) Quintette composé du gouvernement grec, de la Commission européenne, de la BCE, du Mécanisme européen de stabilité (MES) et du FMI.

# LES REMÈDES TOXIQUES À LA CRISE

**La crise engendrée par la pandémie de Covid-19 n'a pas éclaté dans un univers économique resplendissant de santé et d'équilibre. Depuis 2010, les remèdes imaginés pour répondre à l'effondrement financier de 2007 et sauver les établissements bancaires ont au contraire exacerbé les fragilités du système. Et patiemment préparé les conditions d'une conflagration encore plus violente.**

PAR CÉDRIC DURAND \*

Il y a presque quinze ans, le 2 avril 2007, la New Century Financial Corporation sombre. Cette faillite du deuxième plus important fournisseur de prêts hypothécaires *subprime* des États-Unis allait déclencher une crise financière sans précédent depuis 1929. Aujourd'hui, le capitalisme ne s'en est toujours pas remis. Croissance atone, sous-emploi endémique, perspectives moroses... Les banques centrales ont brisé (presque) tous leurs tabous pour élargir la palette de leurs moyens d'intervention. Las ! leur action atteint ses limites. La tentative de réinsuffler un peu de vie au néolibéralisme échoue.

Les pouvoirs publics n'ont pourtant pas ménagé leur peine. Au cours de l'hiver 2008-2009, les pays riches ont mobilisé l'équivalent de 50,3 % de leur produit intérieur brut (PIB)

– leur production de richesse annuelle – pour tenter de ranimer un système financier au bord de l'apoplexie (1). Recapitalisations ou prêts exceptionnels aux banques en difficulté, émission de

liquidités supplémentaires pour relancer le crédit, rachats d'actifs toxiques qui grevaient les bilans des établissements financiers : tous les canaux budgétaires et monétaires ont été ouverts à plein débit pour restaurer la vigueur du système financier. Rassemblés pour la première fois au niveau des chefs d'État et de gouvernement les 14 et 15 novembre 2008 à Washington, les pays du G20 (Russie, Chine, Brésil et Inde inclus) avaient décrété la mobilisation générale autour d'un mot d'ordre : garantir la stabilité financière et sauver la mondialisation. Réaffirmant leur foi «*dans les principes de l'économie de marché, du libre-échange et de la liberté d'investissement*» (2), ils

**Entre 2008 et 2009, tous les canaux budgétaires et monétaires ont été ouverts à plein débit pour restaurer la vigueur du système financier**



Daniel Firman ////  
«(Sans titre) Jade», 2005

\* Maître de conférences en économie à l'université Paris-XIII.  
Auteur de l'ouvrage *Le Capital fictif. Comment la finance s'approprie notre avenir*, Les Prairies ordinaires, Paris, 2014.



s'étaient engagés à agir de concert pour qu'une crise globale de cette ampleur ne se reproduise pas.

Mission accomplie? Dans une certaine mesure. L'économie n'a pas connu l'effondrement des années 1930. Le PIB mondial a recommencé à croître et la contraction du commerce a été enravée. Mais le néolibéralisme est-il pour autant tiré d'affaire? Rien n'est moins sûr. Si le capitalisme n'est pas tombé comme un fruit trop mûr, le système s'est enlisé dans les sables de la stagnation.

En 2009, le monde semblait basculer. Ceux qui, hier, avaient adulé Milton Friedman (1912-2006), l'un des pères fondateurs de l'école monétariste dont la crise venait de signer l'échec, redécouvriraient soudain John Maynard Keynes (1883-1946), associé aux politiques de relance et d'investissement de l'État. Ainsi, Martin Wolf, éditorialiste en chef du *Financial Times* et auteur en 2004 de l'ouvrage *Why Globalization Works* («Pourquoi la mondialisation fonctionne»), célébrerait le réveillon de Noël 2008 en publiant une tribune intitulée «Désormais, nous sommes tous keynésiens». Mais, dès 2010, les promesses de relance céderont la place aux politiques d'austérité.

### L'austérité comme unique boussole

De la Grèce au Royaume-Uni, les privatisations, l'«assouplissement» de la réglementation du travail et les coupes budgétaires n'engendrent toutefois pas le rebond escompté. Dans les pays riches, la croissance végète autour de 1,5 %, en fort déclin par rapport aux décennies précédentes, tandis que le chômage et le sous-emploi restent endémiques en Europe et aux États-Unis. Incapables de générer une dynamique suffisamment autonome, les économies en développement n'enregistrent pas de meilleurs résultats. En 2016, la Chine connaît son plus faible taux de croissance depuis 1990, tandis que le PIB se contracte en Russie et au Brésil, confirmant le positionnement périphérique de ces deux pays dans le capitalisme mondial.

Depuis 2010, les pays du G7 ont amputé leurs dépenses publiques, réduisant leurs déficits d'une moyenne de 6,6 % en 2009 à 2,7 % en 2015. À l'époque, M. Olli Rehn, commissaire européen aux affaires économiques et monétaires, résumait la position dominante en ces termes: «Personne ne peut vivre éternellement au-dessus de ses moyens, pas même les États.

Aussi bien la modélisation théorique que l'expérience pratique soutiennent qu'une politique budgétaire orientée vers la stabilité favorise bien davantage la croissance sur le moyen-long terme que des dépenses inconsidérées (3).» À l'objection selon laquelle l'austérité entrave la croissance et dope le chômage, il rétorquait qu'elle permet au contraire «de renforcer la confiance des consommateurs et des investisseurs et, ainsi, de transformer une reprise nette mais fragile en une période de croissance pérenne et de création d'emplois».

Comme l'a montré le chercheur Mark Blyth (4), les arguments invoqués par M. Rehn ne résistent cependant pas à l'examen. Suscitant l'embarras dans les milieux universitaires, M. Thomas Herndon, étudiant de master de l'université du Massachusetts à Amherst, a établi en 2013 que l'étude empirique de Kenneth Rogoff et Carmen Reinhart, deux professeurs de Harvard fréquemment cités pour justifier les politiques de réduction de la dette, était truffée d'erreurs (5). Le drame grec aurait puachever de convaincre les hésitants : depuis 2010, le pays a tranché dans ses dépenses sans que sa situation économique s'améliore. Mais rien n'y fait : l'austérité demeure la principale boussole des dirigeants politiques.

Conséquence de ce choix, les États se privent des moyens d'intervenir sur le front macroéconomique, laissant les banques centrales agir seules. Chargées de faciliter le crédit afin de stimuler l'activité, celles-ci ont fait preuve d'un activisme extraordinaire, au sens propre. Elles ont d'abord réduit leurs taux d'intérêt (les taux directeurs). En parallèle, les banquiers centraux ont déployé de nouveaux instruments, dont l'«assouplissement quantitatif» (*quantitative easing*) : ils ont acheté des titres de dette publique et privée sur les marchés secondaires afin d'en réduire le rendement. Les grands argentiers ont donc créé des quantités massives de monnaie, triplant leur

(1) «Fiscal implications of the global economic and financial crisis», *Occasional Papers*, n° 269, Fonds monétaire international, Washington, DC, 28 septembre 2009.

(2) «Declaration of the summit on financial markets and the world economy», G20, Washington, DC, 15 novembre 2008.

(3) Olli Rehn, «Why Europe is cutting spending», *The Wall Street Journal*, New York, 25 juin 2010.

(4) Mark Blyth, *Austerity: The History of a Dangerous Idea*, Oxford University Press, New York, 2012.

(5) Robert Pollin et Michael Ash, «Austerity after Reinhart and Rogoff», *Financial Times*, Londres, 17 avril 2015.

## LES REMÈDES TOXIQUES À LA CRISE FINANCIÈRE

bilan cumulé. De 6 000 milliards de dollars en 2008, celui est passé à environ 17 500 milliards en 2016 (6).

Ces politiques ont produit certains des effets attendus. Les taux d'intérêt à long terme des titres publics ont spectaculairement diminué. En d'autres termes, l'endettement public est devenu gratuit, quand il ne permet pas de gagner de l'argent. En décembre 2016, le taux d'intérêt exigé par les investisseurs pour acquérir de la dette française à cinq ans était négatif (autour de -0,28 %); à dix ans, il s'établissait autour de 0,65 %. Dans le même temps, l'augmentation des prix à la consommation (l'inflation) s'élevait en France à 0,7 % par an. Dans une telle conjoncture, et sans même prendre en compte la légère croissance du PIB, qui vient gonfler les recettes fiscales, l'État s'enrichit lorsqu'il s'endette.



### Une dette providentielle...

**G**râce à des injections plantureuses d'argent public à la suite de la crise des *subprime*, les banques ont retrouvé leurs couleurs dès l'année suivante. Elles ont même émergé de la crise financière de 2008 plus grosses et plus puissantes qu'avant. Et donc plus susceptibles encore de prendre les États «en otage» lors de la prochaine tempête. C'est le moment que les gouvernements occidentaux et les banques centrales ont choisi pour sonner à nouveau le tocsin contre la dette.

Astucieusement mis entre parenthèses tant qu'il fallait débourser des montants dépassant l'entendement pour sauver Goldman Sachs, la Deutsche Bank ou BNP Paribas, le spectre de la faillite resurgit afin de hâter l'invasion des logiques de rentabilité commerciale dans des activités qui en étaient préservées. Alourdi par la panne économique, le poids de l'endettement a servi une fois de plus de prétexte au démantèlement de la protection sociale et des services publics. Alors que Lehman Brothers faisait faillite, on prédisait le coma des libéraux. En quelques années, ils ont trouvé dans l'annonce répétée que «les caisses sont vides» l'instrument de leur résurrection politique.

Jadis, les conservateurs se montraient soucieux de comptes en équilibre, au point de consentir à des hausses d'impôts. Depuis près de quarante ans, au contraire, les déficits publics sont leur création consciente, destinée à paralyser les velléités d'intervention de la collectivité. Une pratique laxiste, qui ampute les recettes, se double d'un discours catastrophiste permettant de refouler les dépenses de l'État-providence.

«Reagan a prouvé que les déficits ne comptaient pas», répliqua en 2002 le vice-président américain Richard Cheney à son ministre des finances qu'inquiétait une nouvelle baisse des impôts directs. M. Cheney entendait par là que les déficits ne nuisent pas forcément à celui qui les décide, puisque Ronald Reagan fut largement réélu en 1984 après avoir triplé ceux-ci au cours de son premier mandat. Mais la contrainte budgétaire a pesé plus lourd sur les successeurs, surtout quand on les soupçonna d'être prodiges au seul motif qu'ils n'étaient pas de droite... Ainsi, pour avoir la moindre chance de faire adopter sa réforme du système de santé, M. Barack Obama avait dû préalablement s'engager à ce qu'elle n'ajoute pas un cent au niveau de la dette publique. Quand, au juste, fixe-t-on ce genre de condition aux aventures militaires?

Serge Halimi

L'action des banques centrales – et notamment celle, tardive, de la Banque centrale européenne (BCE) – a tari la source de la spéculation sur les dettes souveraines, à l'origine de la mutation de la crise des *subprime* en crise de l'euro. Mais ces mesures ne visaient ni à soutenir l'investissement public ni à financer l'emploi. Au contraire : pour les pays sous assistance de la «troïka» – Fonds monétaire international (FMI), BCE et Commission européenne –, l'éligibilité au programme de rachat de dettes publiques par la BCE demeure conditionnée à la réduction des déficits.

L'aubaine de taux d'intérêt au plancher n'a pas échappé aux entreprises. Comme s'y attendaient les banquiers centraux, elles se sont endettées auprès des banques et, plus encore, auprès des marchés. Aux États-Unis, par exemple, le montant des obligations (titres de dette) a quadruplé depuis 2007. Qu'ont fait les entreprises de ces sommes? Une note publiée en octobre 2016 par le groupe Edmond de Rothschild répond à la question (non sans une certaine candeur) : «*Les entreprises ont fait deux choix : tout d'abord, augmenter les dividendes, et ensuite, effectuer des rachats d'actions. Les deux sont bénéfiques à l'actionnaire, le premier par la simple rémunération que procurent les dividendes, le deuxième par la hausse des cours boursiers qui résultent des rachats d'actions. Non seulement ces pratiques ont représenté un soutien aux cours boursiers, mais elles ont aussi amélioré les bénéfices par action, étant donné que chaque rachat de titre est suivi de l'annulation de l'action achetée (le nombre d'actions est alors réduit)*» (7).» Aux États-Unis, le constat est sans ambiguïté : depuis 2014, les rachats d'actions dépassent 500 milliards de dollars par an, et les dividendes, 600 milliards, renouant avec les niveaux record de versement aux marchés financiers des années 2000. En Europe, les premiers éléments portant sur les effets du programme de rachat d'actifs de la BCE pointent dans la même direction : l'abondance de crédit profite aux actionnaires, sans se traduire par le moindre frémissement de l'investissement.

Cédric Durand

(6) Desmond Lachman, «*Trouble ahead for the global economy*», The American Enterprise Institute, Washington, DC, 10 novembre 2016.

(7) «*Dividendes et rachats d'actions : les entreprises de la zone euro vont-elles suivre leurs homologues américains?*», *Regards et perspectives économiques*, Banque Edmond de Rothschild, Paris, 5 octobre 2016.



## JEU DE DUPES SUR LA DETTE DES PAYS PAUVRES

Contrairement au souhait du président français Emmanuel Macron, la dette des pays africains ne sera pas annulée. La suspension momentanée des remboursements qui a été consentie par leurs créditeurs ne suffira pas à régler des problèmes que la pandémie de Covid-19 va immanquablement agraver. Dans ces conditions, la piste d'un refus des débiteurs de rembourser mérite, à nouveau, d'être envisagée.

PAR MILAN RIVIÉ \*

**L**e 13 avril 2020, M. Emmanuel Macron attirait l'attention du monde entier en demandant «une annulation massive» de la dette africaine pour soutenir le continent face à la pandémie de Covid-19. Entre 2010 et 2018, celle-ci a doublé pour atteindre 195 milliards de dollars. Quelques heures plus tard, le G20 désavouait le président français en décrétant seulement une suspension de paiement pour les pays les plus pauvres.

William Kentridge ////  
«Drawing from Felix  
in Exile», 1994

\* Chargé de plaidoyer au Comité pour l'abolition des dettes illégitimes (CADTM).

La proposition française relève du faux-semblant. Paris détient 14 milliards d'euros de créances sur 41 pays africains, soit moins de 3 % de la dette extérieure publique bilatérale du continent (1), là où la Chine en détient pas moins de 20 % selon les estimations (2). Même si l'État français annulait totalement ses créances, ce qui est bien entendu souhaitable, cela n'aurait qu'un effet très marginal sur l'endettement du continent africain. C'est toute l'architecture de règlement des dettes qui est à revoir.

La France fait partie des puissances à l'origine de la création des institutions de Bretton Woods, en 1944 : le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, toutes deux centrales dans le règlement des

(1) «Encours de créances de la France sur les États étrangers au 31 décembre 2018», site du Trésor, Paris, 12 novembre 2019, [www.tresor.economie.gouv.fr](http://www.tresor.economie.gouv.fr)

(2) China Africa Research Initiative, [www.sais-cari.org](http://www.sais-cari.org)

## JEU DE DUPES SUR LA DETTE DES PAYS PAUVRES

dettes souveraines. Elle est aussi à l'origine de la création du Club de Paris, en 1956, rassemblant aujourd'hui vingt-deux États créanciers (*lire l'article de Damien Millet et Éric Toussaint page 34*), qu'elle héberge au ministère des finances, rue de Bercy, à Paris. En soixante-quatre années d'existence, le Club de Paris a traité 434 opérations de restructurations de dettes souveraines auprès de 90 pays (3). Problème, malgré son rôle prépondérant : il n'a aucune légitimité. Se définissant lui-même comme une non-institution, ce « club » ne dispose ni de statut, ni de charte et ne répond à aucune règle de droit. Il ne répond qu'à ses principes, parmi lesquels le « principe de solidarité » (4).

*En principe, le risque de ne pas être remboursé est connu de tous les créanciers, raison pour laquelle il est rémunéré par le taux d'intérêt*

En somme, aucun pays membre du Club de Paris ne peut procéder unilatéralement à un quelconque allégement de dette d'un pays. Agissant de concert avec le FMI, membre très influent du Club, ce cartel de créanciers a pris des décisions partiales, de l'imposition des mesures néolibérales, depuis les plans d'ajustement structurel des années 1980 jusqu'à aujourd'hui.

Autrefois majoritaire, le Club de Paris fait désormais figure de créancier parmi d'autres. En 2007, il détenait 50 % de la dette bilatérale des pays à faible revenu. En 2018, cette part dépassait péniblement les 10 %. Dans le même temps, la Chine a vu la sienne passer d'environ 2 % à plus de 25 % (5). Malgré les incessants appels du pied de ses membres, ce faux allié des pays du Sud n'est toujours pas membre du Club. Ainsi, si celui-ci souhaitait réellement organiser l'« annulation » des dettes africaines, il ne disposeraient plus d'une assise suffisante pour l'imposer aux autres créanciers bilatéraux, Chine en tête. De même, la dette extérieure publique étant majoritairement aux mains des créanciers privés, le Club de Paris ne ferait pas le poids. Ce n'est d'ailleurs nullement un hasard si la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) a une nouvelle fois appelé à la création d'un mécanisme international et indépendant de restructuration des dettes souveraines. Forts du soutien du FMI, du G20 et de l'Internatio-

nal Institute of Finance (IFF), qui réunit 500 établissements bancaires, les membres du Club de Paris s'y sont d'ailleurs toujours opposés.

### Opération de communication

En demandant une annulation massive des dettes africaines, M. Macron souhaitait faire coup double. Primo, mettre la Chine au pied du mur en l'incitant à procéder à l'annulation de ses créances. Secundo, si tel était le cas, l'inciter à rejoindre le Club de Paris pour s'assurer que ses concurrents s'alignent sur les mêmes modalités, selon un autre principe du Club, le « principe de comparabilité de traitement ». Par cette opération de communication, le président français aurait remis son pays et le Club de Paris au centre des règlements de dette souveraine, avec les intérêts politiques et économiques que cela sous-tend. C'est raté.

En comptant uniquement les pays à faible revenu, 46 d'entre eux dépensent plus pour rembourser la dette (7,8 % du produit intérieur brut) que pour la santé (1,8 %) (6). C'est dire la bouffée d'oxygène que représenterait une annulation de leur dette. Mais ce n'est pas tant le niveau de l'annulation que le « comment » qui importe. Une annulation se définit comme suit : on prend tout ou partie de la dette, capital et intérêts compris, et on remplace le montant à rembourser par un « zéro » dans le compte d'opération. Les créanciers ne sont pas remboursés. Ce risque est connu de tous, raison pour laquelle il est rémunéré par le taux d'intérêt. Allemagne, Égypte, Équateur, Jamaïque, Namibie, Mozambique, Pérou, Sierra Leone, sont quelques exemples de pays ayant bénéficié d'une annulation sèche dans le passé.

(3) Site du Club de Paris, [www.clubdeparis.org](http://www.clubdeparis.org)

(4) Cf. « Club de Paris : Comment sont restructurées les dettes souveraines et pourquoi une alternative est nécessaire », plateforme d'action et d'information sur la dette des pays du Sud, Paris, 18 mars 2020, <https://dette-developpement.org>

(5) « Macroeconomic developments and prospects in low-income developing countries 2018 », *IMF Policy Paper*, Fonds monétaire international, Washington, DC, mars 2018, [www.imf.org](http://www.imf.org)

(6) Daniel Munevar, « COVID-19 and debt in the global south : Protecting the most vulnerable in times of crisis I », European Network on Debt and Development (Eurodad), Bruxelles, 26 mars 2020, <https://eurodad.org>

(7) Éric Toussaint, « Pour combattre le Covid-19 : pourquoi et comment suspendre immédiatement le paiement de la dette », Comité pour l'abolition des dettes illégitimes (CADTM), Liège, 6 avril 2020, [www.cadtm.org](http://www.cadtm.org)

(8) Lire Jean Gadrey, « Faut-il vraiment payer toute la dette », *Le Monde diplomatique*, octobre 2014.

Un allègement ou une restructuration de la dette constitue une opération sensiblement différente. Une partie, généralement minime, peut-être annulée. Le restant à rembourser est, lui, rééchelonné. On va alors différer (c'est-à-dire suspendre) et/ou rallonger la période de remboursement; renégocier les taux d'intérêt; voire la refinancer par des opérations de conversion de dette en investissement, le créancier investissant sous différentes formes la dette qu'il détenait dans différents secteurs du pays concerné. Dans ce second schéma, seule la partie définie comme insoutenable par les créanciers est renégociée, afin d'éviter les défauts de paiement et de maintenir sous emprise les pays en difficulté.

#### Mobilisation internationale

Sans surprise, c'est ce second schéma qui est privilégié depuis fin mars 2020. Le FMI et la Banque mondiale appellent à des allégements de dette de la part des créanciers bilatéraux, sans s'appliquer la même discipline. Pire encore, malgré des financements d'urgence, la majorité se fait sous forme de prêts conditionnés à des privatisations et autres mesures néolibérales. De leur côté, les créanciers privés n'ont pris aucun engagement. Quant aux créanciers bilatéraux, le G20 a annoncé un report des paiements à l'année 2022. Finalement, ces mesures concernent uniquement 77 pays, représentant 8 % de la dette extérieure publique des pays du Sud. Aucune annulation, mais un report de paiement de 3,6 % de la dette des pays éligibles.

Sans attendre, les pays du Sud pourraient pourtant procéder à des suspensions et à des répudiations de dette. Les exemples historiques et les arguments de droit international pour le faire ne manquent pas : force majeure, état de nécessité ou encore changement fondamental de circonstances (7). D'autres arguments encore pourraient être invoqués : dettes illégales, odieuses, illégitimes, car héritées de l'époque coloniale ou de régimes dictatoriaux (8). Les pays du Sud pourraient constituer un front uni pour répudier les dettes. Il est indispensable d'insuffler une solidarité des peuples par des mobilisations internationales et, pour les populations, de mettre la dette dans le débat public en maintenant une pression constante sur leurs dirigeants.

Milan Rivié

## Par la bande

## Le trou noir

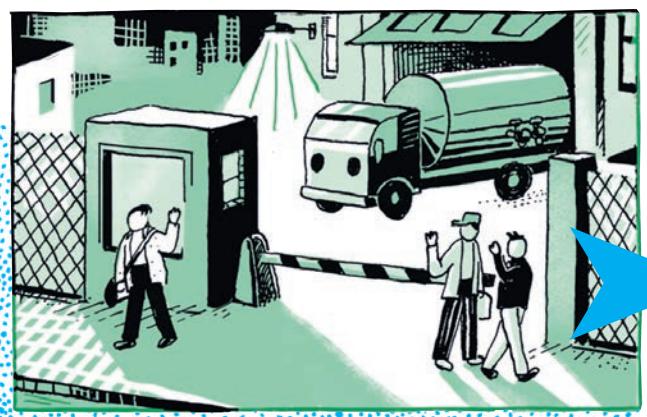
Création originale de Martin Romero pour Manière de voir

« C'est une bonne période parce qu'il y a beaucoup de positions nouvelles et très intéressantes. Grâce à Internet, on peut suivre des gens du monde entier, et toutes les influences et les particularités de chaque région du monde se mélangent pour créer des choses originales et pertinentes », se réjouit Martin Romero, un « jeune » illustrateur-auteur-animateur espagnol de presque 40 ans.

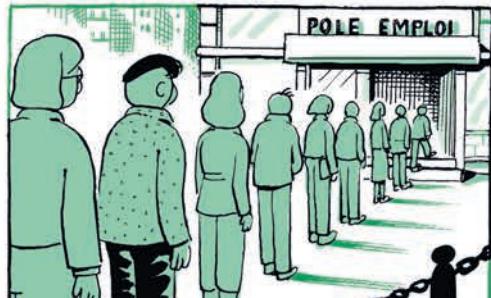
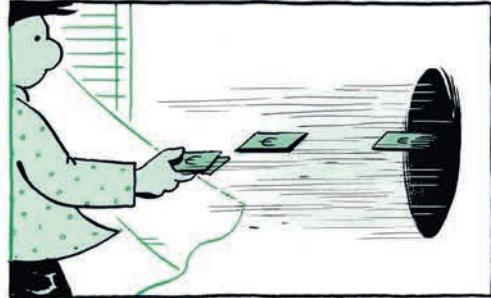
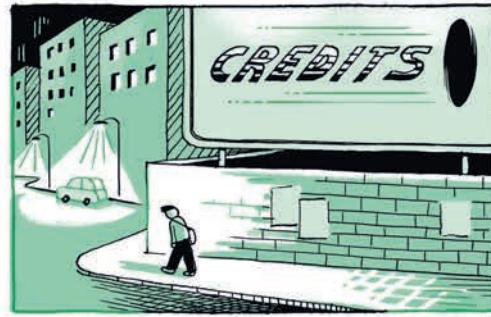
Féru de surréalisme et de cinéma indépendant, Romero suit d'abord des études de graphisme à Lugo, puis découvre la bande dessinée et l'illustration et décide de bifurquer pour cette dernière discipline à Barcelone. Auteur indépendant, le jeune homme illustre des livres, notamment pour enfants, collabore avec *Rolling Stone* ou *Vanidad*, dessine des affiches, des pochettes de disque, des flyers, des icônes... Et des bandes dessinées aux styles très différents, dont la dernière, *La Dette* (Rackham, 2018), qui suit la chute terrible d'un comique devenu ringard, nous l'a fait découvrir.

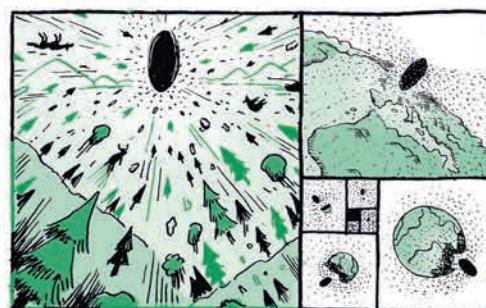
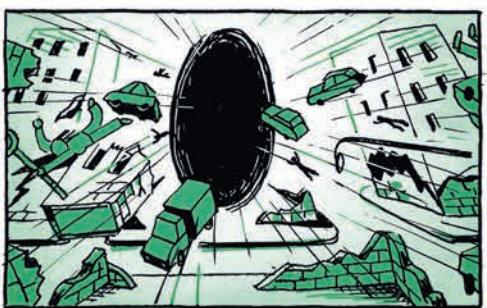
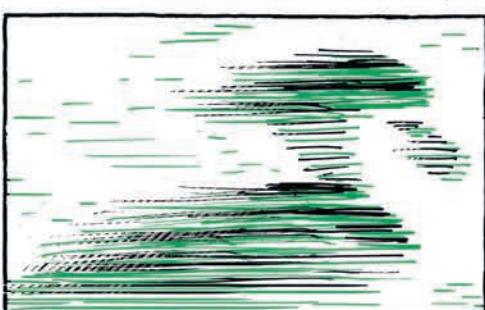
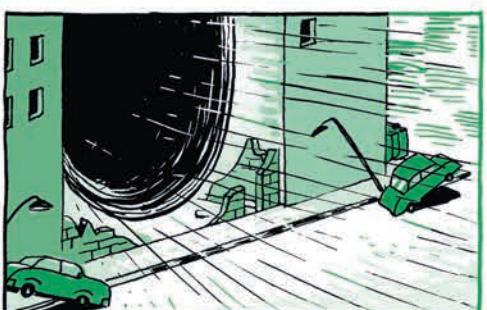
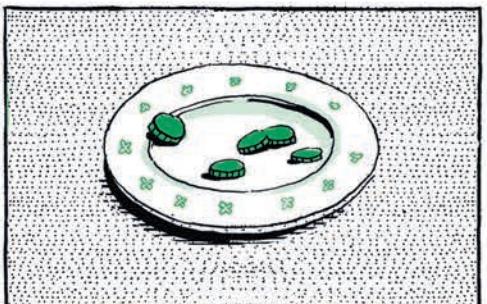
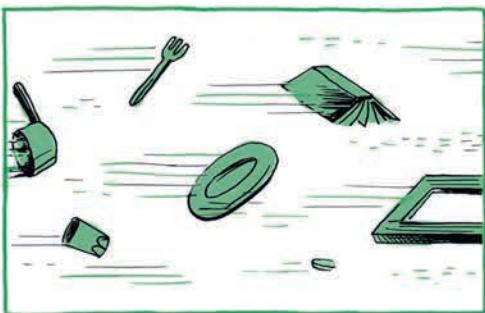
« J'aime les auteurs qui ont un monde très personnel », précise Romero, qui nomme les témoins de la scène indépendante américaine (Daniel Clowes, Adrian Tomine, Chris Ware) ou du *gekiga* japonais (Hayashi Seiichi, Tatsumi Yoshihiro) mais aussi des artistes comme Topor, Sempé ou Grotz. Il s'est lui-même construit un style hybride où l'on retrouve aussi bien des aplats noirs que des couleurs vives, avec un trait léger et volubile peut-être témoin de sa pratique de l'animation – après *La Nuit*, sorti en salles en Espagne, son prochain court-métrage, *La Pierre*, attend son heure, entre deux commandes.

Guillaume Barou



# LE TROU NOIR







## RUISSELEMENT À LA CHINOISE

**Les capitales du Nord, qui ont longtemps soumis des nations entières par le biais de la dette, s'alarment de voir Pékin accorder des prêts faramineux aux pays du Sud. Comme souvent, le mastodonte asiatique ne grime pas le colonialisme occidental d'autan : il organise le sien suivant ses propres priorités, où altruisme et solidarité internationale ne font pas davantage figure de priorités qu'hier.**

PAR MARTINE BULARD

**L**a Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI), le Club de Paris Washington, Paris, l'Union européenne... Tous partagent la même analyse : avec les nouvelles routes de la soie (plus connues sous le nom de Belt and Road Initiative, BRI), la Chine asservit ses «partenaires». En les contraignant à brader leurs ressources ou même à lui concéder des territoires entiers, elle les soumettrait au piège de la dette. Ainsi, lors d'une rencontre sur les relations américano-africaines, en mars 2018, M. Rex Tillerson, alors secrétaire d'État américain, a lancé : «La Chine

encourage la dépendance en s'appuyant sur des contrats opaques, des pratiques de prêt prédatrices et des accords obtenus par la corruption qui poussent les nations à s'embourber dans l'endettement et qui nuisent à leur souveraineté (1).»

L'accusation ne manque pas de piquant de la part de gouvernements et d'organisations qui ont pillé (et continuent de piller) les pays en développement et leur imposent des plans drastiques de réduction des services publics (santé, éducation, aide alimentaire, etc.). Quitte à susciter des «émeutes de la faim», comme en Indonésie, aux Philippines ou en Thaïlande à la fin des années 1990, et à laisser des peuples entiers exsangues, comme en Grèce aujourd'hui (*lire l'article de Yanis Varoufakis page 58*). Une ironie que n'apprécie guère l'économiste chinois Cheng Yiping, qui nous explique, un brin indigné : «Les pays occidentaux accusent la Chine, alors qu'ils ont poussé

Justine Smith ////  
«Sunny»

beaucoup de pays africains et sud-américains à s'endetter sans construire d'infrastructures durables, utiles à ces pays (lire l'article de Georges Corm page 37). Nous, nous construisons des routes, des aéroports, des réseaux...»

Les financiers chinois – publics comme privés – n'exigent aucune contrepartie politique et sociale, à la différence du FMI. Ils apportent des prêts à des taux d'intérêt souvent inférieurs au marché et les adoscent, la plupart du temps, à des projets d'infrastructure (2). Cela ne les transforme pas pour autant en chevaliers blancs.

#### **Symbole d'asservissement**

En effet, la corruption qui gangrène la société chinoise ne s'arrête pas aux frontières. On imagine sans peine que nombre de dirigeants politiques ou d'entreprises des pays récipiendaires ont été largement «arrosés». D'autant que les sommes sont colossales, même s'il est difficile de s'y retrouver entre les annonces et les contrats réellement signés. Rien qu'en 2017, 225 milliards de dollars auraient été apportés par les banques commerciales (China Construction Bank, Industrial and Commercial Bank of China, Bank of China) et plus de 200 milliards de dollars par les établissements d'État (China Development Bank et Exim-Bank) (3).

De plus, la culture des grands travaux – qui ont garanti le succès économique de la Chine... et ses niveaux de pollution record – imprègne une grande partie des investissements prévus. Or les pays choisis dans le cadre de la BRI ne sont pas des modèles de démocratie; les contre-pouvoirs, quand ils existent, n'ont guère les moyens de s'opposer aux grands projets inutiles ou surdimensionnés, que ce soit en Afrique (où les infrastructures se paient en matières premières [4]), en Italie (qui s'est connectée à la route de la soie) ou chez les proches voisins : Cambodge, Laos, Malaisie, Indonésie, Pakistan, Sri Lanka. ↗

(1) «Remarks – Secretary of State Rex Tillerson on US-Africa relations: A new framework», Global Public Affairs, Washington, DC, 6 mars 2018.

(2) Sophie van der Meer, «Demystifying debt along China's New silk road», *The Diplomat*, Washington, DC, 6 mars 2019.

(3) Jean-François Dufour, *China Corp. 2025. Dans les coulisses du capitalisme chinois*, Maxima, Paris, 2019.

(4) Lire l'article de Milan Rivié, ainsi que Jean-Christophe Servant, «La Tanzanie mise sur la Chine», *Le Monde diplomatique*, février 2019.



## **«La faute de l'Argentine et du Brésil !»**

Lors de la matinale de Patrick Cohen sur France Inter en juin 2015, le ministre des finances français Michel Sapin est interrogé sur le rôle du Fonds monétaire international (FMI) dans la rupture des négociations entre la Grèce de M. Alexis Tsipras et ses interlocuteurs de la «troïka» (FMI, Banque centrale européenne et Commission européenne) : «*Et le FMI ? Tsipras dénonçait la "responsabilité criminelle" du FMI ; est-ce qu'il y a un "problème FMI", comme beaucoup le pensent à Bruxelles ?*»

Le ministre reprend alors un argument régulièrement avancé par les créanciers d'Athènes. Leur inflexibilité ne découlerait pas d'un choix politique – celui de voir échouer Syriza, la formation de gauche dont était issu M. Tsipras. Elle s'expliquerait par les pressions d'autres pays, d'autant plus compréhensibles qu'elles émanent de nations ayant elles-mêmes subi des programmes d'ajustement structurel : «*Le FMI ne répond pas devant les pays d'Europe, il répond de sa responsabilité devant l'ensemble des pays du monde*», déclare M. Sapin. *Et dans ces pays du monde, savez-vous ceux qui étaient les plus exigeants ? L'Argentine, le Brésil. Des pays qui avaient, par le passé, bénéficié de l'aide du FMI et qui posaient une question à la directrice générale [Mme Christine Lagarde à l'époque] : "Pourquoi êtes-vous plus flexible avec un pays européen que vous ne l'avez été avec nous ?"*

Interrogée par *Le Monde diplomatique*, l'ambassadrice d'Argentine en France María del Carmen Squeff dément dans un courriel daté du 30 juin 2015 : «*Cette information est totalement inexacte. L'Argentine s'est solidarisée avec la Grèce. D'ailleurs, le ministre [de l'économie Axel] Kicillof et le chef de cabinet de la présidente Cristina Fernández de Kirchner, M. Aníbal Fernández, ont publiquement soutenu le gouvernement et le peuple grecs, et ont dénoncé les politiques d'ajustement que l'ex-Troïka entend leur imposer.*» Invité à réagir, le cabinet du ministre a préféré en rester là.

Dans un courriel adressé à l'édition brésilienne du *Monde diplomatique* le 1<sup>er</sup> juillet 2015, le Brésil dément également officiellement : «*Je viens juste de parler au professeur Marco Aurélie Garcia, qui se trouve aux États-Unis avec la présidente [Dilma] Rousseff [dont il est le conseiller spécial], nous écrit M. Bruno Gaspar, collaborateur de M. Garcia. Il me demande de vous transmettre qu'il dément officiellement l'information du ministre des finances français.*»

Dans les manuels de formation destinés aux négociateurs en herbe, la stratégie visant à justifier sa position par l'inflexibilité de ses partenaires constitue l'une des toutes premières leçons. On prévient en général les participants qu'essuyer un démenti les exposerait au ridicule. Prévenir ce danger n'a pas figuré au nombre des priorités des «partenaires» d'Athènes.

R. L.

## RUISELLEMENT À LA CHINOISE

Ce dernier pays est souvent cité comme symbole de l'asservissement qui attend tous ceux qui s'acoquinent avec la Chine. En 2018, Colombo a accepté que la société privée China Merchants rachète une partie de sa dette, en échange d'une concession lui accordant l'usufruit du port de Hambantota pour... quatre-vingt-dix-neuf ans. Une première à cette échelle alors que la construction de ce port – trop gros, trop cher – avait été financée par des banques publiques et privées chinoises. Pas besoin d'être sinophobe pour crier au colonialisme.

Pourtant, si la souveraineté du Sri Lanka est spectaculairement fragilisée, la faute essentielle incombe-t-elle vraiment à Pékin ? Certes, les équipements validés et payés par des prêts chinois – le port de Hambantota, l'aéroport international Mattala Rajapaksa... – sont démesurés par rapport aux besoins et aux capacités financières de Colombo. Mais ces emprunts ne représentent qu'à peine 10 % de

l'ensemble des dettes colossales du pays; ceux dus au Japon comptent pour 12 % du total; 14 % lient le pays à la Banque mondiale; et la plus grande part des créances, soit 39 %, a été levée sur les marchés financiers. «*Le plus gros problème posé par la crise de la dette du Sri Lanka*, note l'économiste sri-lankais Umesh Moramudali, vient d'avoir choisi d'emprunter sur les marchés de capitaux internationaux à des taux commerciaux à un moment où les exportations du pays diminuaient

(5), alors que le pays avait misé sur le «tout export». C'est d'ailleurs ce qui explique aussi la multiplication d'équipements surdimensionnés censés faciliter les échanges internationaux.

Face à cet endettement massif et à son incapacité à rembourser, Colombo avait deux possibilités : faire appel au FMI ou vendre son patrimoine à la découpe. Le Sri Lanka a choisi la seconde option – comme la Grèce, sur injonction européenne, avec le port du Pirée, et comme se prépare à le faire l'Italie. Du reste, Moramudali rappelle que «*le gouvernement sri-lankais envisageait de louer à l'Inde l'aéroport Mattala Rajapaksa (MRIA), l'un des moins fréquentés du monde*». Le bail n'était alors que de... quarante ans. Pour l'heure, l'opération a été reportée.

*Si la souveraineté de pays tels que le Sri Lanka est spectaculairement fragilisée, la faute essentielle incombe-t-elle vraiment à Pékin ?*

En fait, les multinationales chinoises ont pris le relais d'organisations internationales aujourd'hui discréditées. À la différence des fonds de pension américains, elles ne visent pas de profits à court terme. Elles ne sont pas philanthropes pour autant, pas plus que le gouvernement qui les épauler. Chacun y voit son intérêt – il peut être géopolitique (pour Pékin, disposer d'un port dans l'océan Indien, en l'occurrence) ou économique (pour les entreprises, s'assurer des débouchés). Quant aux populations...

### Grands fleuves et océans profonds

L'endettement lui-même pose moins question que les conditions qui lui sont associées ou les projets qu'il sert à financer. Personne ne s'indigne de la mise en place d'un réseau de télécommunications sur le territoire pakistanais. Mais la construction de centrales à charbon, forcément très polluantes, s'impose-t-elle ? Et l'on pourrait multiplier les exemples : la dette chinoise représente déjà 19 % du produit intérieur brut (PIB) pakistanais et 40 % du PIB du Laos...

Les protestations après l'affaire sri-lankaise, les changements de gouvernement – comme en Malaisie –, l'endettement des banques chinoises et la baisse de ses réserves financières ont conduit Pékin à lever le pied. La plupart des projets sont désormais ramenés à des proportions plus modestes. Lors du deuxième Forum du BRI, en avril 2019, le président Xi Jinping a défini trois «obligations» pour les investisseurs chinois (6) : s'assurer de la «soutenabilité de la dette», défendre des «projets propres etverts [clean and green]» et ne tolérer «aucune corruption». La BRI «n'est pas un club privé, les projets ne doivent pas seulement servir les intérêts de la Chine mais aussi améliorer le multilatéralisme». Et, lyrique, le président chinois de conclure : «*Les grands fleuves et les océans sont profonds car ils sont ouverts et recueillent tous les ruissellements. Si ces flux sont coupés, même une grande mer s'asséchera tôt ou tard.*» Ici comme ailleurs, le ruissellement n'est pas au rendez-vous.

Martine Bulard

(5) Umesh Moramudali, «Is Sri Lanka really a victim of China's debt trap?» *The Diplomat*, 14 mai 2019.

(6) Discours prononcé le 26 avril, sur le site du ministère des affaires étrangères, [www.fmprc.gov.cn](http://www.fmprc.gov.cn)

# 4



Blu //// « Errekaleor », Pays basque (Espagne), 2017

# Ripostes

*Rembourser la dette relèverait d'une exigence morale et d'une nécessité économique. L'histoire montre toutefois que les professeurs de vertu d'aujourd'hui n'ont pas hésité, hier, à justifier le non-remboursement de certains emprunts. Quant à la crainte de ne plus avoir accès aux marchés financiers en cas d'annulation de certaines créances, elle omet qu'il existe d'autres façons de financer l'État.*

# Y REGARDER DE PLUS PRÈS

**Impossible d'échapper aux annonces régulières scandant les hausses progressives de la dette publique. Unanimes, les médias expliquent alors que « le pays vit au-dessus de ses moyens » et s'emploient à détailler les sacrifices qu'impose le « fardeau ». Toutefois, lorsque en France un collectif démontre, chiffres en main, que plus de la moitié de ces créances n'ont pas à être remboursées, le silence est total...**

PAR JEAN GADREY \*

**M**ission accomplie. Entre 2011 et 2014, une centaine de comités locaux du Collectif pour un audit citoyen de la dette (CAC) voient le jour un peu partout en France. Ils posent une question simple : faut-il vraiment payer la dette ? Ou, pour être précis : faut-il *tout* payer ? Synthétisant près de trois ans d'investigations, un groupe de travail a publié en mai 2014 une étude (1) qui apporte la réponse : la part illégitime de la dette française – celle que l'État serait fondé à ne pas rembourser – s'élèverait à 59 % de son montant actuel.

Privilégions pour commencer la part de l'État dans la dette publique, vu son poids : 79 % du total en 2014, le reste correspondant aux parts de la Sécurité sociale et des collectivités locales. Si le montant des déficits – et, par conséquent, de la dette – augmente, c'est tout d'abord parce que l'État s'est privé de recettes importantes en allégeant la fiscalité des ménages aisés et des grandes entreprises.

**« Boucliers », cadeaux fiscaux et niches en tout genre ont amputé la part des recettes de l'État**

« Boucliers », cadeaux fiscaux et niches en tout genre ont amputé la part de ses recettes d'environ cinq points de produit intérieur brut (PIB) en trente ans. Celle-ci est passée de 22 % dans la première moitié des années 1980 à 17 % en moyenne au cours des travaux du CAC.

Le PIB, c'est-à-dire la richesse économique produite chaque année en France, s'élève à environ 2000 milliards d'euros ; un point – 1 % – correspond donc à 20 milliards d'euros. Deux points de PIB économisés côté dépenses, cinq points perdus côté recettes : en résumé, l'opération a accru le déficit annuel de l'État de l'équivalent de trois points de PIB, soit 60 milliards d'euros. Comment quantifier ce qui est illégitime dans les politiques qui ont abouti à cette situation ?

Les auteurs de l'étude du CAC ont adopté une convention prudente. Leur analyse se concentre sur la période 1997-2007, au cours de laquelle ont été prises les principales décisions rognant les recettes de l'État. À l'époque, pourtant, l'économie n'était pas en récession : la croissance moyenne annuelle atteignait 2,5 %. Plutôt que de planifier son propre dépouillement, l'État aurait pu, au cours de cette décennie, maintenir la part de ses recettes dans le PIB au niveau de 1997, afin de pourvoir à des besoins collectifs ou de procéder à des investissements d'avenir, par exemple. Or il a sacrifié ces objectifs, tout en favorisant doublement les plus riches : par une fiscalité plus avantageuse et par le fait qu'ils pouvaient bénéficier de placements sûrs et rémunérateurs en prêtant... à l'État, qui s'endettait pour mieux réduire leurs impôts.

## Effet boule de neige

Si les dirigeants qui se sont succédé avaient maintenu le niveau des recettes, la dette de l'État, principale composante de la dette publique, aurait été inférieure d'environ vingt-deux points de PIB à son niveau de 2012 (proche de 1500 milliards d'euros). Voilà pour le premier volet du travail de quantification de la part illégitime de la dette publique.

Le second porte sur les taux d'intérêt auxquels l'État et les autres administrations publiques ont emprunté auprès des marchés financiers. Ces taux réels (réduction faite de l'inflation) ont souvent atteint des niveaux excessifs, essentiellement à la fin des années 1980 et dans la première moitié des années 1990 (jusqu'à 6 % en 1993). Cela s'explique d'une part par les politiques de franc fort visant à préparer l'entrée dans l'euro et, d'autre part, en 1992-1993, par une vive spéculation financière contre les devises européennes. Ces taux ont provoqué un effet boule de neige qui pèse encore sur la dette actuelle : des intérêts élevés alourdissent la dette et entraînent de nouveaux emprunts, etc. Comment quantifier ce qui a été illégitime dans ces choix ?

Nouvelle convention (très) prudente : au lieu de se tourner vers les marchés financiers au cours de la période 1985-1995, pendant laquelle les taux d'intérêt réels à long terme

\* Économiste.



ont dépassé le taux de croissance, l'État aurait pu emprunter à un taux réel de 2 %. Comment justifier un tel chiffre ? Parce qu'il correspond à une moyenne historique sur une très longue période. Et parce que, en rémunérant sur la base d'un taux réel, l'État aurait pu recourir à des emprunts directs

auprès des ménages ou des banques, comme le fait le Japon (2). Et l'on n'évoque même pas la possibilité – bannie par le traité de Maastricht, mais massivement exploitée ces dernières années aux États-Unis et au Royaume-Uni – d'emprunter à des taux encore plus faibles auprès de la banque centrale. Sur 

(1) « Que faire de la dette ? Un audit de la dette publique de la France », 27 mai 2014, [www.audit-citoyen.org](http://www.audit-citoyen.org)

(2) Lire Frédéric Lordon, «Et si on commençait la démondialisation financière ?», *Le Monde diplomatique*, mai 2010.

## Y REGARDER DE PLUS PRÈS

la base d'un tel calcul, les auteurs déduisent que la dette publique devrait afficher un niveau inférieur d'environ vingt-cinq points de PIB à ce qu'il était en 2012.

Restait à combiner ces deux facteurs d'il-légitimité – réduction planifiée des recettes de l'État et effet boule de neige de taux d'intérêt excessifs. Ce qui donne ce résultat : la part illégitime de la dette représenterait, en 2012, 59 % de la dette publique (1834 milliards d'euros en 2012). Le ratio dette publique sur PIB aurait dû s'établir en 2012 à 53 %; il atteignait 90 %.

Quel est le destin de cette dette ? Il n'existe que trois options : un défaut au moins partiel (situation de non-paiement), un grignotage progressif par l'inflation (inimaginable en période d'inflation quasi nulle, comme à l'heure actuelle) ou le paiement. Et que signifie cette dernière solution ? Tout simplement que des gens, en France, devraient travailler davantage pour accumuler l'équivalent de

*Il existe des solutions crédibles, ouvertes au débat, qui n'ont pas été concoctées dans les cénacles d'« experts »*

1834 milliards d'euros de richesse supplémentaire, directement versés aux détenteurs de la dette...

Dans le cas de cette étude, dont la méthode et les choix sont transparents, il y a eu – et il y aura encore – des débats sur les conventions adoptées. Certains n'ont pas manqué d'objecter qu'on aurait pu se montrer plus radical et conclure à l'il-légitimité de la totalité de la dette actuelle (voire plus). Notamment parce qu'on aurait pu remplacer l'hypothèse des 2 % d'intérêt réel, sur une période assez courte (dix ans), par une autre : la nullité de ces taux depuis trente ans, si l'État avait pu emprunter directement à une banque centrale.

Témoins de la modération des auteurs, ces deux dernières options sont toutes deux possibles, mais elles sont toutes deux impraticables.

La modération des auteurs vise à prendre en compte les débats citoyens organisés par le CAC. Elle n'affaiblit en rien leur argument, puisqu'elle démontre que, même sans dénonciation des traités existants et sans reprise en main de la Banque centrale européenne (BCE), des politiques jouant sur la justice fiscale nationale et privilégiant le recours à des emprunts directs auprès des ménages auraient suffi à éviter un envol de la dette. Une modération pas si modérée que cela, puisqu'elle implique d'affronter directement les intérêts des rentiers de la finance. On peut toujours rêver de scénarios de rupture, bien qu'ils n'aient guère de chances de se réaliser en dehors d'un contexte de crise violente, dont la survenue reste évidemment possible. Mais, dans un tel contexte, tout chiffrage fondé sur des analyses rétrospectives devient impossible.

Le rapport se conclut par une série de propositions destinées à alléger le poids de la dette sans en passer par l'austérité, tout en finançant les investissements publics destinés à opérer une transition sociale et écologique. Leur intérêt : présenter une liste d'options crédibles, ouvertes au débat, et non des recettes concoctées dans les cénacles réservés aux «experts». Qu'il s'agisse de chiffrer ou de proposer des solutions de rechange, ces derniers n'ont d'utilité que s'ils se considèrent comme des contributeurs modestes au service de délibérations démocratiques. Bref, s'ils conservent la place que John Maynard Keynes préconisait pour les économistes : sur la banquette arrière, pas au volant.

Jean Gadrey

The advertisement features several covers of the magazine Politis, including one with Danièle Obono and another with a portrait of a woman. A yellow circle at the bottom right contains the text "ABONNEZ-VOUS ! Offres « DÉCOUVERTE »" and two URLs: <https://frama.link/politis9> and <https://frama.link/politis5>. The website [www.Politis.fr](http://www.Politis.fr) is also mentioned.



# **LES FAIBLES PAIENT, LES AUTRES NÉGOCIENT**

**L'échec de leurs politiques a privé les partisans de l'austérité de l'argument du bon sens économique. Les institutions financières fondent désormais leur évangile sur l'éthique : tout débiteur doit payer, c'est une question de principe !**

**De Cuba à la République fédérale d'Allemagne (RFA), l'histoire montre toutefois que la morale n'est pas le principal arbitre des conflits entre créanciers et débiteurs.**

PAR RENAUD LAMBERT

I l fut un temps où les États se libéraient facilement du fardeau de la dette. Il suffisait par exemple aux rois de France d'exécuter leurs créanciers pour assainir leurs finances : une forme balbutiante, mais commune, de « restructuration ». Le droit international a privé les débiteurs d'une telle facilité. Il aggrave même leur situation en leur imposant le principe de continuité des engagements.

Si les juristes se réfèrent à cette obligation par une formule latine – *Pacta sunt servanda* («Les conventions doivent être respectées») –, les traductions les plus diverses ont circulé en 2015 au sujet de la Grèce. Version moralisatrice : «*La Grèce a le devoir éthique de rembourser sa dette*» (Front national). Version nostalgique des cours de récréation : «*La Grèce doit payer, ce sont les règles du jeu*» (M. Benoît Cœuré, membre du directoire de la Banque centrale européenne). Version insensible aux susceptibilités populaires : «*Les élections ne changent rien*» aux engagements des États (M. Wolfgang Schäuble, ministre des finances allemand de 2009 à 2017) (1).

En janvier 2015, la dette hellénique dépasse les 320 milliards d'euros; proportionnellement à la production de richesse, elle a bondi de 50 % depuis 2009. Selon le *Financial Times*, «la rembourser requerrait de la Grèce qu'elle fonctionne comme une économie esclave» (27 janvier 2015). Mais les «principes» s'accommodeent mal d'arithmétique. «Une dette est une dette», martèle M<sup>me</sup> Christine Lagarde, alors directrice du Fonds monétaire international (*Le Monde*, 19 janvier 2015). Autrement dit : qu'il importe de savoir si la Grèce peut ou non payer, il faut qu'elle paie...

La doctrine *Pacta sunt servanda* n'a pourtant rien de granitique (2) : « *L'obligation que formule le droit international de rembourser ses dettes n'a jamais été consi-*

(1) Respectivement sur LCI, le 4 février 2015; dans *International New York Times*, les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2015; et sur la British Broadcasting Corporation (BBC), le 30 décembre 2014.

(2) Ce qui suit puise dans les travaux d'Éric Toussaint et Renaud Vivien pour le CADTM.

## LES FAIBLES PAIENT, LES AUTRES NÉGOCIENT

dérée comme absolue et s'est fréquemment vue limitée ou nuancée», précise un document de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) (3). Dénonciation des dettes «odieuses» (emprunts réalisés par un pouvoir despote [4]), des dettes «illégitimes» (contractées sans respecter l'intérêt général de la population [5]) ou des «vices de consentement», les arguments juridiques ne man-

quent pas pour justifier la suspension des paiements, voire l'effacement de tout ou partie des créances qui accablent un pays. À commencer par l'article 103 de la Charte de l'Organisation des Nations unies (ONU), qui proclame : «*En cas de conflit entre les obligations des membres des Nations unies en vertu de la présente Charte et leurs obligations en vertu de tout autre accord international, les premières prévaudront.*» Parmi celles-ci, on trouve, à l'article 55 de la Charte, l'engagement des États à favoriser «*le relèvement des niveaux de vie, le plein-emploi et des conditions de progrès et de développement dans l'ordre économique et social*».

La Grèce du premier ministre Alexis Tsipras (2015-2019) disposait de mille et une justifications pour recourir au droit international et alléger le fardeau d'une dette dont un audit aurait établi les caractères odieux, illégitime et illégal. Mais la capacité de faire entendre sa voix repose avant tout sur la nature du rapport de forces entre les parties concernées.



Justine Smith ////

«The Way of the Gun III»

(3) Cnuced, «The concept of odious debt in public international law», *Discussion Papers*, n° 185, Genève, juillet 2007.

(4) Lire Éric Toussaint, «Une «dette odieuse»», *Le Monde diplomatique*, février 2002.

(5) Comme dans le cas de la France. Lire, page 72 de ce numéro, Jean Gadrey, «Faut-il vraiment payer toute la dette?».

(6) Les fameux emprunts russes, stockés par de nombreux épargnants français et finalement remboursés, pour un montant de 400 millions de dollars, à la suite d'un accord entre Paris et Moscou, en 1996.

### Écraser les Cubains

En 1898, les États-Unis déclarent la guerre à l'Espagne en prétextant une explosion à bord de l'*USS Maine*, qui mouille dans le port de La Havane. Ils «libèrent» Cuba, qu'ils transforment en protectorat. L'Espagne exige le remboursement de dettes que l'île avait «*contractées auprès d'elle*»; en l'occurrence, les frais liés à la colonisation de l'île. Washington ne l'entend pas ainsi et avance une idée encore peu répandue (qui contribuera à

fonder la notion de dette odieuse) : on ne saurait exiger d'une population qu'elle rembourse une dette contractée pour l'asservir. La presse américaine relaie la fermeté de cette position : «*L'Espagne ne doit pas entretenir le moindre espoir que les États-Unis soient suffisamment stupides ou veules pour accepter la responsabilité de sommes ayant servi à écraser les Cubains*»,

clame le *Chicago Tribune* du 22 octobre 1898. Cuba ne versera pas un centime.

Quelques décennies auparavant, le Mexique avait tenté de développer des arguments similaires. En 1861, le président Benito Juárez suspend le paiement de la dette, en grande partie contractée par les régimes précédents, dont celui du dictateur Antonio López de Santa Anna. La France, le Royaume-Uni et l'Espagne occupent alors le pays et fondent un empire qu'ils livrent à Maximilien d'Autriche.

### Une question de mathématique

À l'image de l'URSS, qui annonce en 1918 qu'elle ne remboursera pas les dettes contractées par Nicolas II (6), les États-Unis réitèrent leur coup de force au bénéfice de l'Irak au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Quelques mois après l'invasion du pays, le secrétaire au Trésor John Snow annonce sur Fox News : «*De toute évidence, le peuple irakien ne doit pas être accablé par les dettes contractées au bénéfice du régime d'un dictateur désormais en fuite*» (11 avril 2003). L'urgence, pour Washington : assurer la solvabilité du pouvoir qu'il vient de mettre en place à Bagdad.

Émerge alors une idée qui stupéfierait les tenants de la « continuité des engagements des États » : le paiement de la dette relèverait moins d'une question de principe que de mathématique. «*Le plus important, c'est que la dette soit soutenable*», ose un éditorial du *Financial Times* le 16 juin 2003. La logique convient à Washington : les chiffres ont parlé, et les États-Unis s'assurent que leur verdict s'impose aux yeux des principaux créanciers de l'Irak, France et Allemagne en tête (avec respectivement 3 et 2,4 milliards de dollars de titres en leur possession). Ceux-ci concèdent finalement une réduction de 80 % de leurs créances.

Mais l'exemple le plus instructif de restructuration d'une dette fut sans doute la conférence internationale concernant la République fédérale d'Allemagne (RFA), qui se tint à Londres entre 1951 et 1952. «*Des milliards de dollars sont en jeu*, rapporte alors le journaliste Paul Heffernan, qui suit les débats pour *The New York Times*. Mais il ne s'agit pas uniquement d'une question d'argent. Les conférences du palais de Lancaster House vont avant tout traiter de l'un des

## Vertus oubliées de l'endettement



Érigée au rang de menace par l'entendement commun, la dette publique ne jouirait d'aucune vertu. Outil-clé de la boîte à outils néolibérale, elle pourrait également servir d'autres intérêts. En améliorant les capacités de l'État à réagir aux soubresauts de l'économie, par exemple.

**D**isons-le tout net, au risque de surprendre : il n'existe pas de raison suprême qui justifierait que l'État s'endette. L'impôt devrait servir à payer nos biens publics ou nos biens communs, au même titre que nos paiements à la caisse du supermarché doivent couvrir le coût de fabrication des produits achetés – dont l'utilité est parfois douteuse... Avec cet avantage pour les biens publics (dont la définition et l'extension sont toute l'affaire du débat démocratique) que leur coût n'est pas grevé d'un profit qui finira dans la poche des actionnaires.

Si l'endettement de l'État est justifiable, ce n'est pas uniquement en raison de la nature particulière des richesses produites par ses serviteurs, mais en raison de considérations de second ordre... lesquelles peuvent tout de même avoir leur importance.

La première raison qui pourrait justifier le recours à la dette (plutôt qu'à l'impôt) découle d'une certaine préférence des citoyens pour l'étalement des paiements. Les citoyens, comme les consommateurs qui achètent des biens durables, peuvent souhaiter ne pas payer tout de suite, par le biais des impôts, la production des infrastructures, des services d'éducation, des services de santé, de justice, de maintien de l'ordre, etc., dont les bienfaits s'échelonneront dans le temps. Le fait de payer par l'impôt différé les services ou les bienfaits générés par ces investissements publics au moment où ils se font sentir (en termes de bien-être, de revenu ou d'économies sur la dépense publique), même alourdis d'une charge d'intérêt, peut être jugé plus avantageux que le paiement immédiat.

La seconde raison qui peut justifier un déficit public – et le recours à la dette qui s'ensuit – est la nécessité de réguler la conjoncture. En cas de récession ou d'activité insuffisante pour garantir le plein-emploi, le gouvernement est en effet fondé à engager tout de suite des dépenses d'investissement pour augmenter la demande adressée aux entreprises... sans faire diminuer celle-ci en prélevant immédiatement l'impôt. Si ces dépenses parviennent à redynamiser l'activité, avec un effet multiplicateur désormais reconnu même par les tenants de l'orthodoxie la plus stricte, leur paiement ultérieur par l'impôt en sera d'autant facilité.

À la différence du premier motif, le besoin de réguler la conjoncture ne semble pas justifier a priori un endettement permanent... À moins que la demande globale soit constamment insuffisante pour faire tourner correctement les entreprises – une hypothèse tout à fait plausible et qui pourrait bien expliquer l'accroissement des dettes publiques depuis trente ans.

La surabondance d'épargne au niveau mondial, liée à la montée du financement des retraites par capitalisation (plutôt que par répartition) et aux taux de profit exorbitants réclamés aux entreprises par les actionnaires, génère de manière structurelle une sous-consommation qui n'est pas compensée par les dépenses d'investissement des entreprises. Pourquoi celles-ci investiraient-elles, d'ailleurs, alors que l'épargne surabondante a pour effet de restreindre leurs débouchés ? Depuis trente ans, l'État joue le rôle de « dépendant en dernier ressort », pour éviter aux entreprises de s'effondrer et permettre aux épargnantes – qui créent la dette publique – de trouver quelqu'un à qui prêter !

Laurent Cordonnier \*

\* Économiste, professeur à l'université de Lille.

## LES FAIBLES PAIENT, LES AUTRES NÉGOCIENT

*principes vitaux du capitalisme international : la nature sacro-sainte des contrats internationaux» (24 février 1952).*

Ces préoccupations à l'esprit, les négociateurs – principalement américains, britanniques, français et allemands – entendent également celles de l'Allemagne.

Dans un courrier du 6 mars 1951, le chancelier Konrad Adenauer enjoint à ses interlocuteurs de « prendre en compte la situation économique de la République fédérale », « notamment le fait que la charge de sa dette s'accroît et que son économie se contracte ». Comme le résume l'économiste Timothy W. Guinnane, chacun convient bientôt que « réduire la consommation allemande ne constitue pas une solution valide pour garantir le paiement de sa dette (7) ».

### Deux poids, deux mesures

Un accord est finalement signé le 27 février 1953, y compris par la Grèce (8). Il prévoit une réduction d'au minimum 50 % des montants empruntés par l'Allemagne entre les deux guerres mondiales; un moratoire de cinq ans pour le remboursement des dettes; un report sine die des dettes de guerre qui auraient pu être réclamées à Bonn, ce qui conduit Éric Toussaint, du Comité pour l'abolition des dettes illégi-

times (CADTM), à estimer la réduction des dettes allemandes à 90 % (9); la possibilité pour Bonn de rembourser dans sa propre monnaie; une limite aux montants consacrés au service de la dette (5 % de la valeur des exportations du pays) et au taux d'intérêt servi par l'Allemagne (5 % également). Ce n'est pas tout. Désireux, précise Heffernan, « qu'un tel accord ne soit que le prélude à un effort visant à aiguillonner la croissance allemande », les créanciers fournissent à la production germanique les débouchés dont elle a besoin et renoncent à vendre leurs propres produits à la République fédérale. Pour l'historien de l'économie allemand Albrecht Ritschl, « ces mesures ont sauvé la mise à Bonn et jeté les fondations financières du miracle économique allemand (10) » des années 1950.

En 2015, le parti de gauche grec Syriza – au pouvoir à la suite des élections du 25 janvier 2015 – demande à bénéficier d'une conférence de ce type, animée par les mêmes préoccupations. Mais, au sein des institutions bruxelloises, on semble alors partager le sentiment de Leonid Bershidsky : « L'Allemagne méritait qu'on allège sa dette, pas la Grèce. » Dans une tribune parue le 27 janvier 2015, le journaliste du groupe Bloomberg développe son analyse : « L'une des raisons pour lesquelles l'Allemagne de l'Ouest a bénéficié d'une réduction de sa dette, c'est que la République fédérale devait devenir un rempart de premier rang dans la lutte contre le communisme. (...) Les gouvernements ouest-allemands qui bénéficiaient de ces mesures étaient résolument antimarxistes. »

Le programme de Syriza n'avait rien de « marxiste ». La coalition revendiquait une forme de social-démocratie modérée, encore commune il y a quelques décennies. De Berlin à Bruxelles, il semblerait toutefois que même cela soit devenu intolérable.

Renaud Lambert

## Bibliographie

JACQUES RIGAUDIAT, *La Dette, arme de dissuasion sociale massive*, Éditions du Croquant, Vulaines-sur-Seine, 2018.

Comment les « remèdes » préconisés par l'ordolibéralisme européen, pour « aider » les pays endettés, aggravent en fait leurs déficits – la dette grecque, par exemple, est « plus importante aujourd'hui qu'elle ne l'était avant la crise de 2007 » – et servent à imposer toujours plus d'austérité.

PABLO I. CHENA ET PEDRO M. BISCAY (sous la dir. de), *El imperio de las finanzas. Deuda y desigualdad*, Miño y Dávila Editores, Buenos Aires (Argentine), 2019.

Partant du cas de l'Argentine, qui a connu une nouvelle crise de la dette sous la présidence du très libéral Mauricio Macri (2015-2019), cet ouvrage réfléchit aux moyens dont dispose le Sud pour développer des « stratégies autonomes de développement économique et social ».

« China and the Covid-19 debt crunch », *The Diplomat*, n° 67, Washington, DC, juin 2020.

Avec l'épidémie de Covid-19, les besoins de financement des pays en développement ont explosé, souligne la revue américaine de géopolitique consacrée à la zone Asie-Pacifique. Et de s'interroger : pourquoi les États emprunteurs ne s'organisent-ils pas pour avoir plus de poids face aux prêteurs ?

ERNESTO TENEMBAUM, *Enemigos. Confessions d'un homme clé du FMI*, Danger public, Paris, 2006.

Fruit d'une discussion menée par courrier électronique entre l'auteur, journaliste argentin, et M. Claudio Loser, un ancien haut dirigeant du Fonds monétaire international chargé de l'Amérique latine, ce livre apporte un éclairage sur le fonctionnement et les rouages de l'institution financière.

(7) Timothy W. Guinnane, « Financial Vergangenheitsbewältigung : The 1953 London debt agreement », *Working Papers*, n° 880, Economic Growth Center, Yale University, New Haven, janvier 2004.

(8) Il ne traite pas de l'emprunt forcé imposé par Berlin à Athènes en 1941.

(9) Entretien avec Maud Bailly, « Restructuration, audit, suspension et annulation de la dette », CADTM, 19 janvier 2015.

(10) Albrecht Ritschl, « Germany was biggest debt transgressor of 20th century », Spiegel Online, 21 juin 2011.



Daniel Firman ///  
« Superpôleposition »,  
collaboration Christian  
Lacroix, 2004

# VICTORIEUSE EFFRONTERIE ARGENTINE

Accablés par le fardeau de la dette, certains ont parfois choisi de ne plus payer. L'Équateur a par exemple imposé une renégociation à la baisse à ses créanciers, en 2008. L'Argentine du début des années 2000 offre un autre exemple de bras de fer, emblématique. Son combat illustre les logiques qui conduisent à la catastrophe, tout comme les mécanismes susceptibles de desserrer l'étau.

PAR MAURICE LEMOINE \*

William Kentridge ///  
«Caged Man From Zeno  
at 4 am», 2001

**P**our mettre un terme à l'inflation qui ravage le pays à son arrivée au pouvoir en 1989 (1), le président péroniste Carlos Menem – flanqué de son superministre de l'économie Domingo Cavallo, formé à Harvard et ancien fonctionnaire de la dictature (1976-1983) – fixe le taux de change de la monnaie argentine de manière rigide : 1 peso pour 1 dol-

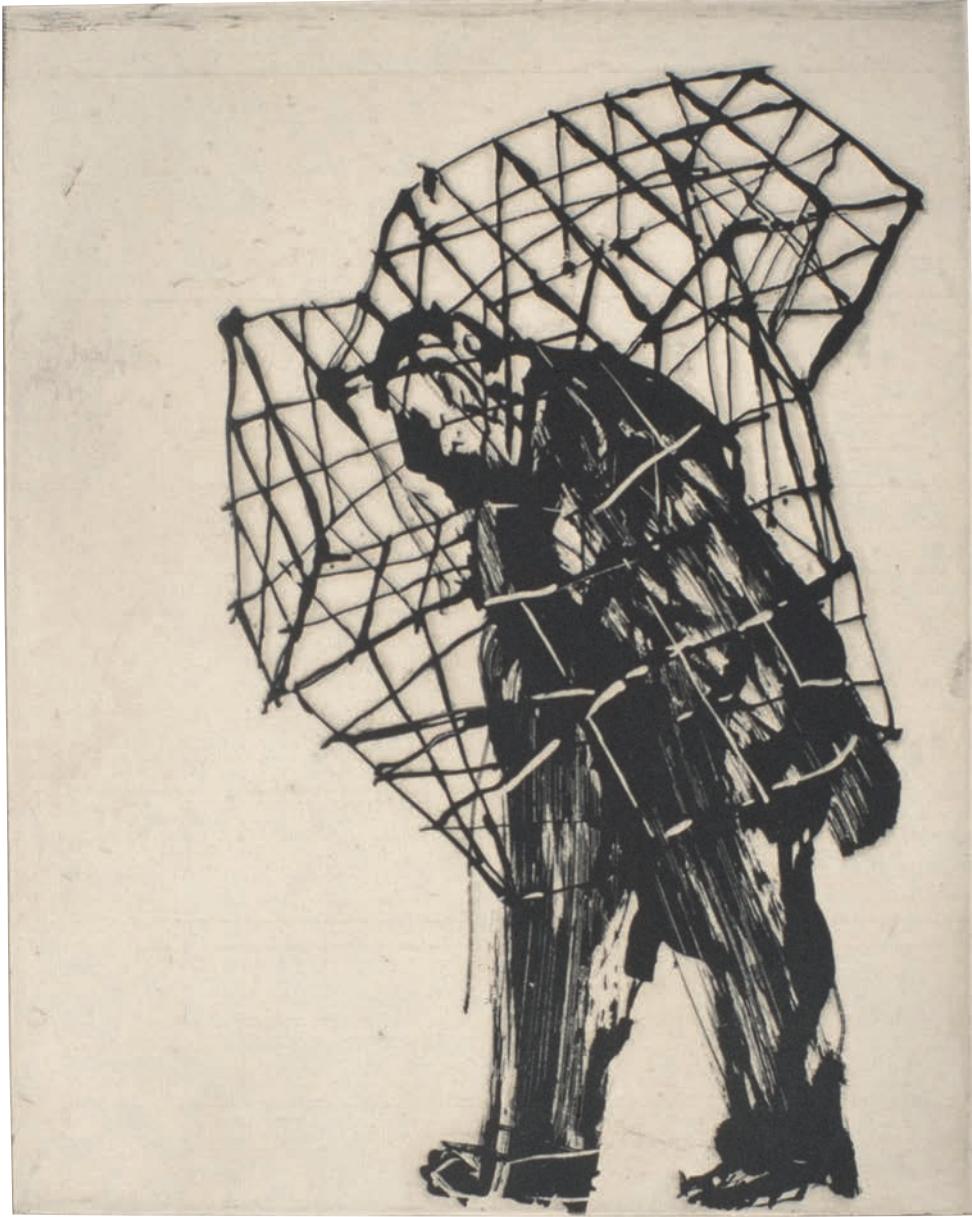
lar. Il grave ce système dit du «*currency board*» dans la Constitution. Qualifiée de «*big bang*» et encouragée dès l'origine par le Fonds monétaire international (FMI), cette politique réussit dans un premier temps : l'inflation disparaît, la croissance s'affermit.

Après la crise mexicaine (1994-1995), l'Argentine peine à se financer sur les marchés : la hausse des taux d'intérêt – qui atteignent 20 % – pèse sur son budget. Plusieurs crises ayant fragilisé les nations émergentes (Asie du Sud-Est, Russie, Brésil), le dollar, devenu placement refuge, voit sa valeur croître. Le mariage d'amour du peso avec le billet vert se retourne contre Buenos Aires : en ôtant à la banque centrale toute autonomie, le gouvernement abandonne le contrôle de sa politique monétaire. L'année 1998 marque ainsi le passage de la croissance à la récession.

Quand, le 24 octobre 1999, M. Menem cède la place au radical Fernando de la Rúa, dirigeant d'une coalition de centre-gauche, le Front pour un pays solidaire (Frepaso), les finances sont en ruine. Sur trente-six millions d'Argentins, quatorze millions vivent officiellement en dessous du seuil de pauvreté. Le FMI promet au nouveau gouvernement un prêt de 10 milliards de dollars pour refinancer ses dettes, à condition qu'il s'engage à mettre en œuvre un programme d'austérité. Le pouvoir s'exécute. En juin 2000, une grève générale de trente-cinq jours paralyse le pays.

Les affrontements entre la police et les manifestants font leurs premières victimes. Les *escraches* – insultes, jets de pierres ou d'œufs, agressions –, les barrages routiers et les concerts de casseroles (*cacerolazos*) se multiplient. Le 18 décembre 2000, utilisant rationnellement les incompétences, une coalition de financiers internationaux emmenée par le FMI gratifie Buenos Aires d'un nouveau plan d'*«aide»* d'un montant total de 39,7 milliards de dollars sur trois ans. Grâce à ces mesures, l'Argentine est sauvée ! D'autant que M. de la Rúa annonce une nouvelle réduction des dépenses publiques et nomme, le 20 mars 2001, M. «peso-dollar»

COURTESY OF THE ARTIST AND MARIAN GOODMAN GALLERY



\* Journaliste.

Cavallo ministre de l'économie. Son retour, (momentanément) salué par la Bourse, le FMI et les marchés, enthousiasme le *Financial Times* : ses résultats lui ont en effet donné «l'étoffe d'une légende parmi les investisseurs internationaux et les politiques du monde entier (2)».

### L'horreur économique

Pour éviter un défaut de paiement, et parce que la possibilité d'un moratoire déclaré unilatéralement est dogmatiquement exclue, M. Cavallo invente le «mégachange», à travers lequel des titres de la dette à court terme (29,5 milliards de dollars) sont échangés pour des titres à long terme (jusqu'à trente ans), mais – accélérant la catastrophe – avec des intérêts faramineux. Ensuite, il s'attaque au «déficit zéro» en diminuant de 13 % les salaires et pensions de plus de 500 pesos (500 dollars); une mesure qui affecte 92 % des employés de l'État et 15 % des retraités. Par centaines, les petites et moyennes entreprises (PME) mettent la clé sous la porte.

Comme la peste du Moyen Âge, l'horreur économique pousse les *piqueteros* – des chômeurs qui ont choisi comme moyen d'action de couper les routes – à ériger des barrages par centaines, et une masse d'Argentins à lancer une grève générale, le 20 juillet 2001. Les agences de gestion des risques Standard & Poor's et Moody's annoncent qu'elles pourraient classer l'Argentine en «cessation de paiement technique». Un porte-parole du Trésor américain complète le message en précisant : «Davantage de sacrifices seront probablement nécessaires de la part de la population argentine avant d'obtenir la situation d'équilibre désirée (3).»

Les banques étant dans l'incapacité de faire face aux demandes de retrait des dépôts effectués en pesos et en dollars, le gouvernement impose à partir du 3 décembre de strictes mesures limitant les sorties d'argent vers l'étranger. Surtout, il interdit aux épargnants l'accès à l'argent liquide de leurs comptes bancaires, faisant entrer en vigueur

(1) 1105 % en moyenne entre 1985 et 1990.

(2) Repris dans *Courrier international*, Paris, 20 décembre 2001.

(3) *El Nuevo Herald*, Miami, 14 juillet 2001.

le *corralito* («petit enclos»). Est-ce suffisant ? Les plans de rigueur ayant paralysé l'activité économique et provoqué une récession qui dure depuis trois ans, l'agence Fitch abaisse la note de la dette publique de C à DDD (défaut de paiement). Le FMI annonce qu'il ne versera pas la somme de 1,26 milliard de dollars accordée précédemment.

Septième grève générale ! Dès le 12 décembre, d'importantes manifestations se déplient, s'amplifient et sont réprimées (7 morts, 378 blessés). Elles débouchent sur le pillage de supermarchés et de commerces par des exclus démunis de toute couverture sociale. La classe moyenne fait bruyamment résonner ses *cacerolazos*. Sans drapeaux ni dirigeants, des centaines de milliers de mécontents se mettent à onduler et à gronder comme une mer en furie. Pour seule réponse, M. de la Rúa décrète l'état de siège et intensifie la répression policière : 35 morts, plus de 4500 arrestations. Mais la mobilisation populaire ne faiblit pas. Le 19 décembre 2001, suivant dans sa déroute l'impopulaire M. Cavallo, le cabinet ministériel remet sa démission. Le lendemain, à mi-mandat, M. de la Rúa saute dans un hélicoptère.

Le péroniste Adolfo Rodríguez Saá est nommé à la présidence par le Congrès. ↗

*Alors que le pays est à genoux,  
le président Eduardo Duhalde  
s'engage à opérer des coupes  
dans les dépenses publiques*



#### Bretton Woods Project (PWB)

Le PWB passe au crible les activités des institutions financières internationales, et édite un périodique, *Bretton Woods Observer*, accessible en version électronique. Dans sa livraison de l'automne 2019, il relève que l'accord entre le Fonds monétaire international et l'Équateur pour un prêt de 4,2 milliards de dollars met en cause plusieurs garanties dont bénéficiaient les salariés équatoriens (« IMF Ecuador agreement undermines workers'rights »).

[www.brettonwoodsproject.org](http://www.brettonwoodsproject.org)

#### Savoir/Agir

Cette association, qui a succédé en 2010 au collectif Raisons d'agir, créé en 1998 autour de Pierre Bourdieu dans le sillage des mouvements sociaux de 1995, entend contribuer au «renouveau de l'intervention politique des intellectuels» et à l'édification d'une «gauche de gauche». Elle anime la revue *Savoir/Agir*, dont le numéro 35, «Dettes publiques, finances publiques» (2016), est accessible en version intégrale sur le site.

[www.savoir-agir.org](http://www.savoir-agir.org)

#### Basta!

Ce site indépendant, consacré notamment aux questions sociales et économiques, diffuse des enquêtes, des analyses et des entretiens. On y trouvera une interview en deux parties de Dominique Plimon (« Nous avons les moyens d'annuler la nouvelle dette publique accumulée face à la crise », 1<sup>er</sup> mai 2020, et « Ceux dont on a le plus besoin pour survivre sont les plus dévalorisés par les élites néolibérales », 29 avril 2020). [www.bastamag.net](http://www.bastamag.net)

## VICTORIEUSE EFFRONTERIE ARGENTINE

Alors que la population exige des solutions concrètes, les manifestations dégénèrent. «*Je n'ai pas d'autre choix que de présenter ma démission irrévocable*», capitule M. Saá, sept jours après avoir pris ses fonctions. Voici le péroniste Eduardo Duhalde nommé pour le reste du mandat, c'est-à-dire jusqu'en décembre 2003. C'est le cinquième président en quinze jours (4). À peine constitué, le gouvernement envoie au Parlement une loi d'urgence qui, approuvée le 6 janvier 2002, comporte des modifications fondamentales en matière de politique économique. Il s'agit, pour relancer l'activité, de dévaluer le peso d'environ 30 %, en mettant fin à la parité fixe imposée en 1991.

Dans son discours d'investiture, M. Duhalde avait affirmé que les dépôts bancaires bloqués par le *corralito* seraient restitués dans la monnaie originale. Revenant sur ses engagements, il annonce que les épargnants récupéreront

leur argent en pesos et non en dollars, sur la base de 1,40 peso par dollar, alors qu'au taux de change libre celui-ci coûte déjà 1,65 peso. Partageant avec ses interlocuteurs un goût certain pour le comique de répétition, M. Duhalde s'engage à opérer... des coupes dans les dépenses publiques. Au cours des trois mois précédents, les entreprises ont procédé à 170 000 licenciements; le chômage atteint officiellement 25 %.

En ville, les *cacerolazos* reprennent; des syndicats de chômeurs et de salariés, des banlieusards qui ne mangent plus à leur faim bloquent l'accès à la capitale. Dans un chaos total, au cri de «*Que sa vayan todos!*» («Qu'ils s'en aillent tous!»), les Argentins se révoltent à nouveau, laissant sur le carreau deux morts et près de deux cents blessés (sans parler des cent soixante détenus).

(4) M. Ramón Puerta siège par intérim à la présidence du 21 au 23 décembre 2001, et M. Eduardo Camacho du 31 décembre 2001 au 2 janvier 2002 (par intérim également).

(5) Au terme de longues négociations avec ceux des créanciers qui l'avaient refusée, cette décote de 75 % sera finalement acceptée en 2010 pour près de 93 % du montant total des sommes concernées.

(6) Entre 2001 et 2004, Buenos Aires leur paiera plus de 10 milliards de dollars. L'Argentine doit toujours 6,7 milliards de dollars (hors intérêts) au Club de Paris; en novembre 2010, celui-ci a accepté de renégocier le règlement de cette dette, mais, comme le réclamait le gouvernement argentin depuis deux ans, sans l'intervention du FMI.

(7) *Straits Times*, Singapour, 10 janvier 2002.

Le 26 juin 2002, la répression féroce d'une manifestation de *piqueteros* – le «massacre d'Avellaneda» – fait deux nouvelles victimes et trente-trois blessés par balle. Devant l'indignation populaire, M. Duhalde annonce des élections anticipées, six mois avant le terme prévu.

Trois candidats se présentent au nom du péronisme : M. Menem, l'éphémère président Saá et Néstor Kirchner, inconnu du grand public mais gouverneur de centre gauche de la province de Santa Cruz (Patagonie). Le 27 avril 2003, Kirchner et M. Menem arrivent en tête, avec respectivement 24,34 % et 21,9 % des voix. Le 14 mai, donné «laminé-battu-écrasé» par les sondages, M. Menem – qui a annoncé que, s'il était élu, il n'hésiterait pas à faire appel à l'armée pour venir à bout du «désordre» – renonce à disputer le second tour.

Le 25 mai, dans son discours d'investiture, Kirchner se pose en défenseur de la justice sociale et en partisan d'un rôle accru de l'État, pour «*mettre de l'égalité là où le marché exclut*». Dès lors, la politique du président prend l'exact contre-pied de celle qui a ravagé le pays. Romptant la «relation fusionnelle» entretenue depuis les années 1990 avec les États-Unis, il se tourne vers l'axe progressiste latino-américain. Il réaffirme le rôle de la volonté en politique et de l'État dans l'économie. Il lie assainissement financier et développement des protections sociales, reconstruction de l'offre industrielle et soutien de la demande populaire.

À partir de septembre 2002, du fait de la très forte dépréciation du peso qui, en protégeant l'industrie, permet la reconquête du marché intérieur et la substitution de certaines importations, la croissance était revenue; son taux, favorisé par le dynamisme des exportations, augmente fortement.

Observant ce redressement, le FMI souhaite évidemment que Buenos Aires consacre une part de l'excédent de ses rentrées fiscales à améliorer son offre sur la dette. Pour toute réponse, Kirchner propose de reprendre les paiements en échange d'un abandon d'une partie de leur créance par les acteurs financiers. Et, de fait, en septembre 2003, à l'occasion de l'assemblée générale du FMI et de la Banque mondiale qui se tient à Dubaï, il définit personnellement son offre, «à prendre ou à laisser», négociant directement avec



Daniel Firman ////  
«Unsinkable», coll. ville de Busan,  
Corée du Sud, 2018

réduction de sa dette publique, tant interne qu'externe (178,7 milliards de dollars), grâce à une décote de 75 % portant sur 82 milliards de dollars (5). De cette somme, 43,5 % étaient aux mains d'épargnants individuels non résidents (parmi lesquels beaucoup d'Italiens et d'Allemands), 34,5 % appartenaient à des investisseurs institutionnels étrangers et 22 % à des Argentins. Les montants dus au FMI, à la Banque mondiale et autres organismes internationaux ne sont pas concernés par l'accord (6) – ce que d'aucuns, partisans de la manière (encore plus) forte, reprocheront au président.

Accusé de «populisme», critiqué pour son refus de criminaliser la protestation sociale, parfois accusé d'autoritarisme, le président Kirchner, s'il n'a pas réglé tous les problèmes de son pays, a renationalisé certaines entreprises stratégiques – les caisses de retraite, la radio, l'eau, le courrier –, financé d'importants programmes sociaux et réduit le taux de pauvreté de moitié en quatre ans. «*Nous avons réussi la meilleure négociation du monde pour la plus importante dette du monde*», déclarait-il à Dubaï le 25 février 2005.

Observant le désastre argentin, Joseph Stiglitz (lauréat en 2001 du prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel) expliqua en 2002 : «*Tout économiste digne de ce nom aurait pu prédire que les politiques d'austérité allaient provoquer un ralentissement de l'activité et que les objectifs budgétaires ne seraient pas atteints*» (7). En retrouvant sa souveraineté, le pays s'est au contraire redressé spectaculairement, au point que son produit intérieur brut (PIB) a triplé entre 2003 et 2011.

Maurice Lemoine

le marché au lieu de s'y soumettre. C'est ainsi qu'il arrache aux gendarmes monétaires un moratoire qui diffère de trois ans (jusqu'en septembre 2006) le recouvrement de 12,5 milliards de dollars, proroge le délai de remboursement de 2,43 milliards de dollars sur lesquels l'Argentine est en défaut de paiement et, surtout, refuse de prendre un quel-

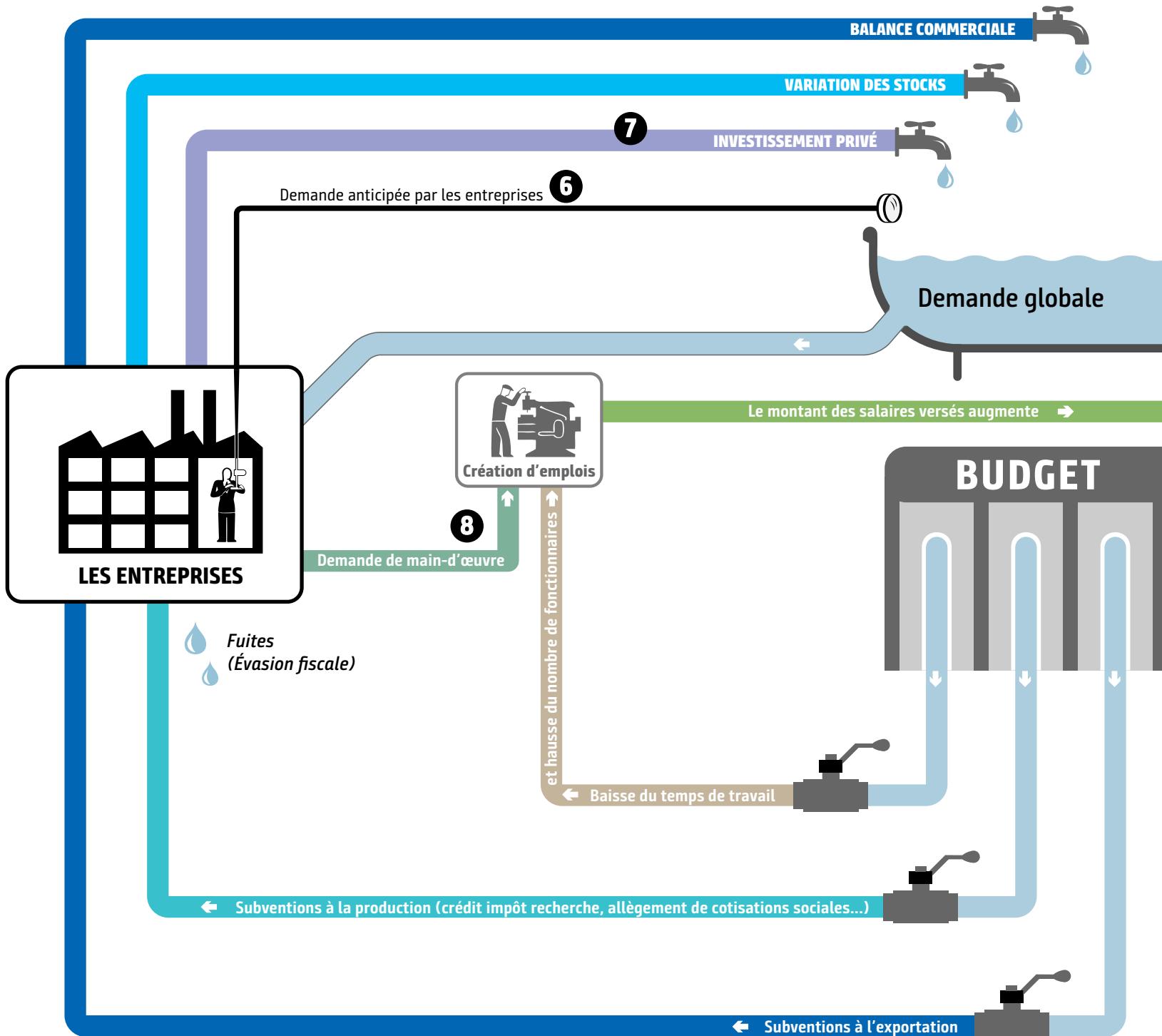
conque engagement quant à l'application des recettes du Fonds.

#### «La meilleure négociation du monde»

Cette position dure a finalement été payante, et la restructuration obtenue le 25 février 2005 a créé un précédent, pour ne pas dire un exemple. Ce jour-là, l'Argentine a imposé une

# DÉPENSER POUR RELANCER : DES FLUX ET DES FUITES

Lorsque la crise s'installe et que le chômage augmente, l'école keynésienne estime qu'il revient à l'État d'intervenir. Un pilotage adapté de son budget (dépenses/recettes) lui permet d'enclencher le mécanisme multiplicateur (*voir ci-contre*), à savoir une hausse des dépenses publiques destinée à engendrer une augmentation bien plus importante de la richesse globale.



L'État utilise son budget 1 pour augmenter la demande globale de biens et de services et inciter les entreprises à produire davantage. Il soutient par exemple le revenu des ménages

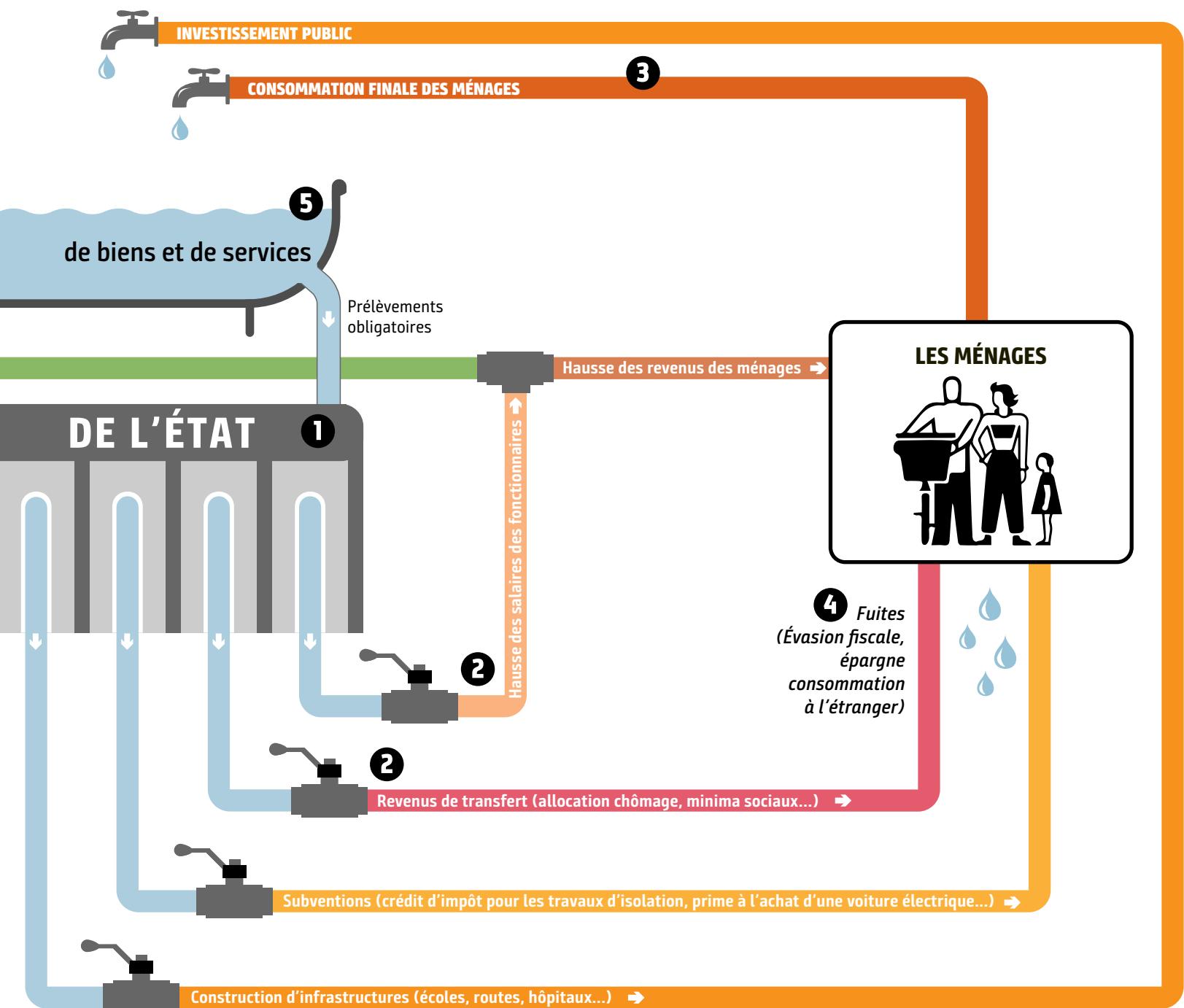
en relevant les allocations chômage ou en augmentant le salaire des fonctionnaires 2. Les ménages consomment une partie de ces revenus supplémentaires en se tournant vers

la production nationale 3. Une autre partie est épargnée ou consommée à l'étranger, autant de « fuites » 4 à retrancher de l'augmentation de la demande globale

### Le mécanisme multiplicateur

Dans les conditions économiques de son époque, John Maynard Keynes estime le coefficient multiplicateur autour de 5 : une dépense supplémentaire de l'État de 1 milliard de dollars se traduit par une création de richesse supplémentaire d'environ 5 milliards. Au moment où éclate la crise de 2007-2008, les économistes des grandes institutions internationales affirment que ce coefficient est, pour la plupart des pays, inférieur à 1. Leurs travaux légitiment des cures d'austérité budgétaire,

dont ils sous-estiment l'effet récessif. Dans un article autocritique de 2013, l'économiste en chef du FMI Olivier Blanchard reconnaît que les multiplicateurs étaient en réalité nettement supérieurs à 1 pendant la crise. Une erreur que la Grèce a lourdement payée : alors qu'un surcroît de dépenses publiques aurait permis de relancer l'activité, de dynamiser les recettes fiscales, de réduire son endettement, les bailleurs ont exigé le contraire... précipitant l'effondrement de l'économie.



de biens et de services 5. De leur côté, les entreprises cherchent à prévoir la demande globale 6 et y répondent, au moins en partie, en relevant leur niveau de production.

Pour cela, elles investissent dans de nouveaux équipements 7 et/ou procèdent à des embauches 8. Autant de décisions qui engendrent une demande supplémentaire,

laquelle est à nouveau anticipée par les entreprises : le cycle vertueux de recrutements et d'investissements s'enclenche. C'est ce que l'on appelle l'effet multiplicateur.

# FACE AUX MARCHÉS, LE SCÉNARIO D'UN BRAS DE FER

**Et si, à l'occasion d'un choc majeur, le paysage politique français basculait ?**

**Et si la population décidait de tourner la page du néolibéralisme, dont la crise financière de 2007 et celle, sanitaire, liée à la pandémie de Covid-19 ont démontré l'échec ?**

**Sur le mode de la fiction, cet article propose un plan de bataille ouvrant des perspectives d'émancipation, sans en ignorer les coûts.**

PAR RENAUD LAMBERT ET SYLVAIN LEDER \*

**I**maginons... La France élit une personne déterminée à mettre en place une autre politique que celle dictée par les marchés. Elle la dote d'une majorité confortable au Parlement. L'équipe au pouvoir peut compter sur une formation politique mûre, dotée de cadres compétents et en nombre suffisant pour remplacer les hauts fonctionnaires rétifs au changement. Dans la rue, une mobilisation populaire, massive et festive éreinte les manigances de la réaction. Discrédités, les médias privés ne parviennent pas à jouer le rôle d'opposition : leur animosité à l'égard du pouvoir conforte la détermination de la population. De leur côté, police et armée affichent un légalisme qui écartere la perspective d'un coup d'État.

Une atmosphère d'aquarelle, alors que le réel se peint le plus souvent au couteau ? Sans doute. Et pourtant, en dépit de ce scénario idyllique (1), les forces progressistes

vont devoir mener un combat d'une rare violence. Car la simple volonté de tenir ses promesses constitue une déclaration de guerre : « *Ce qu'il s'agit de bien mesurer, analyse l'économiste et philosophe Frédéric Lordon, c'est le niveau d'hostilité auquel on s'expose, et qu'une fois lancé, on ne peut plus s'arrêter. Car il n'existe pas d'option gradualiste.* » Mais, si la bataille contre les marchés a un coût – on le verra plus loin –, elle rend possibles les transformations proscrites par l'oligarchie financière : fin de la précarité, de la course à la productivité, de l'épuisement irréfléchi des ressources naturelles, de la consommation

***La simple volonté de tenir ses promesses constitue une déclaration de guerre : « Une fois lancé, on ne peut plus s'arrêter »***

frénétique, du cocktail quotidien stress-psychotropes, des inégalités abyssales...

Pour conduire cet exercice d'imagination, entourons-nous de trois muses peu disposées à flancher en période de tempête : Frédéric Lordon, qui vient d'être présenté ; Jacques Nikonoff, professeur associé à l'Institut d'études européennes de l'université Paris-VIII, ancien élève de l'École nationale d'administration (ENA), un temps représentant de la Caisse des dépôts et consignations aux États-Unis et attaché financier pour le Trésor à New York ; et Dominique Plihon, professeur d'économie financière à l'université Paris-XIII (2).

Les élections présidentielle et législatives ont provoqué la sanction des marchés : le *spread (lire page 7)* français bondit alors que les investisseurs désertent les titres de la dette hexagonale. Inquiétées par la promesse de Paris de rompre avec l'ordre néolibéral, les grandes fortunes tentent d'extraire une partie de leur pécule. Départ des investisseurs et fuite des capitaux détériorent la balance des paiements, menaçant la solvabilité de l'État.

## Colmater la passoire

L'Union européenne entre alors dans l'arène. Sur le plan politique, la Commission européenne multiplie les déclarations rappelant celle de son président Jean-Claude Juncker en 2015 : « *Il ne peut y avoir de choix démocratique contre les traités européens* » (*Le Figaro*, 29 janvier 2015). Les injonctions à battre en retraite s'accompagnent de menaces de sanctions pour non-respect des critères de « bonne conduite » fixés par le pacte de stabilité et de croissance européen adopté en 1997 : un déficit public inférieur à 3 % du produit intérieur brut (PIB) et un niveau d'endettement qui ne dépasse pas 60 % du PIB. La situation devient rapidement intenable.

À ce stade, la France ressemble à une passoire : les euros sortent du territoire par tous les interstices. En régime de libre circulation des capitaux (garantie par les traités européens), les siphons à billets sont

\* Professeur de sciences économiques et sociales (SES), a participé à la coordination du *Manuel d'économie critique du Monde diplomatique*, 2016.



Justine Smith ////  
« Specimen Helleborus Niger »

nombreux. L'un des principaux se met en place autour de la dette.

« La première chose à faire est d'annoncer un moratoire sur le paiement de la dette », estime Nikonoff. « Cela offre l'occasion de lancer un audit citoyen, similaire à celui organisé par le Collectif pour un audit citoyen de la dette publique [CAC] en 2014, renchérit Plihon. L'assemblée, composée de citoyens, d'élus, de représentants de la

**« Une partie importante de la dette n'est pas légitime. Autrement dit, il ne revient pas aux citoyens de la rembourser »**

(1) Dont les auteurs mesurent qu'il évacue un paradoxe : comment préparer la population à la bataille que l'on s'apprête à livrer et aux efforts qu'elle implique sans provoquer l'ire des marchés et la catastrophe économique à laquelle elle peut conduire... avant même d'être parvenu au pouvoir?

(2) Respectivement auteurs, entre autres, de *Jusqu'à quand ? Pour en finir avec les crises financières*, Raisons d'agir, Paris, 2008; *Sortons de l'euro ! Restituer la souveraineté monétaire au peuple*, Mille et une nuits, Paris, 2011; et *La Monnaie et ses mécanismes*, La Découverte, Paris, 2017.

société, démontre que l'explosion de la dette, qui est passée de plus de 60 % à 100 % du PIB entre 2008 et 2018, découle en grande partie de la crise financière. On établit alors qu'une partie importante de la dette n'est pas légitime. Autrement dit, qu'il ne revient pas aux citoyens de la rembourser.» En 2014, les analyses du CAC avaient estimé qu'environ 59 % du montant actuel de la dette n'appelait aucun remboursement. ↗

## FACE AUX MARCHÉS, LE SCÉNARIO D'UN BRAS DE FER

Ici, l'exercice d'imagination se complique : «*Un moratoire sur la dette française, qui dépasse 2000 milliards d'euros, provoquerait immédiatement une crise systémique majeure*, alerte Lordon, sans pour autant inviter à y renoncer. *Tous les investisseurs internationaux (et nationaux) exposés au risque souverain français seraient déstabilisés. Ce serait la panique à tous les étages, et de nombreuses banques s'effondreraient.*» Que faire dans ces conditions ? Il dessine au moins deux pistes : «*Prévenir suffisamment tôt que la France honorerà ses engagements auprès de ses créanciers, à des conditions qu'elle fixera souverainement, et sans contracter de nouvelles dettes auprès des marchés. Ou laisser advenir le chaos financier et en profiter : en ramassant les banques faillies à la petite cuillère, c'est-à-dire... pour 0,00 euro.*» Dans un scénario d'affrontement avec les marchés, cette option permet d'organiser la transition vers un système socialisé du crédit.

Si, une fois colmatée la passoire française, les euros ne sortent plus, ils ne rentrent plus non plus, les investisseurs ne souhaitant pas investir dans un pays qu'ils

ne peuvent plus quitter. Le moratoire a offert une marge de manœuvre financière à Paris, mais celle-ci ne suffit pas à combler le déficit primaire du pays (l'écart entre les recettes et les dépenses des administrations publiques). Il faut donc trouver des liquidités pour payer les fonctionnaires, entretenir les écoles, etc. En d'autres termes, desserrer le noeud coulant des marchés «*implique d'imaginer une procédure de financement de l'État qui ne passe plus par eux*», résume Lordon. *Ce qui semble d'une logique élémentaire... puisqu'on cherche à s'en libérer.*

**Desserrer l'étreinte  
des marchés  
«implique d'imaginer  
une procédure  
de financement  
de l'État qui ne passe  
plus par eux»**

«Les États se sont longtemps financés auprès de leurs banques centrales, explique Nikonoff. Les banques leur prêtaient à des taux d'intérêt qui pouvaient être inférieurs à ceux du marché ; à taux zéro, parfois. Il arrivait même qu'elles fassent des avances non remboursables.» Et si le gouverneur de la Banque de France renâclait ? «Il faudrait installer un rapport de forces, tranche Plichon. On ne peut pas gagner sans un minimum de rugosité.»

Le pouvoir se tourne alors vers l'épargne interne, suffisamment importante en France pour offrir une deuxième source de financement solide : «Le seul patrimoine financier (hors immobilier) des ménages est évalué à

## Abonnez-vous à *Manière de voir* ...et contribuez à l'indépendance du *Monde diplomatique*

- 1 an - 6 numéros pour 39 €**
- 1 an - 6 numéros + 1 an d'accès au *Monde diplomatique* en version numérique pour 64 €**

Coordonnées :

RMV20BA173

M. <input type="checkbox"/>	Mme <input type="checkbox"/>
Nom .....	
Prénom .....	
Adresse .....	
Code postal .....	
Ville .....	
Courriel .....	
(indispensable pour l'accès numérique)	

J'accepte de recevoir des offres du *Monde diplomatique* : Oui  Non   
J'accepte de recevoir des offres des partenaires du *Monde diplomatique* : Oui  Non

À renvoyer, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre du *Monde diplomatique SA*, à l'adresse suivante :

**Manière de Voir  
Service abonnements  
A2400 62066 Arras cédex 9**

Pour tout autre moyen de paiement,  
rendez-vous sur notre site :  
**[www.monde-diplomatique.fr/abomdv](http://www.monde-diplomatique.fr/abomdv)**  
ou téléphonez au 03-21-13-04-32  
(du lundi au vendredi, de 9 heures à 18 heures)



Offre réservée à la France métropolitaine, valable jusqu'au 31/12/2020 ; pour l'étranger, merci de nous consulter. En retournant ce formulaire, vous acceptez que Le Monde diplomatique, responsable de traitement, utilise vos données pour les besoins de votre commande, de la relation client et de la gestion des réclamations et, en fonction de vos choix, d'actions marketing sur ses produits et services et/ou ceux de ses partenaires. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06/01/1978 modifiée et au RGPD du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification, de portabilité, de suppression et d'opposition au traitement de vos données, que vous pouvez exercer à l'adresse suivante : DPO – 67/69 avenue Pierre Mendès France – 75013 Paris. Pour toute réclamation, [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)



## L'Équateur dit « non »

3800 milliards d'euros, dont 1300 milliards pour l'assurance-vie, écrivait le journaliste économique Jean-Michel Quatrepont en 2010 (*La Tribune*, 27 décembre 2010). Celui de l'État (toujours hors immobilier) se chiffre à 850 milliards d'euros. Soit un total d'actifs pour la maison France (hors entreprises) de 4650 milliards. Face à cela, la dette des ménages est de 1300 milliards, dont les trois quarts de crédits immobiliers. Et celle de l'État, de 1600 milliards. Nous avons donc un solde largement positif.» L'accroissement de la dette française depuis n'invalider pas le raisonnement.

### Les riches mis à contribution

«On réalise par ailleurs des emprunts forcés auprès des banques et des compagnies d'assurances, poursuit Nikonoff. En d'autres termes, l'État impose à ces sociétés l'achat d'une fraction donnée de ses émissions de dette.» Un mécanisme confiscatoire ? «À l'heure actuelle, il existe une quinzaine de banques françaises et internationales qui signent un cahier des charges pour obtenir le statut de spécialistes en valeurs du Trésor [SVT] auprès de l'Agence France Trésor. Parmi leurs obligations : acheter chacune au moins 2 % de chaque émission, soit un total de 30 % pour les quinze SVT. Et pourtant, personne ne dénonce une forme d'épargne obligatoire. Nous pourrions nous contenter d'étendre le statut de SVT à l'ensemble des établissements bancaires.» Avant d'élargir le mécanisme d'emprunts forcés aux ménages, par exemple. «En 1976, rappelle Plihon, lors de la grande sécheresse, l'État avait obligé la population affichant un certain niveau d'impôt sur le revenu à lui prêter à des conditions non négociables.» La Caisse des dépôts et consignations, encore publique en France, offre l'outil idéal pour drainer et gérer ces flux.

Les marges de manœuvre financières conquises permettent de mettre en œuvre un programme social susceptible de conforter l'adhésion de la population : amélioration de la protection des salariés, revalorisation des retraites, ainsi qu'un effort général pour améliorer le niveau de vie sans passer nécessairement par des consommations supplémentaires (gratuité des transports publics, des cantines scolaires, du logement social...).

**E**n 2007, sept mois après avoir été élu, le président équatorien Rafael Correa fait procéder à un audit de la dette du pays. Les conclusions montrent que de nombreux prêts ont été accordés en violation des règles élémentaires du droit international. En novembre 2008, l'Équateur décide donc de suspendre le remboursement de titres de la dette venant à échéance les uns en 2012, les autres en 2030. Ce faisant, ce petit pays d'Amérique du Sud parvient à racheter pour 900 millions de dollars des titres valant 3,2 milliards de dollars. Si l'on prend en compte les intérêts que l'Équateur ne devra pas verser, puisqu'il a racheté des titres qui arrivaient à échéance en 2012 ou en 2030, le Trésor public équatorien a économisé environ 7 milliards de dollars. Cela a permis de dégager de nouveaux moyens financiers et d'augmenter les dépenses sociales dans la santé, l'éducation, l'aide sociale et le développement d'infrastructures de communication.

En matière d'endettement, la Constitution équatorienne, adoptée au suffrage universel en septembre 2008, représente une grande avancée. L'article 290 soumet notamment tout endettement futur aux règles suivantes :

- on ne recourra à l'endettement public que si les rentrées fiscales et les ressources provenant de la coopération internationale sont insuffisantes ;
- on veillera à ce que l'endettement public n'affecte pas la souveraineté nationale, les droits humains, le bien-être et la préservation de la nature ;
- l'endettement public financera exclusivement des programmes et projets d'investissement dans le domaine des infrastructures, ou des programmes et projets qui génèrent des ressources permettant le remboursement. On ne pourra refinancer une dette publique déjà existante qu'à condition que les nouvelles modalités soient plus avantageuses pour l'Équateur ;
- l'« étatisation » des dettes privées est interdite.

Bien qu'élu sur la promesse de poursuivre la politique de M. Correa, son successeur Lenín Moreno s'emploie, depuis sa prise de fonction, à détricoter les mesures prises pendant la « révolution citoyenne » en Équateur (1).

Damien Millet et Éric Toussaint

(1) Lire Franklin Ramirez, « En Équateur, le néolibéralisme par surprise », *Le Monde diplomatique*, décembre 2018.

Tout n'est pas encore joué, toutefois, puisque la situation doit être stabilisée sur le long terme. Pour y œuvrer, l'État dispose d'un outil efficace : l'impôt. Les forces politiques au pouvoir à Paris n'ont pas oublié que, en dépit de l'érosion progressive de la fiscalité sur les ménages fortunés et le capital depuis les années 1970, des gouvernements conservateurs avaient auparavant pratiqué des taux d'imposition que la presse économique jugerait aujourd'hui confiscatoires. Entre 1950 et 1963, les locataires de la Maison Blanche ne s'appelaient ni Lénine ni Ernesto « Che » Guevara, mais Harry Truman, Dwight Eisenhower et John Fitzgerald Kennedy. ↗

**Pour garantir la stabilisation de la situation financière sur le long terme, les autorités disposent d'un outil efficace : l'impôt**

## FACE AUX MARCHÉS, LE SCÉNARIO D'UN BRAS DE FER

Tous ont pourtant maintenu une tranche marginale d'imposition (la plus élevée, et uniquement appliquée à la fraction supérieure du revenu des ménages les plus aisés) supérieure à 90 %. Inspiré par ce précédent, le gouvernement français rétablit un système de prélèvements obligatoires progressifs sur l'ensemble des revenus, tout en éliminant les niches fiscales et sociales qui permettent d'y échapper.

Évidemment, la monnaie unique vacille. Soit la France est expulsée de l'Union européenne pour non-respect des traités qui

interdisent, par exemple, toute entrave à la libre circulation des capitaux (le principe même des mesures visant à lutter contre les marchés); soit l'euro vole en éclats sous les tensions financières que provoque la ruade française. À ce stade, deux scénarios se présentent : l'un optimiste, l'autre moins.

Idéalement, le moment politique que connaît la France trouve des échos à l'étranger. Qu'une crise similaire produise les mêmes effets ou que l'exemple français aiguille d'autres forces politiques, un groupe de pays basculent à leur tour. Ils élaborent avec Paris une stratégie en vue de se débarrasser de l'emprise des marchés et s'unissent pour se doter d'une monnaie commune permettant de protéger les monnaies nationales des marchés (3).

Mais rien ne garantit que d'autres peuples s'inspireraient – d'un même élan – de la détermination française. Paris pourrait donc demeurer isolé. Dans ce cas de figure, son éviction de la zone euro (qui interviendrait dès lors que la Banque de France imprimerait des billets sur ordre du gouvernement) ou l'effondrement de la monnaie unique provoque un retour au franc (les euros en circulation étant convertis à des conditions fixées par le pouvoir). «*Dans un premier temps, au moins, celui-ci est déclaré non convertible pour les ménages et les entreprises*, suggère Nikonoff. *Cette disposition n'entrave pas le*

*commerce international, car les entreprises qui ont besoin de devises font appel à leur banque, qui, à son tour, sollicite la Banque centrale. Mais elle permet de lutter efficacement contre la fuite des capitaux et de protéger la monnaie du déchaînement des marchés.*» Par la suite, l'État ajuste le taux de change du franc en fonction de ses priorités (industrielles, sociales...), c'est-à-dire politiquement. La disponibilité de cadres fiables permet en outre d'éviter l'émergence de phénomènes de corruption.

### Se passer de l'inutile

Qu'il soit associé à une monnaie commune ou non, le nouveau franc connaît une dépréciation. Celle-ci, bénéfique dans la mesure où elle dope la compétitivité des productions françaises destinées à l'exportation (libellées dans une monnaie plus faible, elles coûtent moins cher aux importateurs), gonfle symétriquement la facture externe française, c'est-à-dire le montant de ce que l'Hexagone importe.

Dans ce domaine, le pouvoir propose de distinguer les biens. Pour ceux qui sont indispensables, comme le pétrole, il s'efforce d'orienter les besoins à la baisse, y compris par des incitations fiscales et économiques. Certains biens ne sont importés que jusqu'à ce que la France les produise. «*Car il faut passer par un moment protectionniste de substitution aux importations*», tranche Nikonoff, ce qui implique de protéger les efforts industriels naissants par des barrières douanières (puisque le marché unique a volé en éclats). «*Paris doit également passer des accords avec les sociétés disposant des technologies manquantes en leur offrant l'autorisation de vendre sur le territoire*

«Il faut accepter l'idée  
qu'on ne peut pas tout avoir :  
le maintien intégral  
de la consommation et la rupture  
avec le néolibéralisme»

(3) Lire Laura Raim, «De la monnaie unique à la monnaie commune», *Manuel d'économie critique du Monde diplomatique*, 2016.



toire français contre des transferts de technologie», complète Nikonoff. Reste le domaine de biens que la publicité nous a appris à considérer comme indispensables (telle marque de smartphone, telle autre de pantalon en denim, etc.) et dont chacun doit apprendre à se passer, ou que le pouvoir décide de taxer lourdement. En rappelant à la population que la transformation économique requiert de modifier ses habitudes

de consommation, dans un contexte où chacun perçoit que les excès actuels précipitent la planète vers la catastrophe. Puisqu'il faudra amender nos comportements, pourquoi ne pas faire en sorte que cette évolution nous rapproche d'une société correspondant mieux aux aspirations de la majorité ?

*«À un moment, il faut accepter l'idée qu'on ne peut pas tout avoir : le maintien intégral de la consommation et la rupture avec le néolibéralisme. Du reste, la "consommation néolibérale" a son coût, et il est lourd : inégalités, précarité généralisée, souffrance au travail, etc., argue Lordon. Or la sortie du néolibéralisme nous propose une tout autre cohérence, et de réels bénéfices : libérés de l'austérité budgétaire, celle de l'euro et celle des marchés, nous pouvons redévelopper les services publics et les emplois utiles; protégés par la possibilité de la dévaluation et par un protectionnisme raisonné, les salaires peuvent croître à nouveau sans entamer la compétitivité; enfin, la mise au pas de la finance peut se prolonger en démantèlement du pouvoir actionnarial, pour rétablir une organisation du travail moins infernale.»*

Relance de l'économie réelle, transformation de la démocratie sociale, inté-

gration des questions environnementales, réforme des institutions... D'autres mesures devront sans doute suivre. Mais les moyens de lutter contre les marchés existent : aucun des dispositifs présentés ici ne constitue une innovation. La question que pose le projet d'émancipation par rapport aux marchés n'est donc pas technique, mais politique.

Renaud Lambert et Sylvain Leder

Justine Smith ////  
«Specimen Rosa Canina I»

# Voix de faits

## Question de culture...

«Le constat [de la commission Pébereau sur la dette] n'est ni de gauche ni de droite. Il s'impose à tout gouvernement. C'est pourquoi la commission, toutes sensibilités politiques confondues, a approuvé une analyse et des orientations qui rompent avec le laxisme du quart de siècle écoulé. (...) À quoi est due cette situation ? À la persistance de deux phénomènes qui s'encouragent l'un l'autre : l'incapacité de l'État à se réformer; la préférence française pour la dépense.»

Jacques Julliard, membre de la commission Pébereau, Le Nouvel Observateur, n° 2145, Paris, 15 décembre 2005.

**250 000 000 000 000**

**C'était le montant total  
(en dollars) de la dette dans  
le monde, en 2019.  
Soit l'équivalent de 320 %  
du produit intérieur brut  
mondial.**

Source : Les Echos, Paris, 17 novembre 2019.

## DÉSINTOXICATION

Invité de RMC le 19 décembre 2011, M. Jean-Pierre Jouyet, alors président de l'Autorité des marchés financiers (AMF), explique : « Il faut qu'on se désintoxique un peu des agences de notation, on leur a donné trop de pouvoirs. En Europe, nous nous sommes mis dans les mains des agences de notation parce que vous avez beaucoup de textes, de directives, de règlements qui disent : vous ne pouvez vendre tel produit d'épargne ou vous ne pouvez mettre sur le marché tel produit financier que s'il a une note triple A. Ce qui explique que le triple A soit quand même un petit enjeu... » Les trois grandes agences de notation ont accordé le triple A à Lehman Brothers peu avant que la banque ne disparaisse.

## L'ERREUR BÊTE

En 2010, Carmen Reinhart et Kenneth Rogoff, deux économistes de Harvard, publient un article universitaire traitant d'une question brûlante : faut-il amputer les dépenses publiques de façon à contrôler le déficit ? Ou vaut-il mieux que l'État s'endette pour relancer la machine ? Sur la base d'une étude comparant de nombreux pays, sur des périodes de temps variées, les coauteurs déterminent que la croissance chute dès que la dette d'un pays dépasse 90 % de son produit intérieur brut (PIB). Rapidement, de nombreux dirigeants politiques, aux États-Unis et en Europe, s'emparent de leurs travaux pour justifier l'austérité qu'ils imposent à leurs populations. Trois ans plus tard, Robert Pollin, Thomas Herndon et Michael Ash décortiquent les analyses des deux auteurs, devenus célèbres, et découvrent qu'elles reposent sur des erreurs de calcul et des méthodes « non conventionnelles » de lissage des données. En reprenant les mêmes chiffres de départ, mais en éliminant les erreurs relevées,

Pollin, Herndon et Ash montrent que les pays dont le ratio dette/PIB dépasse 90 % enregistrent une croissance moyenne de 2,2 % (contre - 0,1 % chez Reinhart et Rogoff), comparable ou supérieure à celle des pays affichant un ratio compris entre 30 et 90 %. La nouvelle étude suggère par ailleurs que le rapport entre le montant de la dette et la croissance varie tellement d'un pays à l'autre, et d'une période à l'autre, qu'il est pratiquement impossible d'en tirer la moindre conclusion. Soudain, l'austérité imposée aux populations d'Europe et des États-Unis redevient clairement ce qu'elle n'avait jamais cessé d'être : non pas une évidence déterminée par la science, mais le choix politique de fragiliser les plus démunis.

**Dans l'ensemble des langues indo-européennes, les mots qui signifient « dette » sont des synonymes de ceux qui veulent dire « péché » ou « culpabilité ».**



## Bouc émissaire

Exilé fiscal en Suisse, M. George Koukis, fondateur de Temenos, leader mondial sur le marché des logiciels bancaires et 58<sup>e</sup> fortune grecque, ne voit pas pourquoi il devrait contribuer à rembourser la dette de son pays : « Quand les choses vont mal, les gens ont besoin de voir d'autres personnes souffrir. Il leur faut un bouc émissaire. S'en prendre aux riches est totalement stupide : ce sont eux qui créent l'emploi. (...) La Grèce a apporté au monde les lumières de la civilisation, elle a développé le concept de philosophie, Platon et Aristote sont toujours étudiés dans les universités... et maintenant, elle se met à mendier pour permettre à certains de maintenir leur style de vie ? Je ne leur donnerai pas un centime. Parce qu'il serait volé ou en tout cas mal utilisé.



Même si tous les Latsis, Niarchos [grandes fortunes du pays] et autres Koukis du monde pouvaient régler la dette, cela ne changerait rien : douze mois plus tard, l'ornière serait la même. »

Source : Le Temps, Genève, 23 novembre 2011.

## Endettement originel

«À l'origine de la monnaie, il y a une "relation de représentation" de la mort comme monde invisible, en deçà et/ou au-delà de la vie, représentation qui est le produit de la fonction symbolique propre à l'espèce humaine et qui fait de la naissance à la vie un endettement originel de tout homme à l'égard des puissances représentatives du tout cosmique dont l'humanité est issue. (...) Le paiement de cette dette, dont on ne peut néanmoins jamais se libérer sur la terre – car son remboursement intégral y est hors de portée –, prend la forme de sacrifices qui permettent, en restaurant le crédit des vivants, de prolonger la vie, voire dans certains cas d'atteindre l'éternité en rejoignant les dieux. Mais cette créance-croyance inaugurale se traduit aussi par l'émergence de pouvoirs temporels souverains dont la légitimité réside dans leur capacité à représenter le tout cosmique originel. Et ce sont ces pouvoirs qui inventent la monnaie comme moyen de règlement des dettes, un moyen dont l'abstraction permet de résoudre le paradoxe sacrificiel faisant de la mise à mort le moyen permanent de la protection de la vie. Par cette institution, la croyance est à son tour transférée sur la monnaie frappée à l'effigie du souverain, monnaie mise en circulation mais dont le retour est organisé par cette autre institution qu'est l'impôt-rachat de la dette de vie. La monnaie apparaît bien ainsi d'emblée dans sa fonction de moyen de paiement.»

Bruno Théret, «Les dimensions socio-politiques de la monnaie», *Revue du Marché commun et de l'Union européenne*, Paris, 1998.



## Derrrière les paroles

Alors ministre de l'économie sous le gouvernement de M. Édouard Balladur, M. Nicolas Sarkozy écrit :

**«Le déficit d'hier est la dette d'aujourd'hui que les Français devront rembourser demain.»** (Le Monde, 26 août 1994).

Le gouvernement de M. Balladur est l'un de ceux qui ont le plus accru le poids de la dette tout en procédant à des privatisations en chaîne.

**24**

**C'est la chute du taux d'imposition sur le revenu le plus élevé dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), passé de 65 % à 41 % entre 1981 et 2014. Dans le même temps, l'impôt sur les sociétés a chuté de 47 % à 25 % des bénéfices.**

Source : OCDE.

# 38,27 %

**C'est la part du budget fédéral que le Brésil consacre aux intérêts et à l'amortissement de la dette publique. La santé ne reçoit que 4,21 %, l'éducation 3,48 % et la défense nationale 2,78 %.**

Source : Auditoria cidadã da dívida, mai 2020.

## HEXAGONE SOVIÉTIQUE !

**«Aujourd'hui, on maintient notre modèle social en prenant dans la poche des générations futures! (...) Vous savez combien c'est, la dette? (...) C'est pas 20 000 euros par habitant, si on tient compte des provisions pour retraite des fonctionnaires, c'est 40 000 euros! Et si on tient compte du fait qu'un enfant rembourse pendant son berceau et quand il est au travail, il y a un Français sur trois à qui ça fait 120 000 euros. Moi je n'accepte pas un modèle, ce que Jacques Lesourne avait appelé un "modèle soviétique réussi" (...), un modèle qui prend dans la poche des enfants pour maintenir sous perfusion un modèle social qui est dépassé.»**

Michel Godet, «France Europe Express», émission animée par Christine Ockrent, France 3, 4 février 2007.

# -10

**C'est la différence, en milliards de dollars, entre le montant des prêts versés à l'Afrique (540 milliards de dollars) et les remboursements qu'elle a fait parvenir à ses créanciers (550 milliards de dollars) entre 1970 et 2002.**

## INCONCEVABLE

Interrogé par le Wall Street Journal le 30 novembre 2011, au cœur de la crise qui a plongé des millions d'Européens dans la détresse, le chef du gouvernement néerlandais Mark Rutte se dit ravi : grâce au krach financier, les marchés ont pu remettre plusieurs pays dans le droit chemin.

Une aubaine! «J'estime que la pression des marchés est une bonne chose, explique-t-il. Regardez ce qui s'est passé en Espagne : un nouveau gouvernement. En Italie : un nouveau gouvernement. En Grèce : un nouveau gouvernement. En France, vous avez un président qui, pendant quarante-cinq minutes, explique aux téléspectateurs qu'il faut davantage ressembler à l'Allemagne. Qui aurait pu imaginer tout cela il y a deux ans? Inconcevable.»



**«La dette mondiale s'élève à trois fois la production de toute la planète : les maîtres de la dette sont les maître du futur.»**

Gustavo Petro (parti Colombie humaine, gauche), *El Salto*, Madrid, 9 avril 2020.

**Dette totale**

**250 000 milliards de dollars**

**Produit intérieur brut**

**87 000 milliards de dollars**

Source : FMI, 2019.

## À méditer

En 2012, le secteur financier chypriote, déréglementé, prend la tasse. Les banques du pays, la Banque de Chypre et la Laiki Bank en particulier, avaient octroyé à la Grèce des prêts privés pour un montant supérieur au produit intérieur brut (PIB) de l'île. En avril 2013, la « troïka » – FMI, Banque centrale européenne (BCE) et Commission européenne – propose donc un « plan de sauvetage » de 10 milliards d'euros. Elle le conditionne à un programme d'ajustement qui inclut la réduction du secteur public, la suppression du système de retraite par répartition pour les nouveaux fonctionnaires, la privatisation des entreprises publiques stratégiques, des mesures d'ajustement budgétaire jusqu'à 2018, la limitation des dépenses sociales et la création d'un « fonds de sauvetage financier » dont l'objectif est de soutenir les banques. Mais la troïka avance une autre idée, que les dirigeants n'auraient pas manqué de dénoncer comme une forme de confiscation si elle avait été décidée au Venezuela : le gel des dépôts des particuliers supérieurs à 100 000 euros. Une leçon à retenir dans le cas où une « gauche de gauche » parvenait au pouvoir ?



# 690 %

C'est le montant de la dette externe totale de la République d'Irlande rapporté à son produit intérieur brut (PIB). La part du gouvernement dans ce total équivaut à 40 % du PIB; celle des « autres secteurs », notamment privé (ménages, mais surtout entreprises), s'élève à 410 % du PIB.

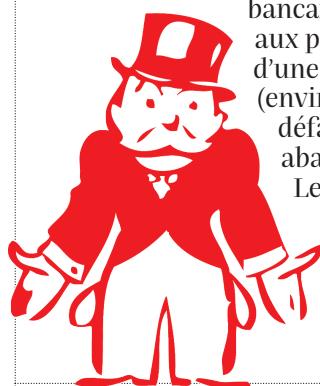
Source : FMI, juin 2020.

## QUAND LES BANQUIERS PERDENT

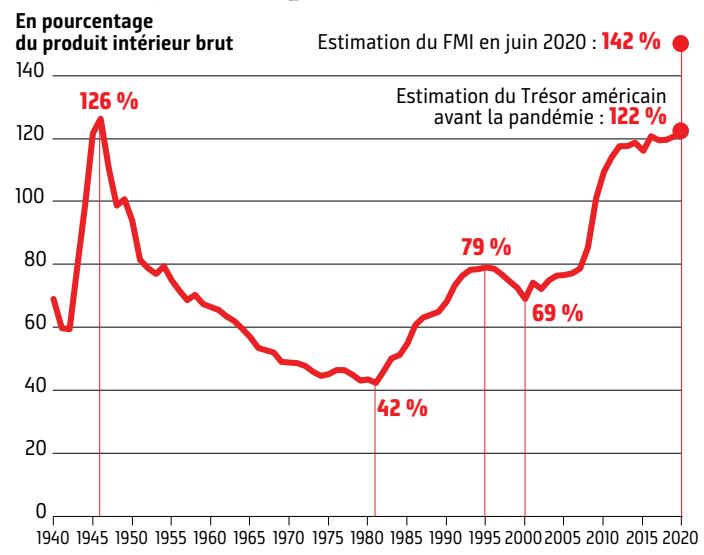
Ayant tiré les leçons de la crise immobilière espagnole de 2010, quand des milliers de personnes ayant perdu les moyens de payer leur logement avaient été expulsées, l'Équateur décide en 2012 de protéger les personnes incapables de rembourser leurs dettes, au grand dam des banques du pays. Cette année-là, le Parlement national vote une loi qui contraint les établissements

bancaires à faire grâce de leurs dettes aux primo-acquéreurs de propriétés d'une valeur inférieure à 146 000 dollars (environ 130 000 euros), lorsqu'ils font défaut sur leur emprunt et doivent abandonner leur habitation.

Les promoteurs de la loi précisent alors que, si l'Espagne avait adopté un dispositif similaire, elle aurait évité la crise immobilière qui a fait perdre leurs logements à tant d'Espagnols.



## Dette publique américaine



« Nous avons choisi l'endettement, qui est préoccupant, contre la faillite, qui aurait été désastreuse. »

Gérard Darmanin, alors ministre de l'action et des comptes publics (équivalent de ministre du budget), RTL-LCI, le 24 mai 2020.

# 77 %

Part des fonds consacrés depuis 2010 par l'Union européenne et le Fonds monétaire international au « sauvetage » de la Grèce qui ont atterri dans les coffres du monde de la finance.

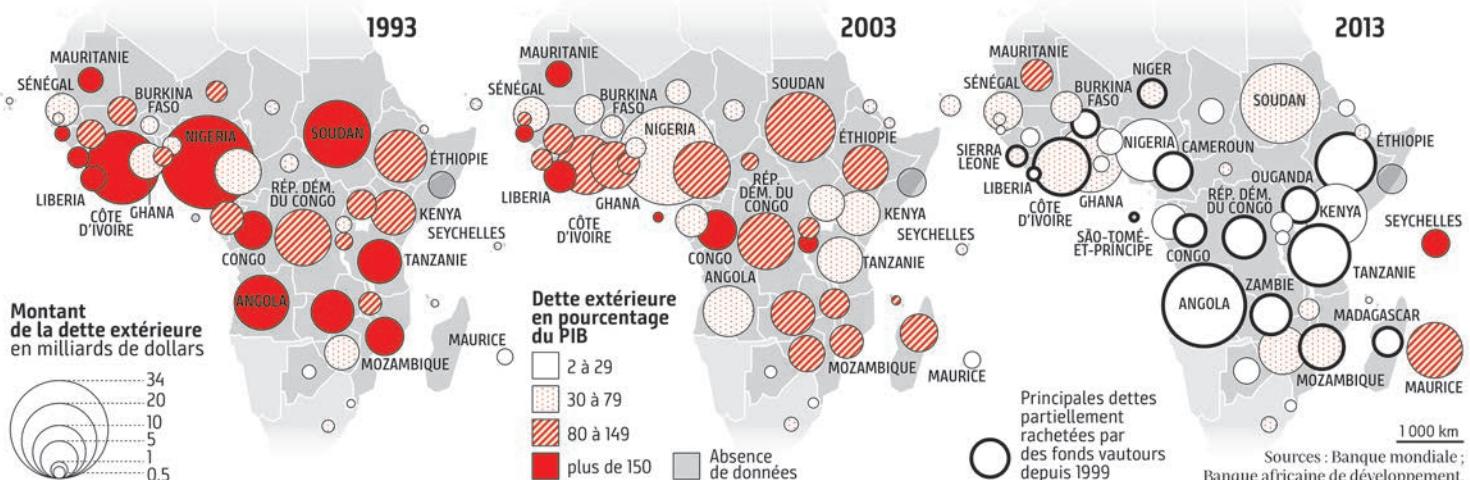
Source : Attac, 2015.

## 26 milliards de dollars

C'est, selon l'ancien premier ministre algérien Abdelhamid Brahimi (1984-1988), le montant des détournements et pots-de-vin sur les marchés publics signés avec l'étranger en vingt ans, soit l'équivalent de la dette extérieure de l'État. En 1990 dans un pays confronté à la montée de l'islamisme, cette déclaration exacerbe les tensions et oblige le Parlement à mettre en place une commission d'enquête, qui ne débouchera sur rien.

## Du désendettement à l'irruption des fonds vautours en Afrique

Si de nombreux États du continent se sont désendettés grâce à l'envol du cours mondial des matières premières, d'autres ont été menacés par des fonds d'investissement baptisés « fonds vautours ». Ceux-ci achètent à prix bradés, sur le marché secondaire, des créances dues par des États en difficulté. Ils attendent ensuite le retour de ces pays à une situation normale (la fin de troubles politiques, par exemple), puis ils les traduisent devant les juridictions des États-Unis et du Royaume-Uni pour le recouvrement des dettes, des arriérés de remboursement et des intérêts. Le nombre exact d'attaques est difficile à évaluer, car, pour ne pas affecter leur image, les États préfèrent éviter la médiatisation et négocient avec les fonds vautours en marge des tribunaux.



**«Rembourser sa dette externe en ce moment, c'est faire le choix de voir mourir des gens.»**

Rafael Correa, président de l'Équateur de 2007 à 2017, *El Salto*, Madrid, 9 avril 2020.

**18** Nombre de prêts qui lient la Chine au Venezuela, le pays latino-américain le plus endetté vis-à-vis de Pékin, pour un montant de 67 milliards de dollars, contre 29 milliards pour le Brésil, 17 milliards pour l'Argentine et 2,5 milliards pour la Bolivie.

Source : BBC, 28 novembre 2019.



C'est le nombre de fois où les pays d'Afrique subsaharienne avaient remboursé la dette contractée entre 1980 et 2001.

La logique implacable des taux d'intérêt faisait qu'il s'affichait à l'issue de cette période une dette trois fois supérieure à son montant initial.

Source : Comité pour l'annulation des dettes illégitimes (CADTM), 2020.

*Avant même d'être fondés, les États-Unis étaient déjà endettés. Afin de financer la guerre d'indépendance contre la Grande-Bretagne (1775-1783), les Pères fondateurs ont emprunté de l'argent en France et aux Pays-Bas, des sommes ensuite inscrites dans les comptes publics, si bien qu'en 1783 le pays totalisait 43 millions de dollars de dettes.*

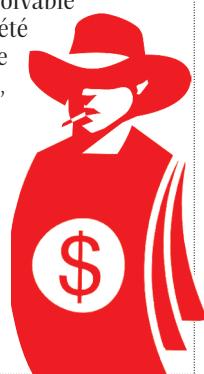
**25 746 000 000 000**  
Montant, en dollars, de la dette des États-Unis au 31 mai 2020.

Source : département du Trésor américain.

## MORALE

«Depuis l'époque coloniale, les Américains sont le peuple le moins favorable aux débiteurs. C'est curieux, en un sens, pour un pays qui a été en grande partie peuplé par des débiteurs en fuite. Mais c'est aussi un pays où l'on pense que la morale consiste à payer ses dettes : cette idée est ancrée plus profondément que toute autre ou presque. Du temps des colonies, on clouait souvent l'oreille du débiteur insolvable à un poteau. Les États-Unis ont été l'un des derniers pays du monde à se doter d'un code des faillites, alors qu'en 1787 la Constitution avait spécifiquement chargé le nouveau gouvernement d'en établir un. Toutes les tentatives ont été rejetées "pour raisons morales" jusqu'en 1898.»

Source : David Graeber, Dette. 5000 ans d'histoire, Les Liens qui libèrent, Paris, 2013.



## «Bilan globalement positif»

«Peut-on laisser aux générations futures une telle charge [en référence au montant de la dette publique] ? La question est sur toutes les lèvres et elle paraît de bon sens, même si elle est sans doute toujours mal posée. Car, d'une génération à l'autre, il ne faut pas oublier qu'on lègue des dettes mais aussi des actifs (financiers, immobiliers, artistiques, etc.). Or le solde est malgré tout globalement positif !»

Jean-Pierre Robin, *Le Figaro*, Paris, 27 mai 2020.

## Ancien Régime

«Le drame [en 1788] – et nous voici directement concernés –, c'est l'énorme déficit budgétaire, le trou vertigineux de la dette publique : la moitié des recettes y passe. Or Louis XVI n'est pas resté passif, convaincu de la nécessité des réformes. (...) Cette tentative [d'égalisation des ordres devant l'impôt] se heurta à la résistance des castes. (...) Un budget bâtant (...), une impossible réforme fiscale, des privilégiés d'un nouveau genre qui, tout autant que ceux de



l'Ancien Régime, se crispent sur leurs avantages acquis... Il se pourrait que nous soyons de nouveau en 1788.»

«Un roi pas si nul», éditorial de L'Histoire, n° 303, Paris, novembre 2005.

# 69 %

**C'est le niveau de la dette publique indienne rapportée au produit intérieur brut (PIB).**

**À moins qu'il ne soit interdit bancaire, chaque Américain possède en moyenne quatre cartes de crédit. Au troisième trimestre 2019, le montant des crédits à la consommation aux États-Unis a dépassé la barre des 1 000 milliards de dollars, soit environ 8 400 dollars par foyer – un chiffre qui ne prend pas en compte les sommes empruntées pour acheter des voitures.**

## Que faire des usuriers ?

Au XII<sup>e</sup> siècle, la papauté donne instruction aux paroisses locales d'excommunier tous les usuriers connus. Il ne fallait pas leur permettre de recevoir les sacrements, et il n'était pas question d'enterrer leurs corps en terre consacrée. Un cardinal français, Jacques de Vitry, qui écrivait vers 1210, raconte l'histoire d'un usurier particulièrement influent, dont les amis avaient tenté de faire pression sur le prêtre de leur paroisse pour l'amener, au mépris de la règle, à autoriser l'enterrement de celui-ci dans la cour de l'église locale : «Comme les amis de l'usurier mort insistèrent beaucoup, pour échapper à leurs pressions le prêtre fit une prière et leur dit : "Posons son corps sur un âne et voyons la volonté de Dieu et ce qu'il en sera : où que l'âne l'emporte, que ce soit dans une église, un cimetière ou ailleurs, je l'enterrai." Le cadavre fut placé sur l'âne, qui, sans dévier à droite ni à gauche, l'emmena tout droit hors de la ville jusqu'au lieu où les voleurs étaient pendus au gibet; et d'une forte ruade il projeta le cadavre sous les fourches patibulaires dans le fumier.»

Source : David Graeber, Dette. 5000 ans d'histoire, Les Liens qui libèrent, Paris, 2013.



# 70 %

**C'est la part de la dette publique suédoise détenue par des non-résidents.**

**Elle est de 76 % à Chypre, de 65 % en Italie, de 51 % en France, de 50 % en Allemagne et de 13 % au Portugal.**

Source : Eurostat, 2019.

**«La zone euro est une zone monétaire de solidarité complète.»**

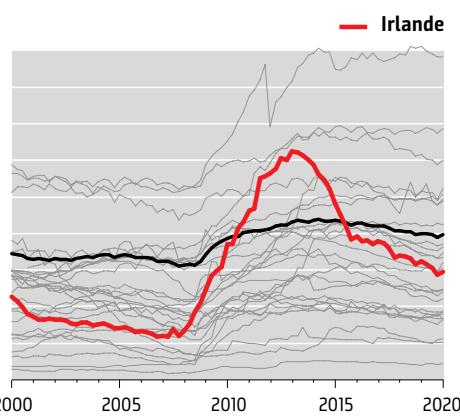
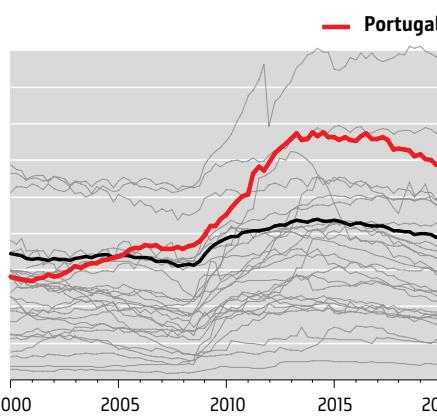
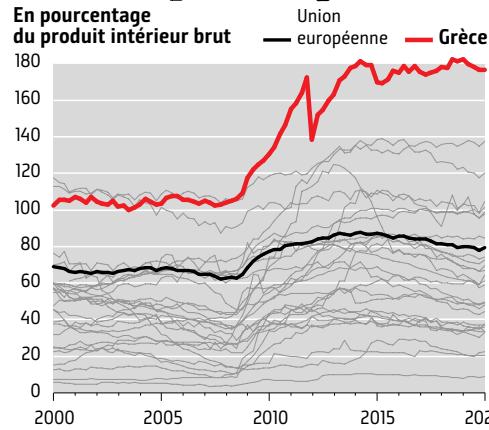
Christine Lagarde, alors ministre des finances française, le 11 décembre 2009.

# 240 %

**C'est le niveau de la dette japonaise comparée à la production de richesse annuelle du pays, le produit intérieur brut (PIB). Comment expliquer une telle situation, alors qu'un ratio de 100 % est en général présenté par les économistes en vue comme une autoroute vers le désastre ? Principalement par le fait que la dette japonaise est détenue à près de 50 % par la Banque centrale japonaise et à 40 % par les épargnants nationaux. Les marchés ne sont donc pas en mesure de mettre la politique économique de l'Archipel sous tutelle.**

Source : Banque du Japon.

## Dette publique en Europe



**«En confiant aux marchés la quasi-exclusivité du financement d'une dette publique au volume fortement croissant, les États se mettent dans une position d'infériorité stratégique relative, et sont conduits à accepter les conditions qui leur sont faites par leurs bailleurs.»**

Frédéric Lordon, Les Quadratures de la politique économique. Les infortunes de la vertu, Albin Michel, Paris, 1997.

**Aux États-Unis, vingt ans après avoir commencé l'université, les Blancs ayant souscrit un prêt pour financer leurs études ne doivent plus que 6 % de la somme empruntée. Pour les Noirs, la part s'élève à 95 %.**

## Mystère

«L'Amérique latine n'a peut-être jamais subi de pillage comparable à celui de la dernière décennie. Avec la complicité du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, certains dirigeants sont allés jusqu'à voler les fers à cheval de montures lancées au galop. Au cours de ces années où «privatisation» était le maître mot, tout était bon pour gonfler le panier garni de la grande loterie libérale. Même les carreaux des trottoirs, les lions dans les zoos. Et tout est parti en fumée. Des pays entiers ont changé de main – «c'était le seul moyen de régler la dette extérieure», nous expliquaient les dirigeants. Mais, mystérieusement, la dette s'est démultipliée entre les doigts du président argentin Carlos Menem et de ses homologues. Et les citoyens, les invisibles, se sont retrouvés sans pays, avec une immense dette à payer, des plats cassés de ce parti des autres, et avec des gouvernements qui ne gouvernent pas, parce qu'ils étaient gouvernés depuis l'étranger. Les gouvernements lèvent poliment la main, font leurs devoirs et se présentent devant leur jury : non pas les citoyens, qui votent; mais les banquiers, qui décident.»

Eduardo Galeano, Pagina 12, Buenos Aires, 1<sup>er</sup> décembre 2001 (traduction du Monde diplomatique).



## 282 %

C'est la part de la dette chinoise dans le produit intérieur brut (PIB) en 2018, selon Goldman Sachs. Elle se compose de la dette publique totale (87,2 % du PIB), de celle des ménages (56,6 %) et de celle des entreprises non financières (138 %).

Source : Goldman Sachs, 2019.

## REPENTANCE

**«L'endettement massif est le résultat de la politique des gouvernements successifs, qui, depuis 1981, ont mené une politique de facilité (...). Ne conviendrait-il pas que les dirigeants publics qui ont permis la dégradation des finances françaises fassent acte de repentance ?»**

Raymond Barre (ministre de l'économie et des finances de 1976 à 1978, premier ministre de 1976 à 1981), Le Point, n° 1736-1737, Paris, 22 décembre 2005.

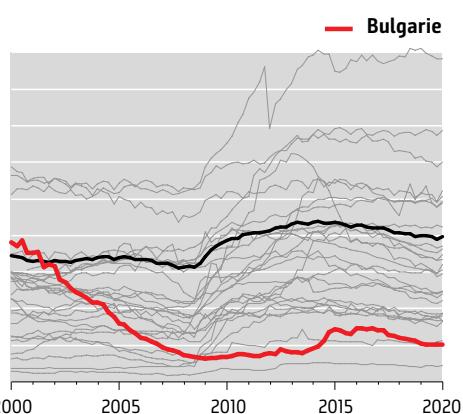
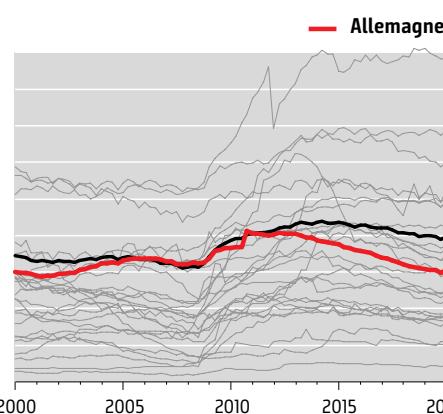
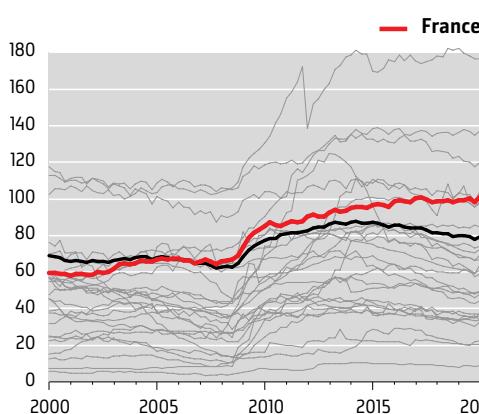
## GIROUETTE

**«Un gouvernement du tiers-monde qui décide de continuer à rembourser sa dette externe choisit en fait de conduire la population vers l'abysse.»**

Luiz Inácio Lula da Silva, alors président du Parti des travailleurs (PT, gauche), revue du Comité pour l'annulation des dettes illégitimes (CADTM), octobre-novembre 1991.

**«Rembourser sa dette externe est une preuve d'indépendance.»**

Luiz Inácio Lula da Silva, alors président du Brésil, 16 décembre 2005.



Source : Eurostat, données trimestrielles, du 1<sup>er</sup> trimestre 2000 au 1<sup>er</sup> trimestre 2020.

## DATES DE PARUTION DES ARTICLES

« Manière de voir » présente tous les deux mois un autre point de vue sur les enjeux contemporains et les points chauds du globe. Il donne à lire : des articles tirés des archives du « Monde diplomatique » ayant fait l'objet d'un minutieux travail d'actualisation et de remise en contexte ; d'autres, inédits. À comprendre : des cartographies, infographies, chronologies et compléments documentaires. À percevoir : ce que l'œil du photographe et le trait du dessinateur savent seuls sentir et restituer.

**Renaud Lambert**, « Victimes consentantes des marchés », *Manuel d'économie critique*, 2016.

**Bruno Tinel**, « L'État doit gérer en bon père de famille », *Manuel d'économie critique*, 2016.

**Geoffrey Geuens**, « Les marchés financiers ont un visage », mai 2012.

**Maurizio Lazzarato**, « La dette ou le vol du temps », février 2012.

**David Graeber**, « "Amargi", ou l'ardoise effacée » (inédit).

**Serge Halimi**, « Le Cartel des gauches se fracasse contre le "mur de l'argent" » (inédit).

**Claude Julien**, « Hors-la-loi », mars 1989.

**Hélène Richard**, « Qui a payé la dette soviétique ? » (inédit).

**Damien Millet et Éric Toussaint**, « Des créanciers discrets, unis et tout-puissants » (juin 2006).

**Georges Corm**, « Les habits neufs de la domination impériale », avril 1992.

**Susan George**, « La dette se paie en nature », juin 1992.

**Wolfgang Streeck**, « La crise de 2008 a commencé il y a quarante ans », janvier 2012.

**Sanou Mbaye**, « Métamorphoses de la dette africaine », mai 2015.

**Rafael Correa**, « L'Europe endettée reproduit nos erreurs », décembre 2013.

**Yanis Varoufakis**, « Leur seul objectif était de nous humilier », août 2015.

**Cédric Durand**, « Les remèdes toxiques à la crise financière », février 2017.

**Milan Rivié**, « Jeu de dupes sur la dette des pays pauvres », juin 2020.

**Martine Bulard**, « Ruissellement à la chinoise » (inédit).

**Jean Gadrey**, « Faut-il vraiment payer toute la dette ? », octobre 2014.

**Renaud Lambert**, « Dette publique, un siècle de bras de fer », mars 2015.

**Maurice Lemoine**, « Face aux créanciers, effronterie argentine et frilosité grecque », avril 2012.

**Renaud Lambert et Sylvain Leder**, « Face aux marchés, le scénario d'un bras de fer », octobre 2018.

MONDE  
*diplomatique*

ACCÉDEZ À L'INTÉGRALITÉ DU JOURNAL  
DEPUIS SA CRÉATION

- plus de 60 années d'archives depuis 1954
- plus de 700 numéros du journal
- plus de 400 cartes
- plus de 50 000 documents accessibles en ligne grâce à un puissant moteur de recherche

ABONNEZ-VOUS !

[www.monde-diplomatique.fr/archives](http://www.monde-diplomatique.fr/archives)